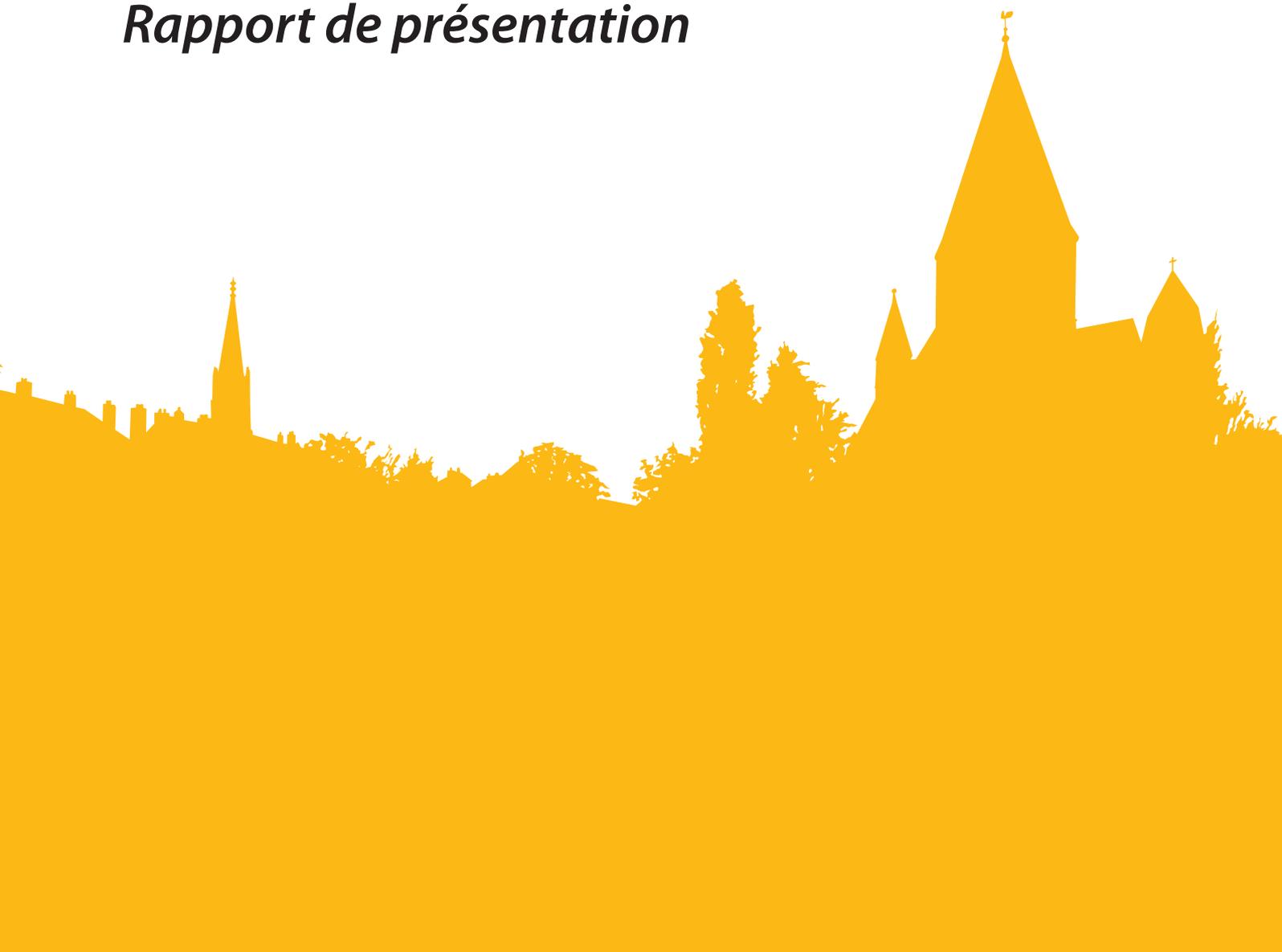


BUDGET PRIMITIF

DE L'EXERCICE

2009

Rapport de présentation



VILLE DE METZ
PROJET BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2009 –

Le contexte et les objectifs du Budget 2009

1.	La stratégie financière	6
1.1.	Le plan pluriannuel d'investissement 2009-2013	6
1.2.	La gestion de la dette et de la trésorerie	11
2.	Annexe 1 : Budget Primitif 2009, répartition par secteur selon classification par fonction et par nature, répartition pour 100 €	13
	Annexe 2 : L'équilibre budgétaire global	22
3.	La politique municipale, les objectifs 2009	27
3.1.	La réorientation des projets déjà engagés	27
3.1.1.	Entretien et embellir les espaces publics	27
3.1.2.	Gérer le patrimoine	28
3.1.3.	Consolider les moyens municipaux au service des citoyens et de l'attractivité de la ville	30
3.2.	Les améliorations immédiates du quotidien des messines et des messins	33
3.2.1.	Favoriser la réussite à l'école pour tous	33
3.2.2.	Améliorer le cadre de vie dans tous les quartiers	36
3.2.3.	Refonder la politique de l'emploi	37
3.2.4.	Animer la ville pour tous ses habitants et tous ses quartiers	37
3.3.	Construire les fondations pour une ville du 21 ^{ème} siècle	44
3.3.1.	Quartier de l'Amphithéâtre	44
3.3.2.	Place de la République et voiries adjacentes	44
3.3.3.	Boulevard de Trèves	45
3.3.4.	Projet urbain Patrotte-Cassin-Metz Nord	45
3.3.5.	Grand Projet de Ville du quartier de Borny	46
3.3.6.	ZAC des Côteaux de la Seille	47
3.3.7.	Pontiffroy, Les Isles, Saulcy	47
3.3.8.	Autres investissements structurants	48
3.3.9.	Multimédia, télécommunication, informatique et nouvelles technologies	49
3.3.10.	Metz en Scènes	49
3.3.11.	Démocratie participative et libération des énergies urbaines	50
3.3.12.	Libération des énergies urbaines	50
3.3.13.	Metz Métropole Développement-Développement économique	50
3.3.14.	Transports en commun et transports doux	51
4.	L'architecture du budget principal	52
4.1.	La section de fonctionnement	52
4.1.1.	Les recettes	52
4.1.1.1.	Impôts et taxes	54
4.1.1.1.1.	Fiscalité locale	54
4.1.1.1.2.	Reversements de la communauté d'agglomération Metz Métropole	56
4.1.1.2.	Dotations et participations	56
4.1.1.2.1.	La Dotation Globale de fonctionnement (DGF)	56
4.1.1.2.2.	La dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSUCS)	58
4.1.1.2.3.	Les dotations de compensation des exonérations d'impôts locaux	58
4.1.1.3.	Produit des services et du domaine	59
4.1.1.4.	Autres produits de gestion courante	59
4.1.2.	Les dépenses	60
4.1.2.1.	Dépenses de personnel	60
4.1.2.2.	Charges de gestion	61

4.1.2.3.	Subventions.....	61
4.1.2.4.	Charges financières.....	63
4.1.2.5.	Financement de la section d'investissement.....	63
4.2.	La section d'investissement.....	64
4.2.1.	Les recettes.....	64
4.2.1.1.	Subventions et participations.....	64
4.2.1.2.	Recettes diverses.....	65
4.2.1.3.	L'équilibre de la section d'investissement.....	65
4.2.2.	Les dépenses.....	66
4.2.2.1.	Les dépenses d'équipement brut.....	66
4.2.2.2.	Les autres dépenses.....	66
5.	Les budgets annexes.....	67
5.1.	Le Budget Annexe des Eaux.....	67
5.2.	Le Budget Annexe du Camping.....	68
5.3.	Le Budget Annexe des Zones.....	68
6.	Annexe 3 : Ratios.....	69
7.	Motion 1.....	70
	Motion 2.....	72
	Fiche de calcul.....	74
8.	Annexes obligatoires.....	75
	Résultat budgétaire du Budget Principal de l'exercice 2008.....	
	Balance réglementaire des comptes du Grand Livre arrêté à la date du 31.12.2008...	
	Etat des restes à réaliser sur 2009.....	

Le contexte et les objectifs du Budget 2009

La situation financière de la Ville de Metz est contrastée. La Ville a un endettement faible et possède des réserves financières résultant de la vente de son patrimoine (UEM, etc). En même temps, elle se trouve dans une situation délicate en raison de la baisse régulière de ses recettes de fonctionnement. L'excédent de ces recettes par rapport aux dépenses de fonctionnement constitue l'épargne de la Ville et c'est cette épargne qui permet d'investir et de préparer l'avenir.

Or, la baisse significative de certaines rentrées financières (Dotations de l'Etat, versements de l'UEM, recettes sur les parkings, ...) entraîne une dégradation dangereuse de l'épargne de la Ville, depuis plusieurs années, avec le risque d'un grave déséquilibre financier en 2011.

Ce sont ces raisons qui m'amènent à présenter un budget qui trouve sa cohérence par une augmentation des impôts des ménages de 4 % pour la taxe d'habitation et de 7% pour la taxe foncière bâtie.

Après ces augmentations modérées, la fiscalité de la Ville de Metz restera dans la fourchette basse des villes de taille comparable, et je ne veux pas utiliser pour financer les dépenses courantes, des fonds issus de la vente du patrimoine municipal, qui doivent être réservés à l'investissement.

Malgré ces augmentations, les recettes de fonctionnement de la Ville n'augmentent que de 1,16 %, nous obligeant de présenter un budget très rigoureux et économe de l'argent public.

Néanmoins, dans ce contexte difficile, mais maîtrisé, la Ville s'engage sur les orientations fortes qui nous valent la confiance des Messins : démocratie participative, périscolaire et cantines pour tous à tarif modulé, baisse des tarifs des médiathèques, développement des modes de déplacement doux (Transport en Commun en Site Propre, vélo, espaces partagés), politique culturelle innovante.

Par ailleurs, un effort significatif est porté sur l'investissement dont l'augmentation au cours de ce mandat sera de plus de 15 % par rapport au mandat précédent.

Il s'agit de répondre à la crise internationale et, plutôt que de sombrer dans l'inaction, d'anticiper les conséquences des restructurations militaires excessives et injustes qui ont été imposées par l'Etat à notre agglomération. Ce plan ambitieux d'investissement se caractérise par :

- Un rattrapage indispensable de l'entretien du patrimoine communal : école, voirie, réseaux, éclairage public...
- Une amélioration de l'attractivité de la Ville à travers de nouveaux équipements et de nouveaux services apportés à la population : salle de musique actuelle, accompagnement du TCSP.
- Le lancement d'une opération de longue durée dans le quartier de la Patrotte en parallèle au Grand Projet de Ville qui continue à Borny.

Ce premier budget de la nouvelle municipalité exprime notre lucidité par rapport à la situation nationale et internationale.

Par ailleurs, nous faisons preuve de courage, en faisant partager la réalité de la situation à la population et en lui demandant un effort, plutôt que de masquer une situation dégradée depuis plusieurs années et dangereuse à court terme.

Ce budget est enfin respectueux des engagements pris et validés par le suffrage universel. Nous voulons que dans 5 ans, les Messins puissent être fiers de :

- Metz, ville européenne : en partenariat avec Nancy et la Lorraine du Nord pour constituer une métropole de taille européenne

- Metz, ville démocrate : où les habitants retrouveront le chemin des urnes et seront écoutés de leurs élus

- Metz, ville solidaire : riche de ses différences, où chacun pourra trouver sa place dans la sécurité et la solidarité

- Metz, ville innovante : qui aura su jouer la carte de ses chercheurs, de ses entreprises pour restaurer l'initiative et la créativité, garantie d'emplois nouveaux

- Metz, ville écologique : qui aura fait du développement durable un moteur de croissance économique et d'amélioration du quotidien de chacun

Ce sont ces engagements, socle du pacte de confiance avec la population, qui dictent notre action.

Le Maire,



Dominique GROS.

1. La stratégie financière

La stratégie financière est construite autour des trois objectifs suivants :

- * Rétablir avant la fin du mandat, l'équilibre de la section de fonctionnement, en faisant en sorte de maintenir un autofinancement suffisant (18,6 M € en 2008, 25,6 M € en 2009). En effet, la section de fonctionnement est mise à mal en raison de diverses causes fortes :
 - la diminution de l'importante participation annuelle de l'UEM,
 - le désengagement de l'Etat, la diminution des dotations de l'Etat et les restructurations militaires initiées par ce même Etat,
 - la baisse de certaines ressources comme les parkings et le paiement de l'électricité.

Pour atteindre ce premier objectif, il convient à la fois de maîtriser les dépenses réelles de fonctionnement et dans la mesure du possible, d'augmenter les recettes réelles de fonctionnement (taxe de séjour, etc...).

- * Accentuer l'effort d'investissement, grâce justement au maintien d'un autofinancement suffisant et à la recherche de subventions et de participations. Cet effort d'investissement doit contribuer :
 - à doter la Ville de Metz des équipements dignes d'une agglomération « capitale » (transports en commun, etc...)
 - à rattraper les retards pris en matière de patrimoine communal (éclairage public,...)
- * Les deux objectifs précédents doivent être atteints en maintenant un niveau d'endettement le plus bas possible. Ceci est possible grâce au montant de 45 M € tiré de la cession partielle de l'UEM. Ainsi, pour réaliser le Plan Pluriannuel d'Investissement 2009-2013 de 200 M €, il sera possible de ne recourir qu'à 25 M € d'emprunt sur le mandat.

1.1. Le Plan Pluriannuel d'Investissement 2009-2013

Ainsi que présenté lors du débat d'orientation budgétaire du 28 Janvier 2009, le Plan Pluriannuel d'Investissement 2009-2013 s'élève à 202 millions d'euros, tant pour le budget principal que pour les budgets annexes, soit une moyenne annuelle de 40 millions d'euros par an sur le mandat, avec une valeur de 49 M € pour 2009.

Le plan 2002-2007 (six années) de la municipalité précédente, tel qu'ajusté notamment en Mars 2004, s'établissait à un total de 175 millions d'euros, soit une moyenne annuelle de 29 millions d'euros.

En conséquence, le Plan Pluriannuel d'Investissement 2009-2013, par rapport au Plan Pluriannuel d'Investissement précédent, est en hausse de + 15 %, tous budgets confondus.

Dans un contexte contraint marqué par la hausse des taux d'intérêts, les incertitudes pesant à la fois sur l'évolution des ressources fiscales et des dotations de l'Etat, le Plan Pluriannuel d'Investissement 2009-2013 marque la forte volonté de la municipalité d'accentuer l'investissement, notamment par un rattrapage de l'entretien du patrimoine communal.

Sur le plan financier, ce Plan d'Investissement respecte, avec un total de 202 millions d'euros, l'épure financière fixée, sur le budget principal notamment, par l'audit réalisé par le Cabinet Ernst et Young lors du débat d'orientation budgétaire, en tenant compte de l'évolution des capacités financières de la Ville.

Le Plan Pluriannuel d'Investissement présenté à titre indicatif, n'est pas soumis au vote des conseillers municipaux. Il comporte un document présentant l'ensemble des investissements pour le mandat par grands secteurs d'une part et un programme biennal 2009-2010, présentant de façon plus détaillée les opérations d'investissements reprises dans le budget primitif 2009, ainsi qu'une anticipation des opérations (incontournables ou nouvelles) qu'il conviendra d'étudier pour 2010. Bien évidemment, le document présenté par domaine et par mission, concernant les programmes sur les années 2010 à 2013 sera réexaminé au moment de la préparation budgétaire de chaque exercice pour être adapté et ajusté en fonction de nouvelles priorités susceptibles de se dégager et de l'évolution des possibilités financières de la Ville.

Il est proposé pour l'exercice 2010 d'organiser le débat d'orientation budgétaire et le vote du budget primitif de l'exercice 2010, dès la fin de l'année 2009, afin de disposer de 12 mois effectifs pour mettre en œuvre les projets.

Ambition et cohérence au service de Metz

L'enjeu principal du Plan Pluriannuel d'Investissement est de créer, dans le respect de l'identité de la Ville de Metz, un pôle urbain équilibré, puissant, attractif, compétitif, et surtout solidaire de la cohérence du territoire messin.

Lors du débat d'orientation budgétaire du 28 Janvier 2009, il a été fait largement état des difficultés qui se dressent sur notre route au cours du présent mandat :

- diminution de la population totale,
- régression du nombre de foyers fiscaux,
- désengagement de l'Etat.

Nous savons aussi ce qui se prépare pour les mois et années à venir :

- restructurations militaires,
- crise économique et financière conduisant à des fermetures d'entreprises (ex Seita...).

Face aux fortes mutations des diverses activités, notamment industrielles et commerciales, il est nécessaire pour éviter de nouvelles tensions, de mieux préparer l'avenir autour de cinq axes majeurs.

Ces différents objectifs apparaissent dans le document complémentaire qui vous a été adressé « Plan Pluriannuel d'Investissement 2009-2013 » (les pages renvoient au document référencé).

Metz, Ville Européenne

- A. Une orientation de la Gestion Foncière et de l'Urbanisme qui puisse promouvoir l'attractivité économique, culturelle et touristique de la ville (Gestion foncière, Urbanisme, attractivité).
- B. Une politique culturelle élitiste pour tous qui permette efficacement de susciter la création culturelle et de lui donner les moyens de rayonner au-delà du territoire de l'agglomération (rayonnement de la ville, événements culturels).
- C. Une révision profonde de nos relations avec la métropole environnante, dans la confiance et la coopération (partenariats, relations avec Nancy, politique transfrontalière, Luxembourg).

* Pages 14 et 16 : Urbanisme : secteurs prioritaires : accompagner la ZAC de l'Amphithéâtre, autour du lancement du Centre Pompidou Metz, aménager la Place de la République, cœur de Ville, accompagner le TCSP comme indiqué ci-dessus, terminer l'opération GPV de Metz-Borny et lancer un projet global de recomposition urbaine du quartier Metz-Nord, Patrotte, Chemin de la Moselle.

* Pages 20, 31 et 32 : Culture : Au niveau des équipements, le point essentiel sera la construction d'une salle des musiques actuelles, tout en faisant un effort de restauration des monuments historiques et des divers bâtiments culturels et culturels. Les collections et les fonds anciens des bibliothèques et des archives seront enrichis et restaurés. Les documents anciens seront numérisés pour les rendre accessibles au plus grand nombre.

* Pages 16, 17, 18 : Gestion foncière et opérations immobilières. Il s'agit notamment d'aménagement des diverses ZAC et d'acquisitions foncières pour préparer l'avenir.

Metz, Ville Démocrate

- A. Un pouvoir d'expression offert à tout citoyen à travers des moyens de concertation répartis sur des échelles pertinentes (démocratie participative, mairies de quartier).
- B. Une autorité tournée vers une appropriation par chacun des règles et des droits du vivre ensemble (citoyenneté, police, réglementation).
- C. Un effort de décentralisation qui vise à l'égalité entre les quartiers, en particulier en matière de travaux, d'urbanisme et leur mise en valeur (vie des quartiers)

* Page 28 : Nouvelles implantations de mairies annexes dans les quartiers de Bellecroix et Sainte-Thérèse.

* Page 25 : Transfert des locaux de la Police Municipale.

* Pages 31 et 32 : Mise à disposition de documents anciens numérisés ou restaurés.

* Pages 13 et 14 : Travaux d'entretien et de rénovation du patrimoine municipal sur les différents quartiers.

Metz, Ville Solidaire

- A. une attention portée sur tous les âges de la vie et les particularités des concitoyens :
 - a. les familles et la conciliation d'une vie professionnelle avec la scolarisation (écoles, restauration scolaire, périscolaire) ;
 - b. une prise en compte accrue des conditions de handicap, de dépendance et de difficulté sociale (handicap, action sociale, emploi).
 - B. une adaptation et un rattrapage en matière d'équipements et de salubrité, de démocratisation culturelle et sportive (logement, GPV, rénovation urbaine, sports).
- * Page 19 : Ecoles : Accentuation des grosses réparations et des rénovations dans les écoles, création de nouveaux restaurants scolaires et d'une cuisine centrale, accessibilité des personnes à mobilité réduite.
- * Page 21 : Jeunesse : Afin de mettre des lieux de loisirs à la disposition de la jeunesse, les centres socioculturels seront restructurés et rénovés, avec la création notamment d'un nouvel équipement dans le quartier des Coteaux de la Seille, afin de compléter le dispositif.
- * Page 22 : Sports : Deux priorités seront d'une part, l'aménagement du pôle nautique, et d'autre part la construction d'un équipement sportif à la Grange aux Bois. Par ailleurs, des efforts exceptionnels seront consentis pour l'entretien des équipements, des gymnases et terrains divers et l'acquisition de divers matériels sportifs.
- * Page 24 : Action sociale : Versement de subventions d'équipement au CCAS afin d'accompagner ce satellite de la Ville dans sa politique à l'égard des enfants et des personnes âgées.

Metz, Ville Innovante

- A. La mobilisation des ressources d'innovation et de recherche locales, au profit des entreprises, des étudiants et de la créativité (recherche, entreprises, initiatives et créativité).
 - B. Une ville qui s'adapte et qui précède son époque en visant l'avant-garde culturelle et technologique (nouvelles technologies, topologie, numérique).
 - C. Une offre de service étendue qui puisse accompagner la jeune génération sur le chemin de l'initiative et de l'insertion professionnelle pour que la ville bénéficie de la créativité de la jeunesse (insertion professionnelle, vie étudiante).
- * Page 2 : Développer les technologies de l'information et de la communication, en équipant les médiathèques et les divers services municipaux de matériels performants, en complétant le parc informatique des écoles et en faisant évoluer les logiciels de gestion.
- * Page 7 : Mise en œuvre des moyens modernes de la Ville numérique au service des citoyens et de la démocratie participative, notamment par la promotion des services sur téléphone mobile.
- * Page 10 : Equipement en matériel de télécommunication, notamment par la numérisation des réseaux radios de la police municipale et des réseaux internet de la Ville.
- * Page 29 : Prise en compte de la vie étudiante, avec le projet de cité internationale des étudiants et des chercheurs.
Egalement aides substantielles au tourisme et effort d'ensemble sur la signalétique.

Metz, Ville Ecologique

- A. La prise en compte de l'importance de la ressource énergétique et de la valorisation du Patrimoine pour préparer la ville de demain (énergies, éclairage public, sécurité et mise aux normes des bâtiments).
 - B. Un cadre de vie propre, où la Nature est omniprésente sur le territoire, offrant une diversité de loisirs et de promenades en plein air (espaces verts, aires de jeux, propreté et cadre de vie).
- * Page 8 : Maîtrise de l'énergie, afin d'avoir un retour rapide en matière d'économies de fonctionnement. Cet objectif comporte un programme accentué d'efficacité énergétique, le renouvellement des installations thermiques et le développement des énergies renouvelables. Egalement, installation de compteurs d'éclairage public.
 - * Page 9 : Etudes diverses, conduisant notamment au cours du mandat, au développement de l'usage du vélo, et des aménagements de sécurité et de zones 30.
 - * Page 11 : Espaces verts et cadre de vie : trois points forts : l'extension des promenades piétonnes, la construction de passerelles au Parc de la Seille et l'aménagement d'aires de jeux.
 - * Page 13 : Travaux : deux poids lourds : d'une part, la maintenance, les restructurations et les créations de voiries, dont le vélo-route et l'accompagnement des transports en commun (TCSP) et d'autre part l'entretien de l'éclairage public, auxquels s'ajoutent la restauration des remparts et des ouvrages d'art et murs de quai.
 - * Page 23 : Politique de la Ville : De nouveaux espaces verts, parcs et jardins familiaux seront mis à la disposition de diverses populations.
 - * Page 30 : Environnement : La mise en œuvre de l'Agenda 21, le traitement de sites et sols pollués et divers travaux de sécurité seront les priorités de ce secteur.

Moyens généraux

- * Pages 1, 3, 4, 5, 6, 12, 15, 25, 26, 27, 28 : Cet objectif comporte également les divers moyens de travail mis à la disposition des services municipaux, qui permettront d'assurer le meilleur service rendu de proximité aux habitants et d'enjoliver le cadre de vie et l'urbanisme au quotidien.

Telles sont les objectifs du Plan Pluriannuel d'Investissement 2009-2013, d'un montant de 202 millions d'euros, financé d'une part par la dotation UEM de 45 millions d'euros et 25 millions d'emprunts et, d'autre part, par des subventions et participations diverses et l'autofinancement.

1.2. La gestion de la dette et de la trésorerie

La dette :

En 2009, la Ville poursuit son chemin vers l'extinction de la dette. L'endettement de la Ville diminue de 3,7 M € entre le 1^{er} Janvier 2008 et le 1^{er} Janvier 2009, l'encours passant de 16,1 M € à 12,4 M €. Aucun emprunt nouveau ne sera conclu en 2009 pour le Budget Principal.

La dette par habitant est passée de 126 Euros par habitant en 2008 à 98 Euros par habitant en 2009.

Pour le budget principal, les prévisions de charge de la dette pour 2009 s'établissent à :

- 3,3 M € en section d'investissement pour l'amortissement du capital ;
- 0,6 M € en section de fonctionnement pour le remboursement des intérêts.

La trésorerie :

Depuis le 1^{er} Janvier 2008, la Ville a procédé au placement de divers fonds, de nature différente :

- Placement budgétaire : 45.000.000 €. Il s'agit de la cession de 15 % du montant de la cession estimée de l'UEM.
- Placement de trésorerie : 14.340.000 €. Il s'agit de montants résultant d'une part pour 13.950.000 € de la vente de biens immobiliers ; et d'autre part pour 390.000 €, somme perçue à l'occasion d'un litige entre la ville et l'Etat.

L'ancienne municipalité escomptait placer ces fonds afin de percevoir chaque année des intérêts venant combler le manque à gagner dû à la diminution de la participation annuelle de l'UEM (12,0 M € en 2008, mais 8,5 M € en 2009).

S'il est vrai que le taux d'intérêt, du 1^{er} Janvier 2008, était de 4,04 %, ce qui permettait d'espérer un produit annuel supplémentaire de 1,8 M €, le taux d'intérêt, au 1^{er} Juillet 2008 n'était plus que de 2,02 %, et sa chute s'est poursuivie, dans le cadre de la crise financière mondiale (1,7 % à ce jour). En conséquence, il est inscrit une recette complémentaire prévisionnelle de 800.000 € en 2009.

Quel usage sera fait de ce capital de 45 M € ? Sa destination naturelle à ce jour est l'affectation à l'équilibre de la section d'investissement en lieu et place d'emprunts.

Un emprunt de 45 M € sur 15 ans, à 5 %, représente une annuité de 2,9 M €. En conséquence, si sur les quatre années à venir (2009-2012), cette dotation de 45 M € est affectée au financement des dépenses d'équipement de la section d'investissement, cela représente une « économie » de quatre fois 2,9 M € d'annuité, intérêts et capital, soit 11,6 M € à ne pas imputer sur la dette de la Ville. Donc, le capital de 45 M € permet de ne pas accroître la charge de la dette et préserve les marges de manœuvre. Une telle mesure favorise à moyen terme la préservation de l'épargne brute.

« Economies » réalisées par la Ville :

Affectation prévisionnelle du capital de 45 M € en investissement : en M €

2009	2010	2011	2012	TOTAL
3,28	15	15	11,72	45

Coût supplémentaire d'un emprunt de 45 M € (intérêts sur 15 ans à 5 %) : en M €

	2009	2010	2011	2012	2013
Remboursement du capital	-	0,7	0,7	0,8	0,8
Intérêts	-	2,2	2,2	2,1	2,1
Total venant en diminution de l'épargne brute	-	2,9	2,9	2,9	2,9

ETAT DE LA DETTE

RECAPITULATIF BP 2009

LIBELLÉ	CAPITAL	ENCOURS AU 01/01/2009	INTÉRÊT	AMORT	ANNUITÉ
dette propre résultant de l'emprunt	40 036 446,20	12 433 087,15	579 255,32	3 329 309,60	3 908 564,92
TOTAL DE LA DETTE PROPRE	40 036 446,20	12 433 087,15	579 255,32	3 329 309,60	3 908 564,92
(population au 1/01/2009 : 126 706 hab.)		98 €/ hab.			31 €/ hab.
Crédit Long Terme Renouvelable	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Budget annexe du Camping	78 502,28	10 935,11	397,09	8 691,59	9 088,68
TOTAL DE LA DETTE RECUPERABLE	78 502,28	10 935,11	397,09	8 691,59	9 088,68
TOTAL TOUTES DETTES sans CLTR	40 114 948,48	12 444 022,26	579 652,41	3 338 001,19	3 917 653,60
budget annexe des Eaux	1 312 874,80	162 945,68	4 731,82	125 692,76	130 424,58
CONSOLIDATION	41 427 823,28	12 606 967,94	584 384,23	3 463 693,95	4 048 078,18

2. Annexe 1 : Budget Primitif 2009, répartition par secteur selon classification par fonction et par nature

BUDGET PRIMITIF 2009

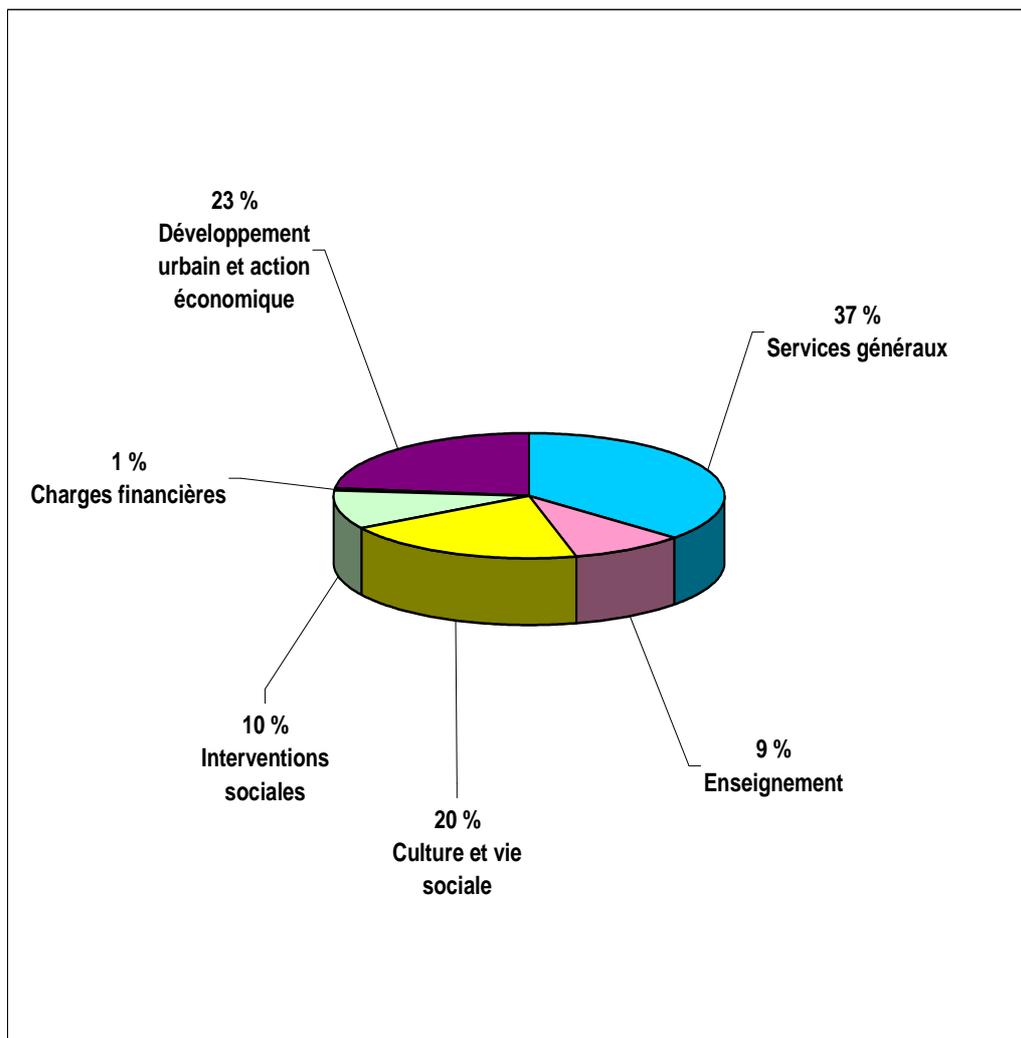
REPARTITION PAR SECTEURS

SELON CLASSIFICATION PAR FONCTION

BUDGET PRIMITIF 2009

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

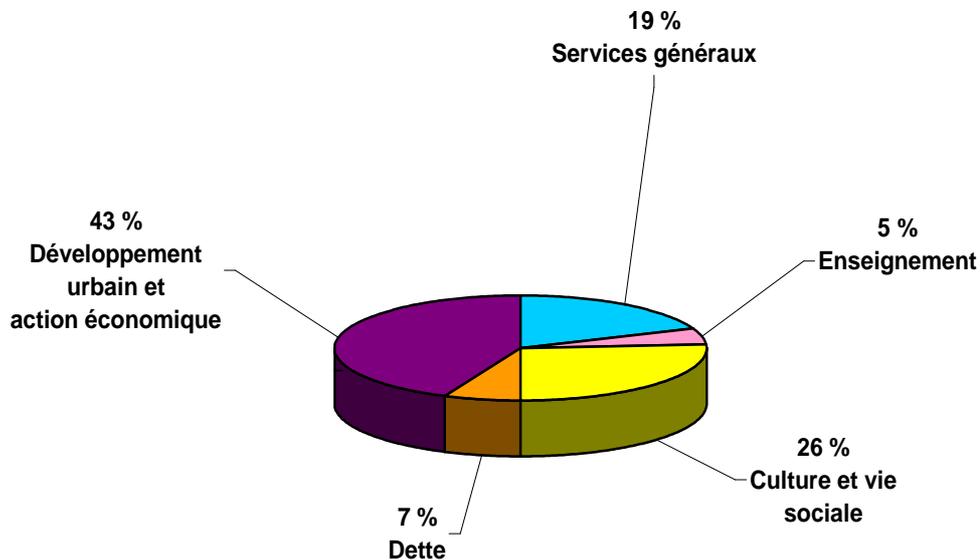
SERVICES GENERAUX	49 143 707,76 €	37%
ENSEIGNEMENT	12 518 496,00 €	9%
CULTURE ET VIE SOCIALE	27 338 482,00 €	20%
INTERVENTIONS SOCIALES	13 196 050,00 €	10%
CHARGES FINANCIERES	967 686,00 €	1%
DEVELOPPEMENT URBAIN ET ACTION ECONOMIQUE	30 742 429,00 €	23%
Dépenses réelles	133 906 850,76 €	100%
<i>Dépenses d'ordre</i>	<i>25 641 662,00 €</i>	
TOTAL GENERAL	159 548 512,76 €	



BUDGET PRIMITIF 2009

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

SERVICES GENERAUX	9 240 600,00 €	19%
ENSEIGNEMENT	2 445 000,00 €	5%
CULTURE ET VIE SOCIALE	12 851 418,00 €	26%
DETTE	3 339 000,00 €	7%
DEVELOPPEMENT URBAIN ET ACTION ECONOMIQUE	21 236 200,00 €	43%
Dépenses réelles	49 112 218,00 €	100%
Opération sous mandat (Centre Pompidou - Metz)	30 000 000,00 €	
Reports 2008	65 269 336,31 €	
Affectation du résultat 2008	3 280 000,00 €	
Dépenses d'ordre	360 000,00 €	
TOTAL GENERAL	148 021 554,31 €	



BUDGET PRIMITIF 2009

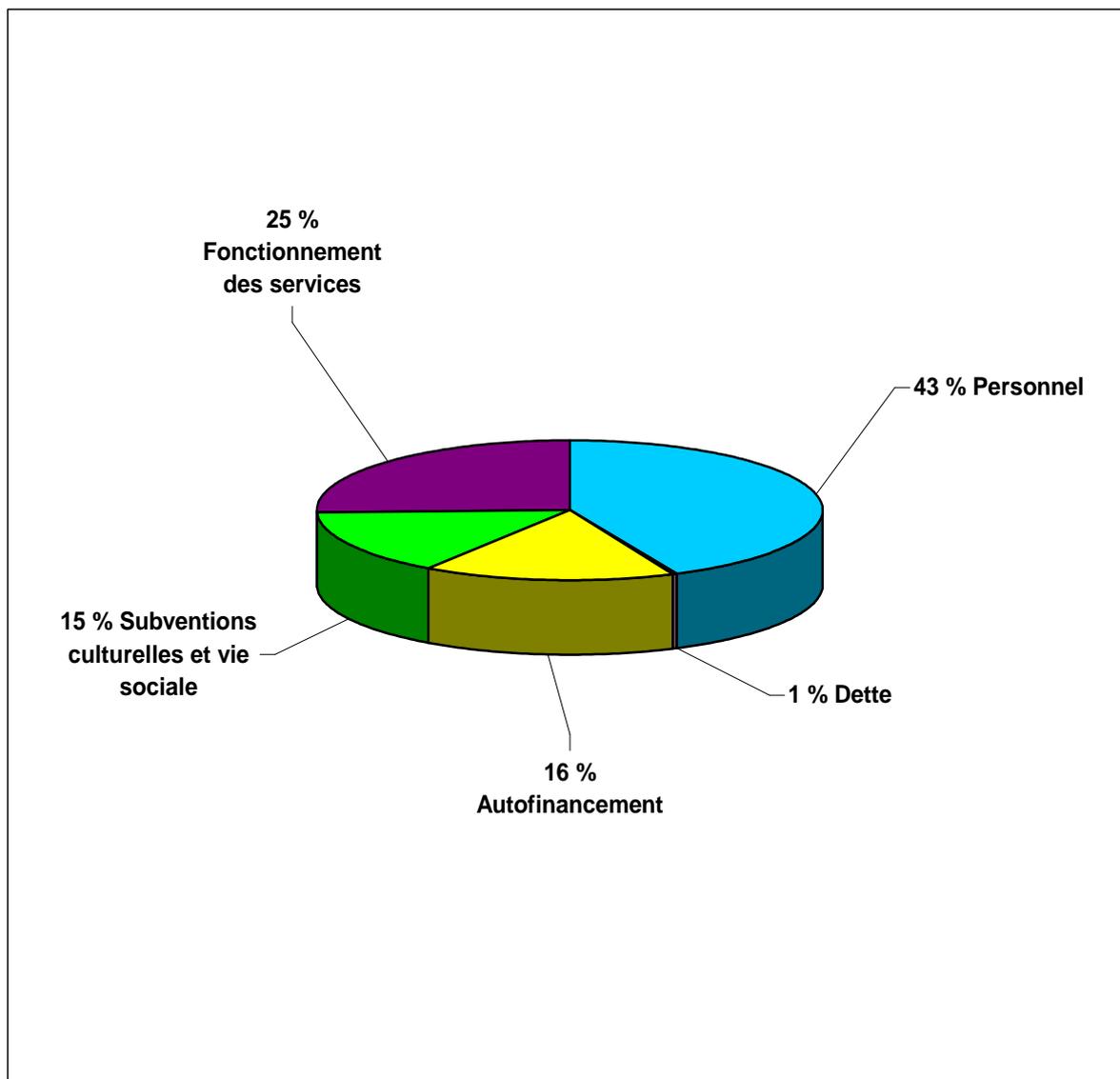
REPARTITION PAR SECTEURS

SELON CLASSIFICATION PAR NATURE

BUDGET PRIMITIF 2009

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

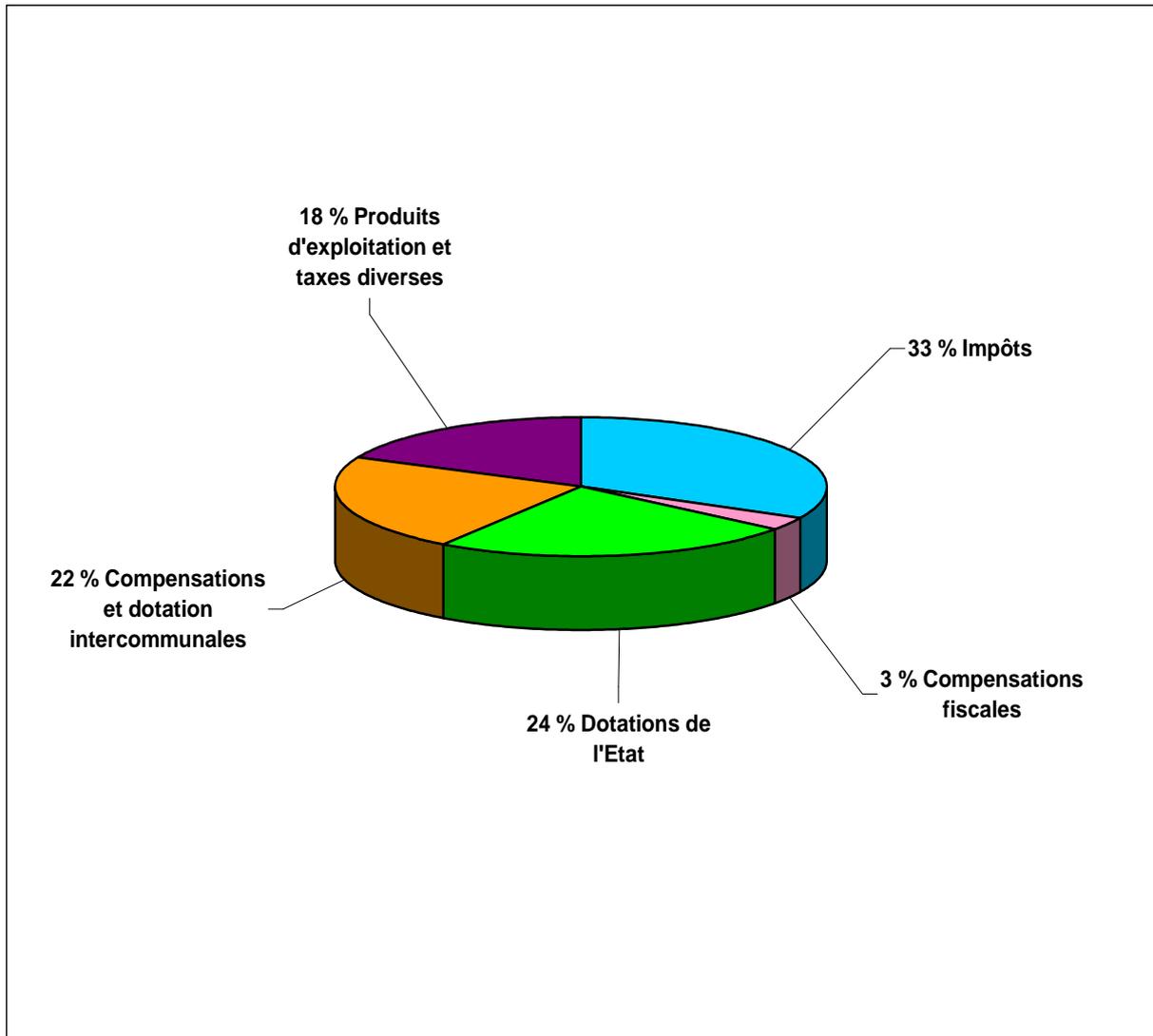
PERSONNEL	68 599 462,00 €	43%
DETTE	600 000,00 €	1%
AUTOFINANCEMENT	25 641 662,00 €	16%
SUBVENTIONS CULTURELLES ET VIE SOCIALE	23 900 965,00 €	15%
FONCTIONNEMENT DES SERVICES	40 806 423,76 €	25%
TOTAL GENERAL	159 548 512,76 €	100%



BUDGET PRIMITIF 2009

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

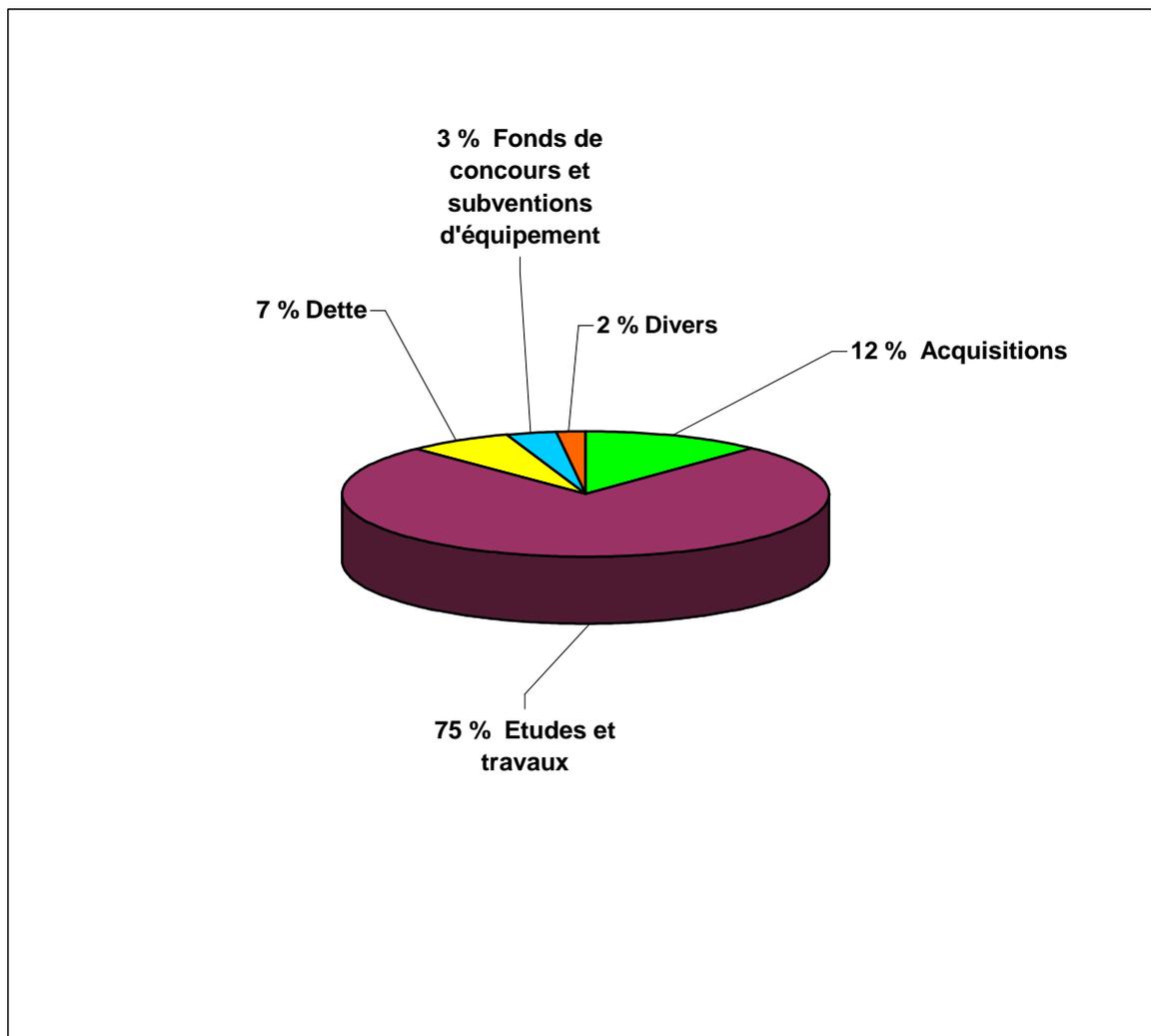
IMPOTS	47 600 000,00 €	33%
COMPENSATIONS FISCALES	4 777 160,00 €	3%
DOTATIONS DE L'ETAT	35 013 253,00 €	24%
COMPENSATIONS ET DOTATION INTERCOMMUNALES	33 028 116,00 €	22%
PRODUITS D' EXPLOITATION ET TAXES DIVERSES	26 585 114,00 €	18%
Sous-total	147 003 643,00 €	100%
Affectation du résultat 2008	54 264 869,76 €	
TOTAL GENERAL	201 268 512,76 €	



BUDGET PRIMITIF 2009

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

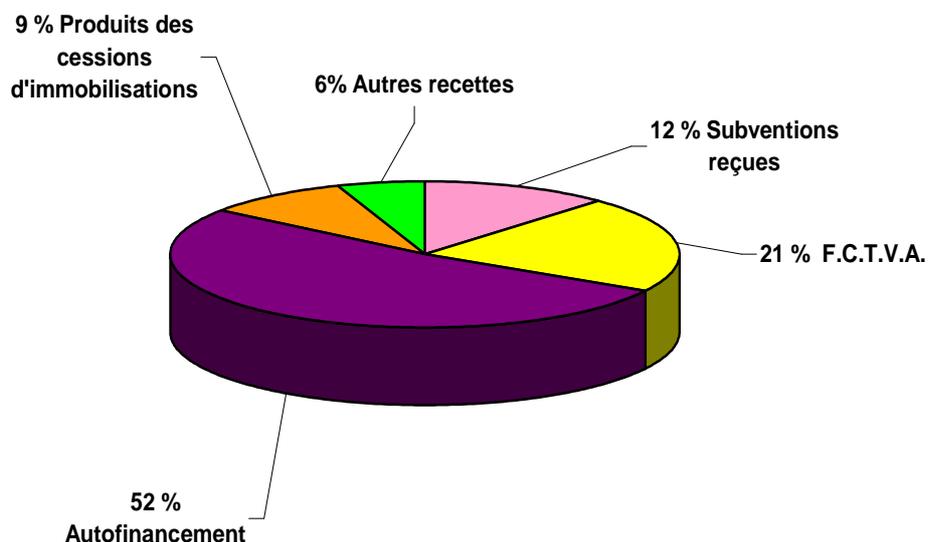
ACQUISITIONS	5 817 570,00 €	12%
ETUDES ET TRAVAUX	37 343 448,00 €	76%
DETTE	3 344 000,00 €	7%
FONDS DE CONCOURS ET SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	1 640 000,00 €	3%
DIVERS	967 200,00 €	2%
Sous-total	49 112 218,00 €	100%
OPERATION SOUS MANDAT (Centre Pompidou - Metz)	30 000 000,00 €	
<i>Dépenses d'ordre</i>	360 000,00 €	
Reports 2008	65 269 336,31 €	
Affectation du résultat 2008	3 280 000,00 €	
TOTAL GENERAL	148 021 554,31 €	



BUDGET PRIMITIF 2009

RECETTES D'INVESTISSEMENT

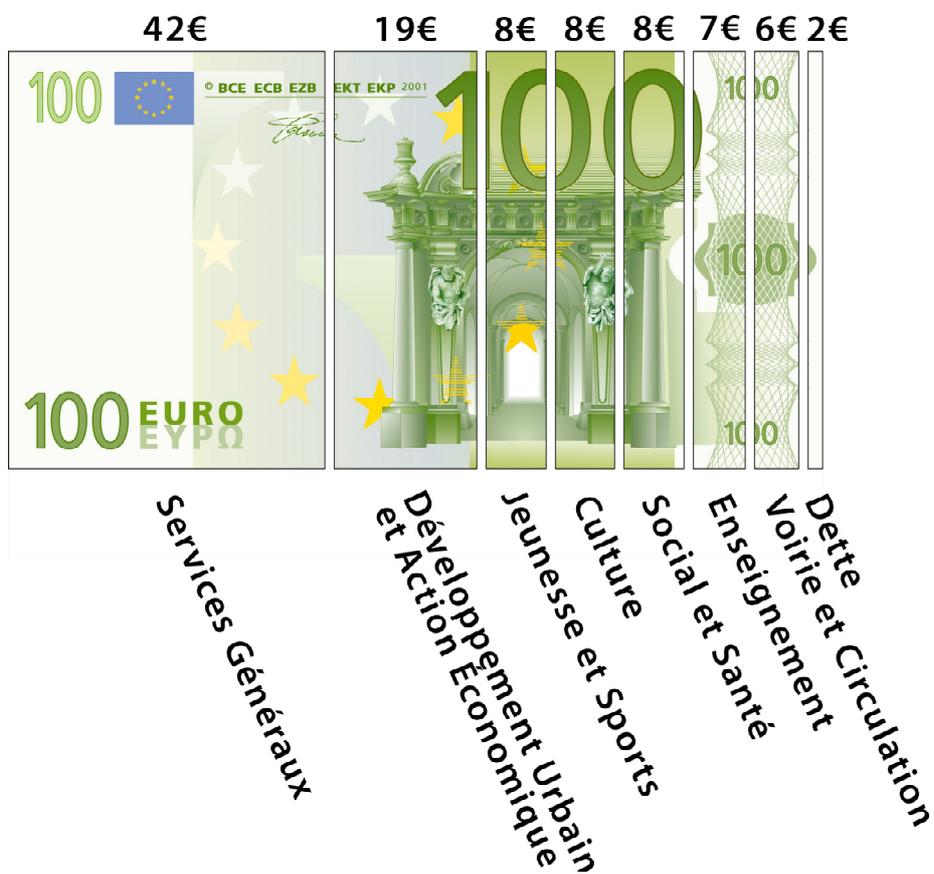
EMPRUNTS	0,00 €	0%
SUBVENTIONS RECUES	5 919 823,00 €	12%
F.C.T.V.A.	10 559 533,00 €	21%
DETTE RECUPERABLE	8 700,00 €	0%
AUTOFINANCEMENT	25 641 662,00 €	52%
PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	4 542 000,00 €	9%
AUTRES RECETTES	2 800 500,00 €	6%
Sous-total	49 472 218,00 €	100%
OPERATION SOUS MANDAT (Centre Pompidou - Metz)	30 000 000,00 €	
Reports 2008	44 867 786,65 €	
Affectation du résultat 2008	23 681 549,66 €	
TOTAL GENERAL	148 021 554,31 €	



BUDGET PRIMITIF 2009

DÉPENSES TOTALES POUR 100€ (Investissement et fonctionnement)

DETTE	3 944 586,00 €	2 €
SERVICES GENERAUX	91 881 407,76 €	42 €
ENSEIGNEMENT	14 963 496,00 €	7 €
JEUNESSE ET SPORTS	17 515 629,00 €	8 €
CULTURE	18 241 783,00 €	8 €
SOCIAL ET SANTE	17 778 538,00 €	8 €
VOIRIE ET CIRCULATION	12 524 279,00 €	6 €
DEVELOPPEMENT URBAIN ET ACTION ECONOMIQUE	39 449 350,00 €	19 €
	216 299 068,76 €	100 €



BUDGET PRIMITIF 2009

TABLEAU 1

(mouvements réels)

	DEPENSES	RECETTES
I N V E S T I S S E M E N T	Dépenses d'équipement brut 44 128 218	Subventions et participations 19 279 856
	Centre Pompidou - Metz 30 000 000	Centre Pompidou - Metz 30 000 000
	27 : 3 285 000	Cessions immobilisations 4 542 000
	Subventions versées 1 640 000	27 : 3 288 700
	Dette en capital 3 339 000	1068 : 14 625 528,31
	82 392 218	71 736 084,31
	12 736 792,24	
F O N C T I O N N E M E N T	Intérêts 605 586	Autres 1 668 146
	Autres 33 310 678	Exploitation et domaine 21 093 868
	Divers 407 100	C.A.2 M. 33 028 116
	Subventions et participations 30 984 024,76	Dotations de l'Etat 40 064 413
	Frais de Personnel 68 599 462	Impôts et taxes 50 789 100
	133 906 850,76	146 643 643
	Total : 216 299 068,76	Total : 218 379 727,31

TABLEAU 2

BUDGET PRIMITIF 2009

(mouvements d'ordre)

		DEPENSES	RECETTES	
INVESTISSEMENT		Immobilisations en cours	Amortissements	}
		360 000	4 211 631	
			Virement	}
			21 430 031	
			Travaux en régie	4
FONCTIONNEMENT			360 000	1
	}	Virement		6
	5	21 430 031		6
	6	Amortissements		2
		4 211 631		
		TOTAL : 26 001 662	TOTAL : 26 001 662	

TABLEAU 3

BUDGET PRIMITIF 2009
(reprise de l'excédent antérieur)

	DEPENSES	RECETTES	
INVESTISSEMENT	Restes à réaliser 65 269 336,31	Restes à réaliser 44 867 786,65	50 643 808
		001 5 776 021,35	
FONCTIONNEMENT		Excédent 9 264 869,76	54 264 869,76
		Capital UEM 45 000 000 dont reprise en 2009 3 280 000,00 <u>RESTE :</u> 41 720 000,00	
	TOTAL : 65 269 336,31	TOTAL : 104 908 677,76	

TABEAU 4

BUDGET PRIMITIF 2009

(Réal + ordre)

	DEPENSES	RECETTES	
INVESTISSEMENT	Dépenses réelles 82 392 218	Recettes réelles 71 736 084,31	97 377 746,31
	Dépenses d'ordre 360 000	Recettes d'ordre 25 641 662	
FONCTIONNEMENT	Dépenses d'ordre 25 641 662	Recettes d'ordre 360 000	147 003 643
	Dépenses réelles 133 906 850,76	Recettes réelles 146 643 643	
	TOTAL : 242 300 730,76	TOTAL : 244 381 389,31	

TABLEAU 5

**BUDGET PRIMITIF 2009
(mouvement budgétaire)**

	DEPENSES		RECETTES	
INVESTISSEMENT	Réal + ordre 82 752 218	148 021 554,31	Réal + ordre 97 377 746	148 021 554,31
	Reste à réaliser 65 269 336,31		Excédent 2008 : 5 776 021,36	
FONCTIONNEMENT	Réal + ordre 159 548 512,76	159 548 512,76	Réal + ordre 147 003 643	201 268 512,76
	EXCEDENT 41 720 000		Résultat reporté 54 264 869,76	

TOTAL : 307 570 067,07

TOTAL : 349 290 067,07

EXCEDENT : 41 720 000

3. La politique municipale, les objectifs 2009

L'action municipale 2009 traduite dans le budget est une première étape sur le chemin d'un renouveau du développement de la ville. Notre action s'articulera, pour cette année charnière, autour de trois temps :

- la réorientation des projets déjà engagés, comme la Place de la République ou la salle des musiques actuelles,
- des changements immédiats agissant sur le quotidien des Messines et des Messins, comme le développement du périscolaire, l'abaissement du tarif des médiathèques et des cantines scolaires, la consolidation de Metz Plage ou de la Nuit Blanche.
- la construction de fondations pour une ville du XXIème siècle, comme l'agence de développement économique, la mise en place de Metz en Scènes et des instances de démocratie participative, les investissements pour une ville écologique.

3.1. La réorientation des projets déjà engagés

3.1.1. Entretien et embellir les espaces publics

Un effort d'entretien important sera mené en matière de voirie.

2.935.000 € seront consacrés à des actions de reconstruction et de réfection des chaussées et trottoirs, travaux réalisés par entreprise ou en régie directe par les services techniques municipaux.

540.000 € seront réservés pour la restauration des ouvrages d'art, des murs de quais et des remparts médiévaux et Vauban.

Par ailleurs, 2.690.000 € permettront des extensions, réaménagements ou alignements de chaussées, de places, de rues dans divers quartiers :

Devant les ponts

* Rue de Bagatelle / Louis Bertrand	610.000 €
* Ruisseau Bonne Fontaine : réfection fascines bois	120.000 €

Les Isles

* Place de la Médiathèque	200.000 €
---------------------------	-----------

Bellecroix

* Boulevard de l'Europe, Rue du Général Metman 2 ^{ème} tranche – giratoire	800.000 €
--	-----------

Plantières-Queuleu

* Rue Jean Aubrion	250.000 €
--------------------	-----------

Grange aux Bois

* Rue de la Baronète :	
- Giratoire RD4 (participation)	400.000 €
- déviation Rue Aval	310.000 €

Indépendamment de l'entretien de la voirie, un crédit de 1.134.700 € est consacré cette année à l'amélioration de la sécurité qui se traduit par différentes actions :

* <u>Aménagements divers de sécurité</u> :	
- Carrefour Rue des Loges/Rue des Roses :	50.000 €
- Rue des Trois Rois :	145.000 €
- Aménagement urbain de la RD999 :	80.000 €

* <u>Aménagements de zones 30</u> :	
- Centre Ville :	200.000 €

* <u>Aménagements de voirie et génie civil</u>	
- Mise en accessibilité de la voirie :	100.000 €
- Mise aux normes des ralentisseurs :	50.000 €
- Plan local de sécurité routière :	32.000 €
- Mise en conformité des zones 30 :	50.000 €
- Travaux d'accessibilité des arrêts de bus :	30.000 €
- Aménagement léger de sécurité routière :	55.000 €
- Divers travaux d'accompagnement :	20.000 €

* Signalisation lumineuse et régulation du trafic	262.700 €
---	-----------

* Alignements :	60.000 €
-----------------	----------

Enfin, la rémunération de l'exploitant des parcètres est estimée à 442.000 € ; la recette prévisionnelle des stationnements payants sur voirie est évaluée à 2.130.000 € et les parcs concédés apporteront une recette de 1.520.000 €.

3.1.2. Gérer le patrimoine

Diverses opérations immobilières seront réalisées en 2009 représentant 1.702.200 € en dépenses et 4.542.000 € en recettes, dont 2.342.000 € pour la ZAC du quartier de l'Amphithéâtre et 1.500.000 €, produit de la vente de terrains Avenue de Sébastopol (délibération du 31 Janvier 2008).

Par ailleurs, la bonne conservation du patrimoine immobilier de la Ville nécessite chaque année des travaux d'entretien et de réparation réalisés, soit par entreprise, soit par les services techniques municipaux.

L'enveloppe globale 2009 se monte à 7.554.200 €.

Devant-les-Ponts

* Centre horticole : travaux d'amélioration des serres non chauffées, acquisition d'une machine à désinfecter	151.000 €
* Cimetière Saint-Simon : extension columbarium et jardins du souvenir	30.000 €

Patrotte - Metz-Nord

* Rue Dreyfus Dupont : divers travaux dans les ateliers	48.000 €
* Rue Dreyfus Dupont : plate forme de stockage	30.000 €
* Ateliers de menuiserie : conformité cabine à vernis	15.000 €
* Conformité des ateliers automobile	40.000 €
* 15 Rue du Commandant Brasseur : ventilation de la salle de billard	27.000 €

Les Isles

* 2 Place de la Comédie	100.000 €
* Transfert des locaux de la Police Municipale	2.550.000 €
* Cimetière de Chambière : extension columbarium et jardins du souvenir	30.000 €

Ancienne Ville

* Bâtiments des Récollets : réfection de la toiture	400.000 €
---	-----------

Plantières-Queuleu

* 5 Rue des Déportés : isolation des combles	20.000 €
* Cimetière de l'Est : extension columbarium et jardins du souvenir	30.000 €
travaux divers d'entretien	53.100 €
installation de bornes interactives d'informations	90.000 €

Metz-Centre

* Mairie : restructuration	250.000 €
* Lac aux Cygnes : travaux et conformité	30.000 €
* Tunnel de la Gare : travaux sur l'éclairage de secours	10.000 €
* Lac aux Cygnes : renforcement de la plate-forme	10.000 €
* Acquisition du cinéma CAMEO	1.200.000 €
* 6/8 Place Saint-Jacques : réfection de 6 chiens assis	42.000 €
* Remise en état de la structure du marché couvert	383.500 €
* Restructuration interne du marché couvert : études	50.000 €
Mairie : sécurité incendie	20.000 €

Sablon

* Cimetière du Sablon : extension columbarium et jardins du souvenir	30.000 €
* Cimetière du Sablon : travaux divers d'entretien	102.900 €

Magny

* Cimetière de Magny : extension columbarium et jardins du souvenir 30.000 €

Vallières - Les Bordes

* Cimetière de Vallières : extension columbarium et jardins du souvenir 30.000 €

Borny

* Parc de Gloucester : travaux divers 12.000 €

De plus, 1.739.700 Euros sont inscrits en prévision de diverses interventions sur les bâtiments municipaux (travaux d'hygiène, de conformité, sécurité et d'incendie...).

3.1.3. Consolider les moyens municipaux au service des citoyens et de l'attractivité de la ville

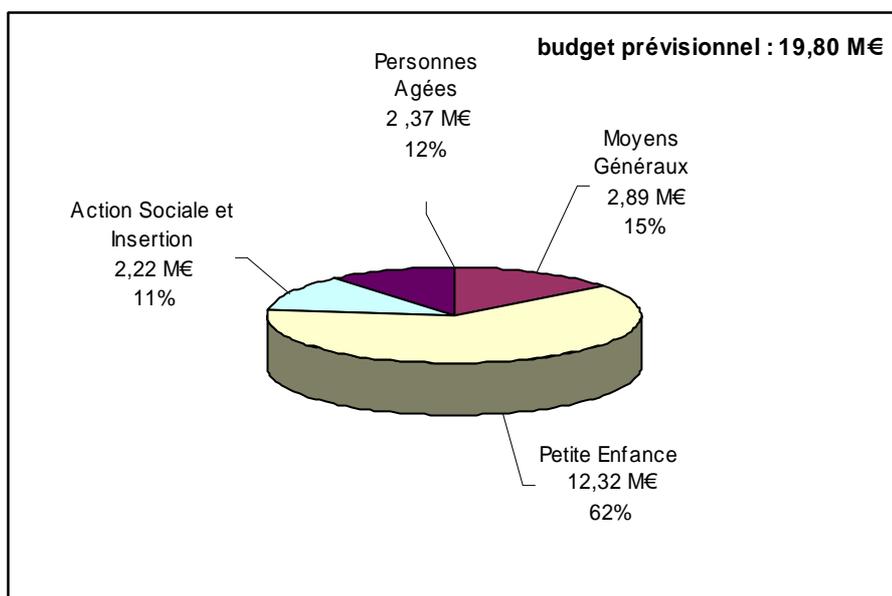
Le CCAS et la solidarité intergénérationnelle

Il s'agit notamment de la subvention au C.C.A.S. d'un montant de 11.695.500 €.

Le Centre Communal d'Action Sociale, acteur majeur de la politique sociale municipale, a pour vocation d'animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques ou privées.

Etablissement public régi par le code de l'action sociale et des familles, le CCAS de Metz est composé de plus de **360 agents** et propose un budget de fonctionnement de **19,80 M €** pour l'exercice 2009 en augmentation de 2.61 % par rapport à 2008.

Ce budget est consacré essentiellement à la mise en œuvre d'actions en direction des personnes en grandes difficultés, de la famille et petite enfance, des retraités et personnes âgées :



Gestionnaire direct de services d'aide et d'accompagnement à la population, d'établissements d'accueil de la petite enfance et de résidences foyers-logements, il apporte également un soutien actif à près d'une centaine d'associations locales partenaires de l'action sociale messine, soutien qui représente près de 20% de son budget de fonctionnement 2009.

Pour l'année 2009, le CCAS entend, d'une part, **poursuivre les actions engagées** et d'autre part, **développer de nouvelles dynamiques et de nouveaux services** pour favoriser le lien social, lutter contre l'isolement des plus fragiles d'entre nous et, face aux réalités de notre société, répondre mieux encore aux nouveaux besoins des messins.

Il prévoit notamment la création d'un poste de **chargé d'étude en vue de l'élaboration de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS)**. Il s'agit tout à la fois de répondre aux obligations légales et de disposer d'outils de diagnostic, d'analyse et de prospective nécessaires à la définition des priorités d'intervention du CCAS et à la mise en œuvre de réponses sociales adaptées.

* **Dans le domaine de la petite enfance**, le CCAS mène une action importante et dispose d'un savoir-faire reconnu. Il gère directement 10 équipements pour 695 places, 2 ludothèques, 2 Relais assistants maternels, 1 Point Information Famille et subventionne les structures associatives messines. Son objectif est de poursuivre cette dynamique et de proposer aux familles une offre suffisante, de qualité et adaptée à leurs besoins.

Permettre aux parents de trouver un mode de garde adapté à leurs ressources et à leurs horaires et modalités de travail constitue une des priorités du mandat.

En 2009, le CCAS mettra en place **son nouveau dispositif modulaire d'accueil en «horaires atypiques»** destiné à mieux répondre aux problématiques de flexibilité du travail et de l'insertion professionnelle. En janvier 2009, l'extension d'ouverture du Multi-Accueil de la Grange Aux Bois, sur un horaire 6h00/22h00. Au second semestre, la création d'une **«micro crèche»** de 10 places de nuit, qui pourrait se situer sur le secteur de Bellecroix.

Le CCAS s'engage également dans une **nouvelle politique de partenariat avec le secteur de l'entreprise et des institutions**, sur le mode de «réservation de places d'accueil petite enfance», dans le but de diversifier ses sources de financement et contribuer à l'attractivité économique de la ville.

La **création d'1/2 poste de médecin** est prévue en 2009, afin de respecter les normes de sécurité imposées par la réglementation, ceci de manière qualitative et mutualisée. Dans le domaine de la qualité, les établissements CCAS s'engageront également dans l'élaboration de chartes d'accueil et de protocoles communs.

2009 verra aussi la diffusion d'un nouveau **guide d'information petite enfance**, ainsi que le lancement du nouveau **livre petite enfance**, issu du concours organisé en 2008 autour de la prévention des risques domestiques.

* **Dans le domaine de l'action sociale et de l'insertion**, le CCAS intervient au quotidien auprès de personnes confrontées à des difficultés socio-économiques, par le biais d'aides financières et de démarches d'accompagnement qu'il compte redéfinir et développer. Acteur à part entière de l'urgence sociale, il entend également construire avec l'ensemble des associations un partenariat animé par une forte cohérence d'action et par la définition de priorités de réponses aux besoins sociaux.

En 2009, le CCAS mettra en œuvre une **commission de secours multipartenariale**, issue d'un groupe de travail avec le secteur associatif. Il révisera également ses modalités d'attribution d'**aide individuelle** dans le souci de mieux répondre à des besoins d'accompagnement. A ce titre, son budget « secours » est réévalué de +24% en 2009 pour tenir compte du contexte économique actuel.

Il envisage par ailleurs d'expérimenter un **dispositif d'insertion de femmes seules avec enfant**, en vue de faciliter de manière globale l'accès au logement, à l'emploi et à la garde d'enfant. Pour répondre aux besoins d'information et d'orientation, le CCAS éditera un **guide sur l'accès au logement** et un **fascicule à destination des personnes SDF**. Dans le cadre du soutien à la parentalité, il poursuivra l'organisation des rencontres annuelles.

* **Dans le domaine des retraités et personnes âgées**, le CCAS est gestionnaire de 6 foyers-résidences d'une capacité globale de 270 logements, d'un service d'information et d'accompagnement des seniors, du numéro vert « solidarité personnes âgées » et du registre « canicule » (+ de 1500 inscrits). Il anime également le réseau des 26 clubs de quartier et soutient les associations pour le développement de la vie sociale. Adapter les résidences seniors aux besoins des personnes ; favoriser le lien social et renforcer la solidarité envers les personnes âgées les plus vulnérables et promouvoir la place des retraités dans la cité font partie des objectifs du CCAS.

Ceci se traduira en 2009 par :

La **création d'un service de restauration** au sein de la résidence « Haute-Seille », l'animation des nouveaux lieux (espaces multimédia, esthétique...), ainsi que la création d'**un poste d'hôtesse** à la résidence « Dr Wolff ».

Un **service de transport** (minibus) sera proposé pour favoriser les sorties des résidents en foyers-logement et les déplacements dans les clubs de quartiers.

Le CCAS a également la volonté de faciliter l'accès à certains services de personnes à revenus modestes et souvent isolées. Il prévoit à cet effet la révision de sa «carte repas» et la création d'un « chèque-sortie ». Pour renforcer son accompagnement des personnes les plus isolées, il développera les visites à domicile grâce à un **assistant de convivialité**.

Par ailleurs, soucieux de la place des seniors dans notre ville et d'être à l'écoute des messins sur ce thème, le CCAS organisera à l'Arsenal un **forum** autour de la «Semaine Bleue 2009».

Il prévoit également l'édition du nouveau **guide d'information** senior ainsi que le lancement des études en vue d'une opération de **réhabilitation** de la résidence Désiremont située à Bellecroix.

Il est à noter enfin que, comme chaque année, le CCAS prévoit la réalisation de travaux de maintenance de son patrimoine immobilier, en vue de garantir la qualité d'accueil et la sécurité de ses usagers. Il suivra à ce titre les **résultats de l'audit énergétique** engagé sur ses bâtiments, dans le droit fil de l'agenda 21.

Pour lui permettre de mener à bien ses missions dans le cadre d'une politique fondée sur la solidarité et conduite en cohérence avec la volonté municipale du «bien vivre ensemble», la ville de Metz apporte chaque année son soutien financier au CCAS. Cet engagement au titre de **2009** affiche une **hausse de 3,5 %** par rapport à 2008, hors ajustements de crédits liés, notamment, à la rétrocession du Centre Social Bon Pasteur à la Ville de Metz et à la mise en œuvre du Programme de Réussite Educative décidé par le Conseil Municipal.

Participation à des organismes ou instances extérieurs

Les contributions annuelles de la Ville s'établissent comme suit pour 2009 :

- Amicale du Personnel Municipal 1.145.375 €
- Office du Tourisme 1.164.000 € et une subvention d'équipement de 60.000 €
- Syndicat Intercommunal à Vocation Touristique du Pays Messin 27.265 €
(S.I.V.T.)

Energie

Pour 2009, les divers postes de dépenses d'énergie se décomposent comme suit :

- Electricité : 2.650.000 €
(dont éclairage public 1.350.000 €)
- Chauffage urbain, gaz et fioul : 2.350.000 €
- Eau : 749.600 €

3.2. Les améliorations immédiates du quotidien des messines et des messins

3.2.1. Favoriser la réussite à l'école pour tous

Dans le domaine scolaire, la municipalité a mis en place une politique volontariste en matière de périscolaire, d'amélioration de la pause méridienne et de l'accueil des enfants en mixant projet pédagogique, accompagnement et confort des enfants. A côté de cette nouvelle priorité l'entretien des écoles et de leurs annexes continue, ainsi que les participations financières à l'enseignement public et privé.

Il est prévu de rendre accessible une école par canton aux enfants handicapés. Le plan d'aménagement est en cours d'étude.

L'étude menée sur les cantines scolaires et la modulation des tarifs permettra d'affiner les décisions ultérieures.

Entretien des écoles

Une enveloppe de 1.250.000 € est provisionnée pour divers travaux de réfection, d'aménagement et de grosses réparations pour l'ensemble des écoles :

Patrotte / Metz-Nord

- * Maternelle Les Papillons
 - remplacement partiel couverture 20.000 €
- * Maternelle Michel Colucci
 - remplacement couverture 70.000 €

Les Isles

- * Elémentaire Fort Moselle
 - réfection toiture 3^{ème} tranche 180.000 €
 - reprise éclats de façade 30.000 €

Ancienne Ville

- * Elémentaire Saint-Eucaire
- aménagement local rangement sous préau 10.000 €

Bellecroix

- * Maternelle Clair Matin
- étanchéité toiture salle de jeux 20.000 €

Nouvelle Ville

- * Maternelle Jean Morette
- rénovation intérieure 2^{ème} tranche (RC) 100.000 €

Sablon

- * Elémentaire Auguste Prost
- menuiseries couloirs 45.000 €
- * Elémentaire de la Seille
- reprise éclats de façade 15.000 €

Magny

- * Maternelle Les Coccinelles
- toiture terrasse étanchéité complète 15.000 €

Borny

- * Maternelle Les Mésanges
- étanchéité façade, menuiseries, sols peintures 150.000 €
- * Maternelles La Roselière / Les Myosotis
- ravalement façade 250.000 €
- * Elémentaire Jules Verne
- réfection zinguerie 55.000 €

Grange aux Bois

- * Elémentaire Jean de la Fontaine
- étanchéité toiture terrasse 70.000 €

Landonvillers

- * Ecole de Plein Air
- Remplacement des menuiseries extérieures 150.000 €
- Revêtement de sol 70.000 €

De plus, un crédit de travaux de 400.000 € est prévu pour rendre accessible aux élèves à mobilité réduite l'école élémentaire Jean de la Fontaine et l'espace Saint-Martin.

Par ailleurs, 60.000 € serviront à la mise en conformité, au réaménagement et à l'équipement des cours d'écoles.

Le remplacement de mobilier et matériel scolaires ainsi que le programme annuel d'équipement en matériels divers (jeux d'enfants,...) s'élèvent à un montant de 450.000 €, 80.000 € seront consacrés au réaménagement et à la conformité des restaurants scolaires, 165.000 € à la transformation en self des restaurants Saint-Eucaire et 30.000 € sont destinés à l'installation de la vidéosurveillance de l'Ecole Pilâtre de Rozier.

Enfin, le nettoyage des locaux scolaires est budgété à hauteur de 1.039.500 €

Participation au coût de fonctionnement des écoles

L'enveloppe relative à la gratuité scolaire figure dans le budget 2009 pour un montant de 366.010 €.

Les dotations par élève mises à disposition des directeurs d'écoles s'élèvent à 31,80 € en classe maternelle, à 35,33 € en classe élémentaire et à 41,45 € en classe de perfectionnement.

Pour l'application de la loi "Guermeur", une participation aux frais des écoles privées a été budgétée pour 240.117 €.

Par ailleurs, depuis 1999 une contribution estimée à 110.000 € est versée par les communes d'origine pour les élèves non messins scolarisés à Metz.

La dotation relative au transport des élèves dans le cadre du ramassage scolaire s'élève pour 2009 à 70.000 €.

Le transport des enfants des écoles aux restaurants scolaires nécessite un crédit de 246.000 €.

Environ 420.000 repas seront servis en 2009 dans les différents restaurants scolaires messins et la distribution de lait sera poursuivie dans les écoles maternelles pour un montant global de 1.104.500 €.

Une enveloppe de 140.000 € est réservée pour les activités dans les écoles :

- Classes de découvertes, sorties pédagogiques,
- Activités pédagogiques,
- Classes de patrimoine.

Enfin un crédit de 400.000 € sera consacré à l'extension de l'accueil périscolaire.

3.2.2. Améliorer le cadre de vie dans tous les quartiers

a) Environnement

Complétant notre action en matière de qualité de la vie à travers le budget des Espaces Verts et celui de la Propreté, un crédit global de 856.200 € sera affecté à des actions liées à l'environnement :

- Piscine Belletanche : mise en place de panneaux solaires thermiques : 300.000 €
- Transformation de 3 chaufferies au fioul en chaufferies au gaz : 202.100 €
- Analyse des sites et sols pollués : 20.000 €
- Mise aux normes ISO 14001 des services techniques (travaux de transformation de chaufferies des bâtiments municipaux Rue Dreyfus Dupont et Rue du Canal) : 112.100 € (une participation de 10.000 € est attendue des services de l'Etat).
- Eclairage public : mise en place de compteurs – tranche 2009 : 250.000 €
- Programme d'efficacité énergétique isolation des combles de 5 groupes scolaires - tranche 2009 : 252.000 €
- Remplacement de la télégestion des chaufferies : 250.000 €
- Télé-comptage des énergies : étude de 10.000 € en 2009 (coût total de l'opération : 400.000 €) visant à l'installation dans les bâtiments municipaux à partir de 2010 du télécomptage à distance des fluides. Ce contrôle des consommations d'électricité, de chauffage et d'eau permettra d'optimiser la gestion des bâtiments, en associant et en sensibilisant les utilisateurs par des actions d'information et de prévention
- Achat d'une caméra thermique : 10.000 €
- Par ailleurs, une somme de 40.000 € sera affectée à des opérations de sensibilisation dans le domaine de l'environnement.

b) Amélioration du cadre de Vie

Espaces Verts

L'enveloppe globale 2009 se monte à 849.800 € comprenant les opérations suivantes :

Ancienne Ville

* Square Gustave Kahn : rénovation 25.000 €

Sablon

* Parc de la Seille : étude visant à la mise en place d'une passerelle côté complexe sportif les Arènes 50.000 €

Borny

* Parc Gloucester : travaux d'amélioration 12.000 €

Divers quartiers :

- Extension de diverses promenades et aménagements 176.000 €

Quartier Patrotte :

Aménagement terrain de pétanque (8.000 €)

Quartier les Isles :

Création d'une promenade en berges de

Moselle au camping de Metz plage (168.000 €)

- Equipement et entretien des aires de jeux et jardins et acquisition de mobilier urbain 280.000 €

- Confortement et mise en valeur des cours d'eau	42.000 €
- Rénovation des serres municipales	25.000 €
- Travaux et acquisition de matériel visant à l'amélioration des conditions de travail	218.800 €

Le patrimoine vert de la Ville occupe une surface d'environ 515 hectares ; son entretien par les Espaces Verts ou par entreprise nécessite une dotation de fonctionnement de 1.606.730 € comprenant notamment 297.940 € pour l'achat de végétaux et de fournitures horticoles et 20.000 € pour l'outillage.

c) Propreté

La Ville de Metz assure le nettoyage des voies publiques qui requiert 627.660 € dont 35.000 € pour la campagne de propreté canine et 373.500 € sont nécessaires au financement des toilettes publiques. De plus, 5.000 € sont prévus pour financer l'enlèvement des tags sur le patrimoine municipal et sur celui des particuliers.

3.2.3. Refonder la politique de l'emploi

Dans le cadre des orientations politiques, la municipalité propose de refonder le service en le nommant « METZ EMPLOI INSERTION » et en renforçant ses missions.

A ce titre, un crédit supplémentaire de 4.500 € accompagnera cette transformation et 6.000 € seront consacrés à une campagne d'information sur les services offerts par la nouvelle structure. Celle-ci disposera d'un budget global de 372.328 € qui permettra de développer des partenariats avec des associations d'insertion professionnelle ainsi qu'avec la mission locale (subvention de 191.660 €), de participer également au fonds d'aide aux jeunes (24.392 €) et de prendre en charge le salaire de l'agent du pôle emploi.

3.2.4. Animer la ville pour tous ses habitants et tous ses quartiers

a) Culture

La politique culturelle municipale va se réorienter pour proposer à tous les habitants une offre accessible et de qualité.

Travaux structurants

<u>Travaux visant à permettre l'ouverture au public de façon régulière de l'Eglise des Trinitaires et de la Porte des Allemands</u>	300.000 €
<u>Salle des musiques actuelles (tranche 2009)</u>	1.000.000 €

Si Metz se situe dans un bassin de vie très vivant en matière de diffusion de musiques, il existe pour autant toute une frange de la programmation en musiques actuelles qui ne trouve actuellement pas sa place.

Aussi afin de compléter sa politique dans le domaine musical, de poursuivre la diversification de l'offre culturelle et de répondre à une attente du public et des associations locales, la Ville de Metz souhaite se doter d'un équipement structurant dans le domaine des musiques actuelles, secteur qui pèse de plus en plus dans le paysage artistique, culturel économique et social en France mais aussi à l'Etranger. Ce nouveau lieu sera pensé en cohérence avec les équipements existants comme les Trinitaires, les Arènes mais aussi l'Arsenal et le Théâtre du Saulcy.

Organiser la rencontre entre les artistes et les publics, favoriser la création, l'expérimentation, le brassage des musiques et des populations concevoir ce lieu comme un espace de vie pour informer les publics, accompagner les pratiques musicales font partie des objectifs fixés par la collectivité.

Il s'agit de construire un équipement culturel dédié à toutes les esthétiques des musiques actuelles et des genres connexes en tenant compte du décloisonnement des domaines artistiques, comprenant une salle modulable en terme de plateau et de jauge de 600 places, des studios de répétition, un studio d'enregistrement, un centre de ressources, des espaces d'accueil (bar, vestiaire,...), des locaux de service (loges, bureaux de production, locaux administratifs, locaux techniques,...), des espaces extérieurs (parking, parking technique,...). La Ville souhaite penser ce lieu avec une esthétique brute mais soignée en rapport avec les expressions artistiques qui y seront développées et en donnant priorité aux installations techniques et à l'acoustique avec une approche HQE exigeante.

Coût total de l'opération : 9.250.000 €

Participations attendues de l'Etat 25 %, de la Région 25 % et de la Communauté Européenne.

Travaux d'entretien

Equipements : Bibliothèques

* Acquisition de collections	435.000 €
* Fonds anciens et patrimoniaux	40.000 €
* Mobilier spécifique pour bibliothèques	20.000 €
* Achat de matériel	15.000 €
* Restauration de documents anciens	9.000 €
* Reliures d'art	9.000 €
<u>Rénovation des médiathèques</u> : (tranche annuelle)	35.000 €
* Médiathèque du Pontiffroy : poursuite de la rénovation des locaux	
* Médiathèque de Borny : réfection complète du parvis (entrée côté du public)	

Archives

* Bâtiment des Archives Municipales : mise en place de Déshumidificateur	50.000 €
* Renouvellement de mobilier et de matériel culturel	10.000 €
* Restauration de documents anciens	30.000 €
* Numérisation de documents anciens	30.000 €

Travaux de restauration et d'entretien des Monuments Historiques

- Eglise Notre-Dame

* Restauration des élévations latérales de la nef et du chœur (participation attendue de l'Etat : 116.800 €)	360.000 €
---	-----------

- Basilique Saint-Vincent	
* restauration du chevet-étude préalable pour la nef (participation attendue de l'Etat : 161.200 €)	560.000 €
- Gros entretien de divers monuments historiques (participation attendue de l'Etat 8.923 €)	53.360 €
<u>Travaux de gros entretien et de sécurité dans divers bâtiments culturels et culturels</u>	430.000 €

Fonctionnement des équipements existants (hors frais de personnel)

Le budget global de fonctionnement des Bibliothèques-Médiathèques s'élève à 326.880 €, celui des Archives Municipales à 19.800 € et 10.347 € pour l'Harmonie Municipale.

Manifestations et organismes culturels

2009 sera marqué par la célébration de l'année Koltès.

Des enveloppes sont consacrées aux manifestations et organismes culturels pour participer à la fois au fonctionnement d'associations culturelles mais aussi à la mise en œuvre de projets artistiques et culturels (730.000 €) ainsi qu'à l'Animation Estivale - atelier d'été pour les enfants, opération pilotée par Jeunesse et Sports (33.000 €). De plus une aide est également apportée à différents porteurs de projets d'envergure comme le Livre à Metz organisateur de l'Été du Livre (180.000 €), l'Association Quai Est qui mettra en œuvre l'année Koltès (300.000 €) ou d'autres associations qui participeront à Metz en Fête, aux Fêtes de la Mirabelle et à la Nuit Blanche (opérations dont le coût global s'élève respectivement à 225.000 €, 600.000 € et 400.000 €).

Dans le cadre des coopérations transfrontalières, un crédit de 84.500 € est prévu pour mettre en place le Prix d'Art Robert Schuman avec les villes de Luxembourg, Sarrebruck et Trèves et en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole à travers l'Ecole Supérieure d'Art Métropole et les Musées de la Cour d'Or.

Dans les champs de la création, diffusion, sensibilisation artistique et culturelle, l'établissement public de coopération culturelle - EPCC Metz en Scènes a été créé par la Ville et le Conseil Régional de Lorraine pour gérer l'Arsenal, les Trinitaires et les studios de répétition et d'enregistrement à Metz Nord. En effet, par délibérations du Conseil Municipal des 3 Juillet, 30 Octobre et 18 Décembre 2008, le Conseil Municipal a décidé de la résiliation des contrats de délégation de service public de l'Arsenal, des Trinitaires et des salles de répétitions de Metz-Nord. Cette nouvelle entité dénommée «Metz en Scènes» est opérationnelle depuis le 1^{er} Janvier 2009 sous la présidence de Bernard Faivre d'Arcier et sous la direction de Jean-François Ramon.

Une subvention de fonctionnement de 3.470.000 € et une autre d'équipement de 80.000 € sont prévues par la Ville.

Une dotation de 1.905.500 € a été prévue à titre de participation au financement du Syndicat Mixte de l'Orchestre National de Lorraine.

En outre, 150.000 € sont prévus pour mettre en place en partenariat avec le Ministère de la Culture et de la Communication, un programme territorial d'éducation artistique.

Enfin 160.000 € seront consacrés à l'aide à l'investissement sous forme de subvention d'équipement aux Conseils de Fabrique.

b) Jeunesse, Sports et vie étudiante :

Une nouvelle politique municipale plus volontaire et à l'écoute a été initiée et se concrétise en 2009.

Travaux

Devant-les-Ponts

* MJC Quatre Bornes	
- Ravalement de façades	8.000 €
- Création d'une nouvelle salle informatique	40.000 €
* FC Devant-les-Ponts	
- Vestiaires terrain synthétique/club house	300.000 €

Plantières-Queuleu

* Centre d'Activités et de Loisirs de Plantières	
- Reprise de la toiture	68.000 €
- Ravalement des façades et remplacement des Portes extérieures en bois	92.000 €

Metz-Centre

* Maison des Associations – Maison Rouge	
- Réfection du logement du concierge	48.000 €

Sablon

* Maison des Associations du Sablon Centre Social	
- Mise aux normes du garage (acoustique, électrique) et remise en peinture	30.000 €
* Piscine Olympique	
- Mise aux normes douches	136.000 €
* Gymnase Hannoncelles	
- Rénovation intérieure et vestiaires	100.000 €
* Gymnase Malraux	
- Etanchéité et réfection des vestiaires	130.000 €
* ES METZ	
- Mise en conformité et extension vestiaires	590.000 €

Magny

- * Centre Familial Social et Culturel de Magny
- Mise en sécurité de l'arrière bâtiment 11.000 €

Borny

- * Centre Social du Petit Bois
 - Reprise de la toiture et mise en sécurité 50.000 €
 - Remise en peinture de la grande salle 24.500 €
 - Rafrâichissement intérieur 25.500 €
 - Mise en sécurité de l'arrière du bâtiment 6.000 €

Grange aux Bois

- * Centre socioculturel Grange aux Bois Rue de Mercy
 - Clôture de l'espace vert à l'arrière du bâtiment 34.000 €
- * Salle polyvalente Grange aux Bois
 - Construction salle 1.000.000 €

Hors canton

- * Complexe Saint-Symphorien
 - Acquisition d'un logiciel de planification 20.000 €
 - Réfection sol de la grande salle 35.000 €
- * Kayak Club
 - Travaux sur bassin 30.000 €

En matière d'entretien annuel, une dotation globale de 600.000 € est inscrite dans ce budget pour assurer la conservation des équipements et de leurs abords par entreprise ou en régie directe. Il s'agit :

- d'assurer la maintenance des piscines (150.000 €)
- de réaliser différents travaux d'entretien sur les terrains de plein air (300.000 €) et les équipements sportifs (150.000 €).

Matériel

120.000 € sont prévus pour l'achat ou le remplacement de divers matériels sportifs pour les stades, les gymnases, les centres balnéaires et les centres socioculturels.

Subventions

L'enveloppe 2009 des subventions pour l'encouragement aux sports s'élève à 1.727.200 €. Sont inclus dans cette dotation :

- les aides destinées aux clubs sportifs amateurs et de haut niveau (1.203.700 €), dont 55.000 € à titre de participation aux frais de fonctionnement du complexe sportif de l'ASPTT Metz rue des Hauts Peupliers
- les subventions pour manifestations sportives (63.000 €)
- l'animation sportive estivale (165.000 €)
- aide au financement des postes de responsables des écoles de sports (30.500 €)
- aide à la licence (55.000 €)
- évènementiel sportif (155.000 €)

Par ailleurs, l'association FC Metz bénéficiera d'une subvention de 900.000 € et la participation de la Ville de Metz à l'Open de Moselle de Tennis s'élèvera à 180.000 €.

L'intervention de la commune dans le domaine socio-éducatif se traduit par un renforcement des aides auprès des MJC, des centres sociaux et socioculturels dans le cadre d'un projet éducatif local servant de référent de travail entre la ville et les acteurs de l'animation. Elle se traduit aussi par la prise en compte des engagements des jeunes de 16 à 25 ans par le biais du dispositif Envie d'Agir, la bourse au permis de conduire ou les projets des associations œuvrant dans le champ des pratiques urbaines.

Pour 2009, les subventions d'actions socio-éducatives se répartissent comme suit :

- fonctionnement et conventionnement (1.428.512 €)
- manifestations, animations (205.503 €)
- projets adolescents (140.000 €)
- bourses permis de conduire (40.000 €)
- colonies de vacances (25.375 €)
- animations estivales jeunesse (20.000 €)
- bourses Envie d'Agir (30.000 €)
- projets culture urbaine (30.000 €)
- Soutien aux initiatives étudiantes et Campus On Air (60 000 €)

soit un crédit global de 1.979.390 €.

Relations avec les clubs

Des contrats d'objectifs établis sur 3 ans seront passés avec les clubs sportifs dès la prochaine saison 2009/2010. Ces contrats traduisent la volonté de la municipalité de construire avec les clubs de véritables projets sportifs avec des objectifs partagés et de mettre en place un suivi de la déclinaison et de l'évolution de ces projets ainsi qu'une évaluation des actions menées.

Développement des pratiques sportives

La Ville souhaite :

Favoriser le développement de nouvelles disciplines sportives soit en mettant les infrastructures à disposition soit en accompagnant le développement de ces disciplines (ex. : beach soccer).

Construire des équipements sportifs nouveaux comme l'équipement sportif polyvalent qui sera opérationnel à la rentrée 2010 à la Grange aux Bois et comprendra un gymnase permettant la pratique de tous les sports collectifs ainsi que deux salles dont l'une sera dédiée à la danse et au théâtre tandis que l'autre sera consacrée aux arts martiaux.

La halle d'athlétisme couverte, L'ANNEAU, est opérationnelle depuis septembre 2008 au complexe des Hauts de Blémont. Demandée par les clubs d'athlétisme, la Ligue Lorraine et le Comité de Moselle d'athlétisme, elle répond au double objectif d'une pratique sportive de masse et d'une pratique de compétition. Elle permet une pratique de toutes les disciplines de l'athlétisme.

Outil au service du développement de l'athlétisme, la halle doit permettre de renforcer les projets sportifs des clubs, de structurer la préparation des athlètes et de diversifier la pratique du sport scolaire.

Semi-marathon

Le parcours du traditionnel semi marathon qui sera organisé le 22 mars 2009 a été complètement revu. Une nouvelle dimension sera donnée à cette course qui préfigurera le futur marathon de 2010. Un nouveau circuit sera proposé qui se déroulera en grande partie dans le centre historique de la ville.

Des animations et manifestations jalonnent le parcours pour faire de cette épreuve une course ludique et culturelle pour le plus grand bonheur de l'élite sportive mais aussi du coureur de loisir.

Le nouveau tracé renforcera ainsi la notoriété de cette manifestation en vue du marathon.

Coupe d'Europe de Marche

Plus proche dans le temps, Metz accueille le 24 mai prochain la Coupe d'Europe de Marche sur un parcours intra muros qui va de la rue Lafayette à la place Mazelle avec départ et arrivée sur la Place du Général de Gaulle. 350 compétiteurs issus d'une trentaine de nations seront ainsi réunis à Metz pour pratiquer cette discipline olympique. Cinq épreuves sont prévues dès 8h dont le 50 kms hommes.

Cette manifestation comme les nombreuses manifestations qui se déroulent à L'ANNEAU (halle d'athlétisme) qui a été inauguré le 28 novembre 2008, viennent conforter la volonté de la Ville de développer un véritable pôle d'athlétisme à partir du formidable outil que constitue L'ANNEAU et de tous les acteurs de l'athlétisme à Metz.

Championnat d'Europe Masculin de basket des moins de 18 ans

Enfin, METZ a eu la chance d'être sélectionnée pour accueillir du 22 juillet au 3 août prochain, les Championnats d'Europe de basket des moins de 18 ans. Ce Championnat, très prestigieux, réunit les meilleurs espoirs du basket. 190 joueurs de très haut niveau parmi lesquels certains jouent déjà en Euroleague et sont promis à la NBA, (Tony Parker est issu de cette sélection) seront présents à Metz et à Hagondange.

Cet événement viendra renforcer la volonté de la Ville de mettre tout en œuvre pour assurer un développement du basket à Metz et soutenir plusieurs initiatives dans ce sens.

c) Loisirs pour tous

Metz Plage

L'opération Metz Plage dont la première édition a vu le jour en 2008 sera renouvelée en 2009. En effet, cette opération a connu en 2008 un vif succès et la Municipalité a souhaité qu'elle soit développée en 2009 tant sur le plan de l'espace, des animations proposées que de la durée. Par ailleurs, une synergie avec les clubs sportifs implantés sur le plan d'eau sera mise en place pour offrir aux jeunes la possibilité de s'initier aux sports nautiques.

3.3. Construire les fondations pour une ville du 21ème siècle

3.3.1. Quartier de l'Amphithéâtre

La mise en œuvre du quartier de l'Amphithéâtre se poursuit sur la base de son plan directeur global. La position du Centre des Congrès à proximité de la gare a été confirmée en prenant en compte ses besoins programmatiques.

Le projet sur les îlots B2 et B3 a été mis au point par les opérateurs qui travaillent aujourd'hui sur l'organisation de leur maîtrise d'ouvrage et les ajustements financiers de leurs opérations.

L'année 2009 sera consacrée principalement :

- A l'accompagnement de la livraison à venir du Centre Pompidou-Metz, avec en particulier le lancement des travaux d'infrastructure et d'espaces publics,
Rue aux Arènes : démarrage mars-avril 2009
Parvis – Jardin Nord : à partir d'avril-mai 2009
- Aux travaux liés à l'organisation de la circulation et la mise en œuvre du projet de TCSP avec l'ensemble des études sur l'Avenue de la Seille
- A l'avancement des îlots B2-B3 avec un lancement dans une première phase de la halle prenant place le long du parvis et l'établissement des permis de construire pour l'ensemble
- Au lancement de la commercialisation de nouveaux îlots de la ZAC avec pour corollaire les études et le lancement des infrastructures intermédiaires, en particulier le prolongement de la Rue Bellechamp (ouvrage SNCF, raccordement à l'Avenue Malraux).

La mise en œuvre du quartier de l'Amphithéâtre se poursuit sur la base de son plan directeur global. La position du Centre des Congrès à proximité de la gare a été confirmée en prenant en compte ses besoins programmatiques.

Le projet sur les îlots B2 et B3 a été mis au point par les opérateurs qui travaillent aujourd'hui sur l'organisation de leur maîtrise d'ouvrage et les ajustements financiers de leurs opérations.

3.3.2. Place de la République et voiries adjacentes

Le projet de réaménagement de la Place de la République débuté en février 2008 entre désormais dans une phase plus concrète après exécution des fouilles archéologiques et des détournements de réseaux nécessaires.

En effet, les travaux de réalisation de la trémie de sortie du parking de l'Arsenal sont en cours et devraient être achevés au premier semestre 2009, parallèlement aux travaux de réaménagement des rues Gaston Dupuis et Avenue Ney (devant l'Arsenal).

Seront dès lors entrepris les travaux de restructuration de la rue du Maréchal Lyautey.

Durant cette période passée, des discussions et analyses ont été menées avec la CA2M pour organiser les itinéraires du TCSP sur cette place. Celles-ci ont abouti à l'évolution du projet vers des voies exclusivement réservées aux transports en commun sur les avenues Schuman et Winston Churchill.

De ce fait, les circulations voitures seront bannies de ces voies dès réalisation en été d'un carrefour giratoire à l'intersection des Avenues J.F Kennedy et Allée Victor Hegly, permettant ainsi l'interdiction de la montée de la rue du Juge Michel vers la Place de la République.

Les travaux de transformation de l'Avenue Ney (entre l'Esplanade et la Place) en promenade paysagée et d'édification du mur d'eau prévu sur la trémie couverte de sortie du parking pourront alors débuter.

Pour fin 2009 l'ensemble des espaces piétonniers (cours piétons) en pied d'immeubles Avenue Schuman et rue Winston Churchill ainsi qu'une grande partie des voies de circulation bus périphériques devraient être achevés.

Pour mi 2010 le cœur de la Place et les plantations et équipements divers de cette Place devraient être opérationnels.

3.3.3. Boulevard de Trèves

L'opération immobilière menée par la SAS TREVES INVESTISSEMENT est en cours et a permis la réhabilitation en bureaux du bâtiment Tour au profit du Conseil Régional. Pour le prolongement de cet édifice, les anciens bâtiments de stockage vont être restructurés pour fin 2009, en locaux commerciaux (boutiques - magasins - restaurants) au rez-de-chaussée et en bureaux supplémentaires pour la Région, en étage.

De l'autre côté du boulevard, les anciens casernements vont être réhabilités et accueilleront des logements, une crèche pour la Région, un musée militaire privé et des cellules artisanales.

Un parking de 300 places environ est d'ores et déjà en place, face à l'aigle américain pour desservir cette nouvelle zone.

Afin d'accompagner cette opération, la Ville a prévu de restructurer l'espace public de ce secteur dès 2009, en ouvrant à la circulation des véhicules légers, la rue du Général Fournier jusqu'au boulevard Paixhans, d'établir une placette urbaine au débouché de la Chaponrue sur le boulevard de Trèves et d'aménager le carrefour en conséquence.

En 2010, lorsque l'opération complète sera en voie d'achèvement le boulevard de Trèves sera quant à lui aménagé de façon plus urbaine afin d'intégrer ce secteur dans une trame urbaine avec des équipements viaires de qualité (éclairage - piste cyclable - contre allée et plantations).

La Chaponrue quant à elle, sera équipée en zone 30, afin de recevoir une ligne aménagée de transports urbains.

3.3.4. Projet urbain Patrotte-Cassin-Metz Nord

L'importance des difficultés sociales et urbaines de ce quartier a conduit la municipalité à décider, lors du Conseil Municipal du 30 octobre 2008, le lancement d'études de définition de renouvellement urbain, pour un montant de 450.000 €. Ces études vont démarrer en 2009 dans le cadre de la procédure des marchés d'études de définition, qui permettra de faire travailler 3 équipes pluridisciplinaires, l'objectif étant de parvenir à l'élaboration d'un projet de recomposition urbaine globale du quartier. La réalisation de ce projet fera ensuite l'objet d'un marché de maîtrise d'œuvre qui sera confié à l'équipe lauréate de la consultation.

3.3.5. Grand Projet de Ville du quartier de Borny

Le programme doit permettre de poursuivre la mise en œuvre des objectifs suivants :

Compléter le désenclavement

Le Boulevard d'Alsace est un axe majeur du quartier, son aménagement va permettre d'améliorer l'accessibilité est-ouest et d'assurer la desserte des équipements de la plate-forme socio-économique, le village de bureaux et les espaces d'habitat.

Cet aménagement favorisera les circulations douces avec la réalisation de pistes cyclables et le passage du TCSP.

Coût de l'aménagement du boulevard d'Alsace : 3.866.668 € TTC

L'aménagement de l'entrée sud permettra de renforcer la jonction nord sud, entre la RN3 et le Boulevard Sébastopol.

Coût : 1.794.000 € TTC

La réfection de nombreuses rues permettra d'assurer la sécurité des usagers.

Coûts : Rue Boulonnais /Picardie : 1.090.752 € TTC

Rue Dauphiné : 670.000 € TTC

Rue d'Artois : 300.000 € TTC

Aménager les espaces publics

L'aménagement du secteur Descartes : il s'agit de permettre la création de logements et d'équipements sur ce secteur

Coût : 861.120 € TTC

Le Parc de Gloucester : l'opération consiste à sécuriser l'accès au parc

Coût : 470.028 € TTC

La création 30 jardins familiaux derrière la halle d'athlétisme

Coût : 143.520 € TTC

Poursuivre une politique volontariste d'équipements publics

La création d'équipements publics diversifiés au sein du quartier renforce l'enracinement de services aux publics.

- *Halle couverte* : l'étude de faisabilité est en cours. Il s'agirait de créer un espace capable d'accueillir une halle couverte et ouverte accueillant des activités commerciales et pouvant développer différents usages (expositions, animations ...)

Coût : 1 076 400 € TTC

- *Salle des Musiques Actuelles*, cet équipement d'agglomération d'une capacité de 600 à 800 spectateurs, sera construit en plein cœur du quartier sur le site de la plate-forme socio-économique

Coût : 9 millions € TTC

- *Création de 3 petits équipements* (appelés fabriques) sur le site de la plate-forme socio-économique tels que : maison des jardiniers et du jardinage, buvette, petite salle d'exposition,...

Coût : 574.080 € TTC

- *Maison de la Justice et du Droit*, afin d'assurer une présence judiciaire de proximité, concourir à la prévention de la délinquance et à l'accès aux droits des habitants.

Coût : 239.200 € TTC

3.3.6. ZAC des Coteaux de la Seille

Les conclusions du Grenelle de l'Environnement relatives à la mise en œuvre d'Ecoquartiers dans les communes ayant des programmes de développement de l'habitat significatif, ont conduit le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDDAT) à lancer plusieurs appels à projets dont un concours «Ecoquartier ».

Ce dernier s'adresse à toute collectivité engagée dans un programme d'aménagement local ambitieux et désireuse de s'inscrire dans un mouvement national de diffusion des bonnes pratiques et de réflexion sur l'aménagement opérationnel durable.

Les projets d'écoquartier doivent s'inscrire dans la continuité des projets territoriaux environnants et justifier d'une qualité significative dans les trois piliers du développement durable (environnemental, économique et social, sociétal). Les collectivités dont le projet sera retenu participeront à des groupes de travail en vue de l'élaboration d'un label national.

La ZAC des Coteaux de la Seille, dont la création a été approuvée par le Conseil Municipal du 29 Mars 2007, répond aujourd'hui largement aux critères de sélection et peut s'inscrire dans la catégorie : « plus de 2000 habitants futurs » (délibération du 26 Février 2009). En effet, cette zone intègre des ambitions renouvelées en faveur du développement durable, s'inscrivant dans la perspective d'endiguer l'étalement urbain par l'aménagement d'un quartier en extension du tissu urbain existant, à une échelle territoriale étendue et répondant aux objectifs des écoquartiers, en particulier dans les domaines suivants :

- la mobilité, notamment grâce à une voie TCSP reliant le centre ville, le Quartier de l'Amphithéâtre et l'extension du Technopôle, et à un réseau intégré favorisant les modes de déplacements doux,
- la densité (1.500 à 1.600 logements, soit 80 logements/ha net),
- la qualité environnementale, particulièrement en généralisant la sobriété énergétique et l'utilisation d'énergies renouvelables,
- la mixité, notamment sociale, avec un minimum de 20 % de logements sociaux, et fonctionnelle avec des équipements, commerces et des services de proximité qui permettront de développer l'emploi et d'animer le quartier,
- la diversité de la typologie des logements qui permettra notamment l'accueil des jeunes familles,
- la concertation, notamment avec les riverains, les futurs habitants, les professionnels de l'immobilier

3.3.7. Pontiffroy, Les Isles, Saulcy

Tout le secteur connaîtra des évolutions importantes en raison de la mise en œuvre du TCSP (Transports en Commun en Site Propre), de la fermeture de la Manufacture de Tabac (Seita), et de l'Hôpital Belle-Isle (restructuration hospitalière au niveau de l'agglomération) ainsi que du projet d'extension des locaux du Conseil Régional de Lorraine.

La Ville fera appel à un urbaniste afin de s'assurer de la qualité et de la cohérence de ces projets de construction et d'aménagement.

3.3.8. Autres investissements structurants

Rénovation de l'éclairage public

Le programme 2009 d'éclairage public quant à lui comprend l'inspection détaillée et la mise en conformité électrique des installations, l'amélioration et l'extension du réseau pour 3.770.000 €. Par ailleurs, les interventions sur les installations en façades et l'enfouissement de réseaux aériens (100.000 €) représentent un objectif permanent de la Ville qui propose sur chaque opération aux partenaires institutionnels ou non de s'inscrire dans une démarche environnementale volontariste.

Urbanisation des quartiers

Au-delà des opérations d'envergure de la Place de la République et du Boulevard de Trèves et de la ZAC de l'Amphithéâtre, les autres quartiers feront également l'objet d'études ou de travaux.

Les opérations suivantes sont proposées :

Extension de la ZAC Cassin

Il s'agit du cœur de l'îlot situé immédiatement au sud de la ZAC Cassin, constitué principalement de friches d'activités et de garages vétustes. La reconquête de ce secteur d'environ 1,7 ha permettrait d'assainir le cœur d'îlot et de réaliser une opération d'habitat mixte et de services, projet à inscrire dans les études qui vont être réalisées en 2009 sur le quartier Patrotte - Cassin - Chemin de la Moselle.

Les crédits proposés correspondent à des études et acquisitions foncières en 2009 et 2010, ainsi que des travaux d'aménagement à partir de 2010.

ZAC Sansonnet

L'aménagement de cette ZAC à vocation principale de logements, dont le démarrage est prévu en régie directe à partir de 2009, nécessite la réalisation de travaux primaires, dont le financement doit partiellement être assuré par le budget principal.

Le crédit proposé correspond à l'aménagement d'un tronçon de la voie de transit reliant la route de Lorry à la rue de la Folie.

Site Charles le Payen

Il s'agit du site libéré depuis l'été 2008 par les anciens ateliers municipaux (Nettoisement, garage PL) et communautaires (Collecte des ordures ménagères, fourrière animale). Les études engagées, en collaboration avec l'EPFL, sur la reconversion de ce site pollué d'environ 2,5 ha, permettent d'envisager la construction d'un programme de 200 logements, après démolition et dépollution.

Le crédit proposé est destiné à engager les études et les travaux de démolition-requalification, aménagement et équipement du site.

Chemin des Vignerons

Il s'agit de l'achèvement d'une opération ponctuelle d'aménagement dans le quartier de Queuleu, qui a permis la construction de 90 logements et mis en œuvre un processus de financement des équipements publics de VRD par les constructeurs.

Le crédit proposé correspond à la dernière tranche d'équipements publics (réalisation d'une voie reliant la rue de l'Amiral Guépratte à la rue de Tivoli).

3.3.9. Multimédia, télécommunication, informatique et nouvelles technologies

Façonner la ville de demain se fait aussi grâce aux nouveaux usages apportés par le développement des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC). Il s'agit, dans une triple logique, d'apporter aux citoyens des services innovants, de conforter l'image de Metz dans ces domaines et de susciter des échanges économiques, la Ville de Metz s'engageant notamment en lançant les premiers services sur téléphonie mobile.

Un regard particulier sera également porté sur le déploiement par les opérateurs des réseaux hauts débits type FTTH et WIFI, en préservant la nécessaire concurrence qui doit permettre aux usagers d'avoir accès à des offres multiples et attrayantes.

Par ailleurs, la réduction de la fracture numérique fera l'objet d'un traitement particulier notamment par le biais de l'offre « Espace Public Numérique ». Il est nécessaire de permettre à tous les Messins d'accéder au multimédia, à internet et ses ressources.

Enfin, la nécessaire veille sur ces technologies et leurs usages sera renforcée par une participation active aux différents réseaux d'échanges, bien entendu régionaux et transfrontaliers, mais aussi nationaux et européens.

De plus, dans le domaine des relations transfrontalières, des initiatives communes, notamment sur les Technologies de l'Information et de la Communication (T.I.C.), seront prises entre les villes regroupées dans le réseau de villes Quattropole. La part de la Ville de Metz est estimée à 212.375 €.

Le fonctionnement et la maintenance du réseau téléphonique municipal nécessitent une dotation de 646.040 € et 35.000 € sont prévus pour des travaux sur les réseaux téléphoniques et l'acquisition d'outillage.

3.3.10. Metz en Scènes

Par délibérations du Conseil Municipal des 3 Juillet, 30 Octobre et 18 Décembre 2008, le Conseil Municipal a décidé de la résiliation des contrats de délégation de service public de l'Arsenal, des Trinitaires et des Salles de répétitions de Metz-Nord et du regroupement de la gestion desdits équipements culturels Messins par le biais d'un Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) à créer entre la Ville de Metz et la Région Lorraine.

Cette nouvelle entité dénommée « Metz en Scènes » est opérationnelle depuis le 1^{er} Janvier 2009 sous la présidence de Bernard Faivre d'Arcier et sous la direction de Jean-François Ramon.

Dotée par la Ville de Metz pour 2009, d'une subvention de fonctionnement de 3.470.000 € et d'équipement de 80.000 €.

Metz en Scènes marque une rupture nette par rapport au passé par l'expérience internationale de son directeur et par la diversité et la réputation des membres de son « conseil d'administration » très au delà de l'enceinte de notre ville.

3.3.11. Démocratie participative

2009 voit la finalisation de la mise en place des outils de démocratie participative (Conseil Economique et Social Local, Conseil Municipal des Enfants, comités de Quartier) pour un budget de fonctionnement de 62 000 €.

Une enveloppe de 165 000 € d'investissements a été identifiée au budget afin de faciliter la concrétisation des premiers projets.

Une fête citoyenne sera organisée en octobre préfigurant la fête du Coquelicot qui se déroulera à partir de 2010 en juin (30 000 €).

Par ailleurs, 35 000 € sont prévus pour améliorer les conditions d'accueil dans les mairies de quartier qui verront se poursuivre les permanences des personnels municipaux et des Elus.

3.3.12. Libération des énergies urbaines

2009 verra l'approfondissement des actions nouvelles en direction des jeunes soutenant leurs initiatives de projets : doublement des crédits parrainage pour les bourses aux projets et défis jeunes ou les accompagnant dans leur parcours de professionnalisation (bourse au permis de conduire) : crédits de 70 000 €.

Ceci sera complété par des actions et projets sur les énergies urbaines (animation des quartiers et événementiel pour 30 000 € de budget) et la mise en place d'un projet éducatif local avec les acteurs de l'Education Populaire.

3.3.13. Metz Métropole Développement – Développement économique

L'action de la ville de Metz en ce domaine bénéficie de l'appui de Metz Métropole Développement, agence créée conjointement avec la CA2M et à laquelle est versée une subvention de 740 000 €. Cette dernière va mettre en place son plan d'action qui vise au développement de filières nouvelles et d'avenir porteuses d'emplois.

La Ville de Metz intervient également dans deux axes prioritaires :

a) l'appui au développement du commerce

Il est prévu de verser :

- à la Fédération des Commerçants des subventions d'un montant maximal de fonctionnement de 243.675 €
- à la Chambre de Commerce et d'Industrie une aide de 100.000 € en 2009 dans le cadre du plan de rénovation 2008-2010 des vitrines des artisans et commerçants du Quartier Outre Seille qui prévoit une participation globale de 300.000 €.

b) l'aménagement des zones d'activités relevant de la compétence municipale : Actipôle et 2 Fontaines notamment.

Ces 2 zones d'activités vieillissantes, dont l'aménagement a débuté dans les années 60, nécessitent une requalification visant à valoriser leur image, grâce à des interventions sur l'espace public, les plantations, la signalétique,...

Le crédit proposé correspond à une première tranche d'actions

3.3.14. Transports en commun et transports doux

La ville sera en appui pour la mise en place du transport en commun en site propre. Elle développera les déplacements doux par différents investissements : véloroute TR4, zones 30, résorption des points noirs vélos, parcage vélos.

Le développement de l'usage du vélo représentera 500.000 € d'investissements.

L'embauche d'un « Monsieur Vélo » permettra d'assurer l'accélération et la persistance des efforts dans ce domaine.

4. L'architecture du budget principal

4.1. La section de fonctionnement

4.1.1. Les recettes

Les Recettes de fonctionnement

NATURE DES RECETTES	BUDGET PRIMITIF 2008	BUDGET PRIMITIF 2009	EVOLUTION 2009/2008
Produits des services, du domaine et ventes	6.906.948	6.791.706	- 1,67 %
Impôts et taxes	79.357.216	83.817.216	+ 5,62 %
Dotations et participations	39.469.427	40.064.413	+ 1,51 %
Autres produits de gestion courante	18.347.238	14.302.162	- 22,05 %
Atténuation de charges	815.905	815.905	-
Total des recettes de gestion courante	144.896.734	145.791.402	+ 0,62 %
Produits financiers	3.340	801.400	pas significatif
Produits exceptionnels	67.041	50.841	- 24,16 %
Total des recettes réelles de fonctionnement	144.967.115	146.643.643	+ 1,16 %
Opérations d'ordre	360.000	360.000	-
Total des recettes de fonctionnement	145.327.115	147.003.643	+ 1,15 %

De 2008 à 2009, l'augmentation des recettes réelles de fonctionnement est de + 1,16 %, soit 1.676.528 Euros. Or, l'augmentation des impôts ménages (taxe d'habitation + 4 % et taxe sur la propriété foncière bâtie + 7 %) conduit à une recette complémentaire escomptée de 2.439.917 Euros. En conséquence, si cette mesure d'augmentation des impôts n'était pas adoptée, les recettes réelles de fonctionnement seraient en diminution de :

Exercice 2008 : 144.967.115 €

Exercice 2009 : 144.203.726 € (sans l'augmentation des taux des deux taxes ménages)

Soit une diminution de 763.389 € (- 0,53 %)

FOYERS FISCAUX

TAXE D'HABITATION

Mise à jour :

26/02/2009

(Source : Etat 1386 bis TH-K)

Résidences principales

	DEP. PRINCIPALES ISOLEES	NOMBRE DE PERSONNES A CHARGE						TOTAL	SANS		AVEC	
		0	1	2	3	4	5 ET +		PERS. A CHARGE	PERS. A CHARGE		
2002-imposés	6 670	33 485	7 412	5 391	2 236	648	304	49 476	33 485	15 991		
2002-exonérés	612	5 120	308	152	78	36	11	5 705	5 120	585		
TOTAL 2002	7 282	38 605	7 720	5 543	2 314	684	315	55 181	38 605	16 576		
EN %		69,96%	13,99%	10,05%	4,19%	1,24%	0,57%	100,00%	69,96%	30,04%		
VAR. 2002/2001		834	-139	-90	-23	-60	-32	490	834	-344		
2003-imposés	6 496	34 231	7 459	5 288	2 187	602	283	50 050	34 231	15 819		
2003-exonérés	625	5 256	342	157	92	41	18	5 906	5 256	650		
TOTAL 2003	7 121	39 487	7 801	5 445	2 279	643	301	55 956	39 487	16 469		
EN %		70,57%	13,94%	9,73%	4,07%	1,15%	0,54%	100,00%	70,57%	29,43%		
VAR. 2003/2002		882	81	-98	-35	-41	-14	775	882	-107		
2004-imposés	6 092	34 247	7 489	5 213	2 146	561	267	49 923	34 247	15 676		
2004-exonérés	619	5 252	337	158	76	33	23	5 879	5 252	627		
TOTAL 2004	6 638	39 499	7 826	5 371	2 222	594	290	55 802	39 499	16 303		
EN %		70,78%	14,02%	9,63%	3,98%	1,07%	0,52%	100,00%	70,78%	29,22%		
VAR. 2004/2003		12	25	-74	-57	-49	-11	-154	12	-166		
2005-imposés	6 365	34 798	7 487	5 074	2 122	527	245	50 253	34 798	15 455		
2005-exonérés	625	5 247	332	156	73	31	19	5 858	5 247	611		
TOTAL 2005	6 990	40 045	7 819	5 230	2 195	558	264	56 111	40 045	16 066		
EN %		71,37%	13,93%	9,32%	3,91%	0,99%	0,47%	100,00%	71,37%	28,63%		
VAR. 2005/2004		546	-7	-141	-27	-36	-26	309	546	-237		
2006-imposés	6 255	34 834	7 309	5 070	2 044	500	225	49 982	34 834	15 148		
2006-exonérés	659	5 263	320	162	76	29	19	5 869	5 263	606		
TOTAL 2006	6 914	40 097	7 629	5 232	2 120	529	244	55 851	40 097	15 754		
EN %		71,79%	13,66%	9,37%	3,79%	0,95%	0,44%	100,00%	71,79%	28,21%		
VAR. 2006/2005		+52	-190	2	-75	-29	-20	-260	+52	-312		
2007-imposés	5 501	34 379	7 252	4 941	1 950	522	228	49 272	34 379	14 893		
2007-exonérés	623	5 269	317	144	74	23	18	5 845	5 269	576		
TOTAL 2007	6 124	39 648	7 569	5 085	2 024	545	246	55 117	39 648	15 469		
EN %		71,93%	13,73%	9,23%	3,67%	0,99%	0,45%	100,00%	71,93%	28,07%		
VAR. 2007/2006		- 449	- 60	- 147	- 96	+ 16	+ 2	- 734	- 449	- 285		
2008-imposés	5 159	34 542	7 107	4 887	1 882	488	210	49 116	34 542	14 574		
2008-exonérés	587	5 328	309	148	74	25	12	5 896	5 328	568		
TOTAL 2008	5 746	39 870	7 416	5 035	1 956	513	222	55 012	39 870	15 142		
EN %		72,48%	13,48%	9,15%	3,56%	0,93%	0,40%	100,00%	72,48%	27,52%		
VAR. 2008/2007		222	-153	-50	-68	-32	-24	-105	222	-327		

Les principaux postes de recettes de fonctionnement du projet du Budget Primitif 2009, d'un montant total de 147 M €, font l'objet des observations ci-après :

4.1.1.1. Impôts et taxes

4.1.1.1.1. Fiscalité locale

L'équilibre du budget 2009 est obtenu par une augmentation modérée et maîtrisée des taux de la fiscalité directe locale.

Les ressources fiscales pour l'année 2009, d'un montant de 47,6 millions d'euros, intègrent :

- l'augmentation obtenue par les taux ; ce montant est de 2.439.917 €.

Le montant total du produit, par rapport au produit 2008, augmente donc de 4.018.575 €.

Les taux que le Conseil Municipal est invité à fixer pour l'exercice 2009, sont les suivants :

Taxes	Rappel 2008	2009	Evolution
Taxe d'habitation	17,06 %	17,74 %	+ 4 %
Taxe foncière	15,62 %	16,71 %	+ 7 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	70,35 %	70,35 %	-

La taxe additionnelle des droits de mutation est estimée à 3 M € pour 2009, en hausse par rapport au Budget Primitif 2008.

En 2008, cette taxe, chiffrée à 2,7 M €, était sous-évaluée, puisque, malgré les mises en garde d'une chute des ventes immobilières, la Ville a perçu en 2008, 3,7 M €, en baisse légère par rapport à 2007 (3,8 M €).

Cependant les professionnels prévoient en 2009, une chute des volumes de transactions de plus de 20 % sur un an au niveau national, phénomène auquel viennent s'ajouter les effets de la conjoncture économique et financière qui devraient faire reculer les prix de l'immobilier. La prévision pour 2009 est donc de 3 M €.

Remarques

a) Taxe d'habitation : baisse du nombre de foyers fiscaux.

En 2008, Metz a perdu 105 foyers fiscaux par rapport à 2007.

En 2005, il y avait 56.111 foyers fiscaux, contre 55.012 en 2008. En conséquence, Metz a perdu 1.099 foyers fiscaux en trois années.

b) Il est nécessaire d'exercer une certaine vigilance à l'égard des prévisions des bases effectuées par les services fiscaux. Lors du vote du produit des impôts locaux, en mars de l'exercice considéré (formulaire 1259 TH-TF), les services fiscaux produisent des données prévisionnelles surdimensionnées, démenties par la réalité présentée en début d'année suivante (formulaire 1288 M).

c) En matière de taxe d'habitation, la politique appliquée par la Ville de Metz concernant les abattements, est la suivante :

ABATTEMENT	% minimum fixé par la loi	% minimum fixé par la Ville de Metz	Soit un montant de (en 2008)
Abattement général à la base	0 %	15 %	425
Abattement pour charge de famille			
1 personne à charge	10 %	15 %	425
2° personne à charge	10 %	15 %	425
3° personne à charge	15 %	20 %	566
à partir de la 4° personne à charge	15 %	20 %	566
Abattement spécial	0 %	0 %	0

d) Estimation des impôts locaux en 2009 :

La valeur locative moyenne était, en 2008, de 2.830 €.

En conséquence, si l'estimation de la valeur locative moyenne, en 2009, est de 2.901 € (+ 2,5 % par rapport à 2008), l'augmentation des taux de la taxe d'habitation (4 %) et du foncier bâti (+ 7 %) conduit à une augmentation moyenne de la cotisation des contribuables de :

Taxe d'habitation 2008	2.830 (base)
Taux	17,06 %
Cotisation	483 €
Taxe d'habitation 2009	2.901 (base)
Taux	17,74 %
Cotisation	515 €
Soit une augmentation moyenne de 32 €	
Foncier bâti 2008	1.415 (base)
Taux	15,62 %
Cotisation	221 €
Foncier bâti 2009	1.451 (base)
Taux	16,71 %
Cotisation	242 €
Soit une augmentation moyenne de 21 €	

4.1.1.1.2. Reversements de la communauté d'agglomération Metz Métropole

Hors fiscalité locale, le poste des impôts et taxes, d'un montant de 36,2 M €, est composé pour l'essentiel de deux reversements de la Communauté d'Agglomération Metz-Métropole (CA2M) dans le cadre du mécanisme de passage en taxe professionnelle unique. En l'absence de nouveaux transferts de compétences, ces deux versements sont identiques à ceux perçus en 2008 : il s'agit d'une part de l'attribution de compensation (29,8 M €) et d'autre part de la dotation de solidarité communautaire (DCS) pour un montant de 3,2 M €.

A noter, de 2006 à 2008, un fléchissement à la fois des bases de la taxe professionnelle et du produit perçu dans le cadre de la TPU par Metz-Métropole.

4.1.1.2. Dotations et participations

Le poste des dotations et participations passe, de 2008 à 2009, de 39,5 M € à 40 M €, soit une hausse de + 1,51 %.

L'essentiel des concours de l'Etat aux collectivités locales fait l'objet d'une enveloppe normée, dont l'indexation au niveau national se limite en 2009, à 2 %.

Ce surplus est concentré sur la dotation globale de fonctionnement (DGF) qui évolue désormais comme la seule inflation prévisionnelle, sans prise en compte de la croissance, comme cela a été indiqué lors du débat d'orientation budgétaire (DOB) du 28 Janvier dernier et sur le fonds de compensation pour la TVA, désormais intégré dans l'enveloppe normée.

A noter que, pour la première fois, depuis 2000, où il y avait eu une diminution de 16,18 % de la DGF, en raison de la perte de la compensation au titre du contingent d'aide sociale, la DGF diminue en 2009 de 0,53 % soit 157.907 Euros par rapport à l'exercice précédent.

Cette diminution risque de s'accélérer par la prise en compte des pertes de population (du fait des restructurations militaires notamment).

Les autres dotations et participations d'importance sont, d'une part, la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSUCS) et d'autre part, les dotations de compensation des exonérations d'impôts locaux qui devraient représenter 4,3 M €, soit une baisse de 14 % par rapport à 2008.

4.1.1.2.1. La Dotation Globale de fonctionnement (DGF)

La dotation globale de fonctionnement (DGF) est constituée de nombreuses composantes, dont le montant est déterminé en fonction de multiples critères, dont notamment la population, la superficie de la commune, le potentiel fiscal puis le potentiel financier.

Créée en 1979, consécutive au versement représentatif de la taxe sur les salaires (VRTS), la DGF a été réformée à de multiples reprises : 1985, 1991, puis 2004-2005.

Faisant suite à la dernière réforme, la DGF de la Ville de Metz comprend les quatre composantes suivantes :

Composantes de la DGF	2008	2009	Evolution en euros 2009/2008	Evolution en % 2009/2008
Dotation de base	15.634.419	15.731.333	96.914	0,62 %
Dotation superficie	13.285	13.457	172	1,29 %
Dotation de garantie	13.086.928	12.825.189	- 261.739	- 2,00 %
Compensations baisses DCTP *	843.190	849.936	6.746	0,80 %
Total notifié	29.577.822	29.419.915	- 157.907	- 0,53 %

* DCTP : Dotation de Compensation de la Taxe Professionnelle

Il convient de faire les remarques suivantes :

a) Baisse de la population DGF

La population de Metz a augmenté régulièrement depuis la seconde guerre mondiale. Cette croissance démographique n'a jamais été interrompue, même si elle a été très lente depuis les années 1970.

L'évolution démographique est la suivante (population totale)

1990 : 123.920 habitants

1999 : 127.498 habitants

2006 : 126.706 habitants

Pour la première fois, en 2006, la population totale de Metz diminue de 792 unités, et c'est bien cette population en diminution qui entre en vigueur au 1^{er} Janvier 2009, pour les dotations versées par l'Etat.

Source INSEE

	1999	2006	Evolution
Population municipale	122.687	124.435	+ 1.748
Population comptée à part	4.811	2.271	- 2.540
Population totale	127.498	126.706	- 792
Résidences secondaires	658	658 *	-
Population DGF	128.156	127.364	- 792

* estimation

C'est donc une diminution, en 2009, de la population DGF de - 0,62 %. Ce mouvement de baisse va sans doute s'accélérer avec les restructurations militaires.

b) Diverses réformes de la D.G.F.

La dotation forfaitaire des communes, fruit de la sédimentation de dotations anciennes, souffre d'un manque de lisibilité et donne lieu à des écarts importants de dotation forfaitaire par habitant entre communes.

La dotation forfaitaire de Metz comprend quatre composantes :

- une dotation de base calculée en fonction de l'importance de la population. Cette dotation de base est égale au produit de la population par un montant de 120 euros par habitant.
- une dotation proportionnelle à la superficie de Metz, égale à 3 euros par hectare en 2005 (superficie de Metz : 4.194 hectares)
- une dotation de garantie. A compter de 2006, le montant du complément de garantie évolue selon un taux égal à 25 % du taux de progression de l'ensemble de la DGF. A compter de 2007, le Comité des Finances Locales a la possibilité de geler cette dotation, dont le taux de croissance est désormais fixé au plus à 25 % de celui de la DGF.
- le montant correspondant à l'ancienne compensation de la suppression de la « part salaires » de la taxe professionnelle et à l'ancienne compensation des baisses de la dotation de compensation de la taxe professionnelle (DCTP) observées entre 1999 et 2001, isolés en tant que tels au sein de la dotation forfaitaire. Cette composante évolue à un taux fixe par le Comité des finances locales égal au plus à 50 % du taux de croissance de l'ensemble de la DGF.

4.1.1.2.2. La dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSUCS)

Dans l'attente de la notification du montant réel par les services de l'Etat, il est proposé d'inscrire une prévision de 4,6 M € (prévision de 4 M € au Budget Primitif 2008).

4.1.1.2.3. Les dotations de compensation des exonérations d'impôts locaux

C'est un montant qui ne cesse de diminuer depuis 2002. Les montants réalisés depuis cette date sont :

2003	7.449.900 €	-	2,89 %
2004	6.634.579 €	-	10,94 %
2005	6.164.449 €	-	7,09 %
2006	5.862.189 €	-	4,90 %
2007	5.500.301 €	-	6,17 %
2008	4.965.638 €	-	9,72 %

Soit une diminution du tiers, de 2003 à 2008 (- 33,3 %).

Il s'agit de diverses compensations au titre des exonérations de taxe d'habitation et des taxes foncières, ainsi qu'une compensation au titre de la taxe professionnelle.

Les montants notifiés par les services de l'Etat au titre de l'exercice 2009, sont :

Allocations compensatrices	2008	2009	Evolution 2009/2008
Taxe d'habitation	2.083.421	2.120.881	+ 1,80 %
Taxes foncières	483.099	436.732	- 9,60 %
Taxe professionnelle	2.399.118	1.699.547	- 29,16 %
TOTAL	4.965.638	4.257.160	- 14,27 %

4.1.1.3. Produit des services et du domaine

Les produits des services et du domaine tiennent compte de l'adoption, lors du Conseil Municipal de Décembre 2009, des tarifs qui sont soit soumis à l'approbation du Conseil Municipal, soit fixés par arrêtés. De 6,9 M € en 2008, ils sont de 6,8 M € en 2009, soit une baisse de - 1,67 %. Evoluent essentiellement à la baisse, les postes suivants :

- les droits de stationnement, de 2,3 M € en 2008 à 2,1 M € en 2009 (les explications ont été fournies lors du débat d'orientation budgétaire) ;
- les droits d'entrées et d'abonnement aux bibliothèques-médiathèques, qui passent de 0,261 M € à 0,200 M €.

4.1.1.4. Autres produits de gestion courante

Comme cela a été expliqué lors du débat d'orientation budgétaire, ce poste connaît une très forte baisse, puisque, d'un exercice à l'autre, il passe de 18,3 M € à 14,3 M € soit une baisse de - 22,05 %.

La cause principale est la diminution de la participation de l'UEM, de 12 M € en 2008, à une prévision de 8,5 M € en 2009 (dividendes en 2009).

4.1.2. Les dépenses

Les Dépenses de fonctionnement

NATURE DES DEPENSES	BUDGET PRIMITIF 2008	BUDGET PRIMITIF 2009	EVOLUTION 2009/2008
Charges à caractère général	31.043.836	33.310.678	+ 7,30 %
Charges de personnel	67.461.137	68.599.462	+ 1,69 %
Atténuations de produits	45.000	45.000	-
Autres charges de gestion courante	26.216.386	30.770.759,76	+ 17,37 %
Frais de fonctionnement des groupes d'élus	179.205	213.265	+ 19,01 %
Total des dépenses de gestion courante	124.945.564	139.939.164,76	+ 6,40 %
Charges financières	969.920	605.586	- 37,56 %
Charges exceptionnelles	452.100	362.100	- 19,91 %
Total des dépenses réelles de fonctionnement	126.367.584	133.906.850,76	+ 5,97 %
Financement de la section d'investissement	18.959.531	25.641.662	+ 35,24 %
dont Amortissements	4.692.371	4.211.631	- 10,25 %
Virement à la section d'investissement	14.267.160	21.430.031	+ 50,21 %
Total des dépenses de fonctionnement	145.327.115	159.548.512,76	+ 9,79 %

De 2008 à 2009, les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de + 5,97 %, soit 7.539.266,76 Euros.

Cette augmentation est à modérer car elle intègre des dépenses précédemment rattachées à la section d'investissement qui désormais figurent en section de fonctionnement CUCS et GIP, réseaux de ville et études urbaines pour 1.690.000 €.

Elle intègre également des dépenses incontournables (entretien, énergie, fluides, CCAS... à hauteur de 1.660.000 €.

Et enfin 240.000 € correspondent à une rpture exceptionnelle de DSP.

Soit un total de 3.590.000 €, soit une augmentation de 2,84 % y compris les frais de personnel.

4.1.2.1. Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel évoluent de la façon suivante :

NATURE	BUDGET PRIMITIF 2008	BUDGET PRIMITIF 2009	EVOLUTION 2009/2008
Charges de personnel (012)	67.461.137	68.599.462	+ 1,69 %
Autres frais *	762.225	1.925.743	sans signification
TOTAL	68.223.362	70.525.205	+ 3,37 %

* Les autres frais comportent les charges à caractère général (011), les autres charges de gestion courante (65), les frais de fonctionnement des groupes d'élus (656) et les charges exceptionnelles (67) gérés par le service des ressources humaines.

Les autres frais, minorés au budget primitif 2008, ont été réabondés en cours d'exercice par décision modificative. Le total des autres frais effectivement réalisé en 2008 est de 1.797.740,16 €, soit une prévision en 2009 de + 7,12 %.

Les dépenses intègrent les mesures générales envisagées au plan national telles que la revalorisation du traitement des fonctionnaires au cours de l'année 2009, le « glissement - vieillesse - technicité » (GVT) qui correspond au développement de la carrière des agents, les effets report en année pleine des recrutements 2008.

Le ratio «Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement » est en 2009, de 51,23 %, à comparer avec les moyennes nationales de la strate.

En 2008, la moyenne nationale est de 53,60 % (source : DGCL, année : 2008, dernière année connue).

En 2008, ce ratio était de 53,38 % (BP 2008) et la moyenne nationale de 53 % (source : DGCL, « les budgets primitifs des communes et des groupements de communes à fiscalité propre en 2005 », 2005, dernière année connue alors).

Par ailleurs, il convient de rappeler que la Ville supporte les pensions de droit local, qui est une spécificité de l'Alsace-Moselle. Si l'on déduit le montant prévisionnel des pensions de droit local, en 2009, soit 2.350.000 €, la charge réelle de la Ville est de 66.249.462 Euros, soit un ratio de 49,47 %.
(66.249.462 divisé par 133.906.851)

4.1.2.2. Charges de gestion

Les charges de gestion générale (moyens de travail des services communaux) évoluent de 31 M € à 33,3 M € (+ 7,30 %).

Quelques augmentations :

	<u>2008</u>	<u>2009</u>
Paiement des repas	837.990	1.092.500
Electricité	2.550.000	2.650.000
Chauffage Urbain	1.050.000	1.100.000

4.1.2.3. Subventions

Les subventions de fonctionnement sont en hausse de + 17,53 % et passent de 26,2 M € en 2008 à 30,8 M € en 2009.

Les subventions de fonctionnement en direction du monde associatif et des autres organismes de droit privé sont de 11,8 M € en 2009, contre 11,7 M € en 2008, soit une progression de 0,56 %.

Le tableau ci-dessous présente les principales évolutions d'un exercice à l'autre :

EVOLUTION DES SUBVENTIONS (Compte 657 4)
COMPARATIF BUDGETS 2009 / 2008

	BP 2008	BP 2009	BP 2009/ 2008
<u>CULTURE</u>			
Fonds d'animation et manifestations	898 770	943 000	4,92%
Association de programmation des Trinitaires	200 000	---	*
Education artistique	0	150 000	
TOTAL	1 098 770	1 093 000	n.s.
<u>ARSENAL</u>			
	2 878 000	---	*
<u>SPORTS ET JEUNESSE</u>			
Subventions Sport	2 450 000	2 627 200	7,23%
Subventions Jeunesse	1 457 902	1 919 390	31,65%
TOTAL	3 907 902	4 546 590	16,34%
<u>AFFAIRES SCOLAIRES</u>			
Loi Guerneur	232 953	240 117	3,08%
Classes découvertes, sorties pédagogiques	107 000	140 000	30,84%
Périscolaire	177 625	400 000	125,19%
TOTAL	517 578	780 117	50,72%
<u>VIE ETUDIANTE</u>			
	---	60 000	n.s.
<u>POLITIQUE DE LA VILLE</u>			
Subventions dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale	---	1 080 000	n.s.
<u>AUTRES</u>			
<u>PROMOTION ECONOMIQUE</u>			
Agence pour le développement économique	---	740 000	
AGURAM	150 000	150 000	0,00%
Délégation à l'emploi	252 159	258 365	2,46%
Action économique	5 096	5 096	0,00%
Office de Tourisme	1 130 000	1 164 000	3,01%
Fédération des Commerçants	346 675	243 675	-29,71%
	1 883 930	2 561 136	35,95%
<u>DIVERS</u>			
Autres subventions (tous services)	1 456 787	1 687 515	15,84%
TOTAL GENERAL	11 742 967	11 808 358	n.s.

n.s. : non significatif

* : Metz en Scènes

L'ensemble des dotations pour subventions à accorder en cours d'exercice feront l'objet de délibérations spécifiques du Conseil Municipal au cours de l'année pour en désigner les bénéficiaires avec la signature d'une convention d'objectifs entre la Ville et ceux-ci notamment lorsque le montant de la subvention dépasse 23.000 € comme le prévoit la réglementation.

L'ensemble des subventions versées par la Ville figurera, comme par le passé, en annexe du compte administratif.

4.1.2.4. Charges financières

En section de fonctionnement, pour le budget principal, les intérêts de la dette sont de 600.000 € en 2009, contre 960.000 € en 2008. Ce poste est en baisse en raison de la réduction de l'encours de dette et de l'absence d'emprunts nouveaux ces dernières années.

Il ne sera pas utile de procéder au recours de nouveaux emprunts pour équilibrer la section d'investissement en 2009, et les années suivantes, en raison de l'existence du capital UEM de 45 M €. Ce financement sera utilisé jusqu'à épuisement de ce capital à partir de 2009.

4.1.2.5. Financement de la section d'investissement

L'épargne brute comprend les deux éléments suivants :

Amortissements	4.211.631,00
Virement de la section de fonctionnement	21.430.031,00

Total	25.641.662,00

Ce montant se compose de la façon suivante :

- Excédent recettes réelles de fonctionnement sur dépenses réelles de fonctionnement	12.736.792,24
Travaux en régie	360.000,00
- Excédent reporté 2008	9.264.869,76
- Montant pris sur le « capital » UEM de 45 M €	3.280.000,00

	25.641.662,00

4.2. La section d'investissement

Le budget d'investissement repose sur le plan pluriannuel d'investissement 2009-2013 et le programme biennal 2009-2010. Il constitue la première tranche de celui-ci.

Les crédits sont votés par chapitre budgétaire, à l'instar des crédits de fonctionnement. Il s'agit de crédits d'équipement ou de crédits financiers (dette, amortissement, écritures d'ordre...).

Tous les crédits d'investissement sont codifiés par un numéro de programme et de service, qui permet d'identifier clairement chaque opération ou type d'opérations budgétées.

4.2.1. Les recettes

Les Recettes d'investissement

NATURE DES RECETTES	BUDGET PRIMITIF 2008	BUDGET PRIMITIF 2009	EVOLUTION 2009/2008
Subventions d'investissement	2.940.700	2.575.000	- 12,44 %
Emprunts et dettes assimilées	16.200.000	-	-
Immobilisations en cours	1.995.503	-	-
Total des recettes d'équipement	21.136.203	2.575.000	- 87,82 %
Dotations, fonds divers et réserves	3.060.500	10.860.033	+ 254,85 %
Autres subventions non transférées	3.992.262	5.844.823	+ 46,40 %
Autres immobilisations financières	59.077	3.288.700	-
Produits des cessions d'immobilisations	9.576.840	4.542.000	- 52,57 %
Excédent (1068)	-	14.625.528,31	
Total des recettes réelles financières	16.688.679	39.161.084,31	+ 134,66 %
Opérations pour compte de tiers dont Centre Pompidou Metz	31.000.000	30.000.000	- 3,23 %
Total des recettes réelles d'investissement	68.824.882	71.736.084,31	+ 4,23 %
Financement de la section d'investissement	18.959.531	25.641.662	+ 35,24 %
dont Amortissement	4.692.371	4.211.631	- 10,25 %
Virement de la section de fonctionnement	14.267.160	21.430.031	+ 50,21 %
Total des recettes d'investissement	87.784.413	97.377.746,31	+ 10,93 %

4.2.1.1. Subventions et participations

Cette recette concerne surtout les amendes de police, élément examiné lors du DOB du 28 Janvier 2009.

Dans l'attente de la notification du montant officiel par le Comité des Finances Locales (qui établit la valeur du point appliqué aux nombres d'amendes réalisées sur le territoire de Metz), il est proposé à minima une prévision de 2,3 M € (2,9 M € en 2008).

4.2.1.2. Recettes diverses

Sont à remarquer et à spécifier trois catégories de recettes financières d'importance :

a) Le fonds de compensation pour la TVA (FCTVA)

Suite au plan de relance gouvernemental, le Conseil Municipal a délibéré le 26 Février 2009 pour bénéficier du reversement du FCTVA de l'année 2008, dès 2009.

En conséquence, à titre exceptionnel, il est possible d'inscrire au Budget Primitif 2009 à la fois le reversement du FCTVA de l'année 2007 (6,6 M €) et de l'année 2008 (4 M €), soit un total général de 10,6 M €.

b) Le produit de cessions d'immobilisations

C'est un produit exceptionnel, qui du fait de la simplification des écritures résultant de la réforme de la nomenclature comptable entrée en vigueur en 2006, est désormais à ouverture automatique, technique qui supprime les inscriptions prévisionnelles. Les montants titrés et mandatés sont retracés au compte administratif.

Seule demeure inscrite en section d'investissement, la prévision de recette globale de l'exercice, qui est de 4,5 M € en 2009 (contre 9,7 M € en 2008).

c) Les subventions d'investissement non transférables

Ce sont des subventions notamment de l'Etat et du Conseil Général, affectés à des opérations spécifiques. Il s'agit essentiellement des subventions affectées aux opérations suivantes :

- GPV Metz Borny (Etat)	1,2 M €
- Place de la République (Conseil Général PACT57)	1,8 M €

4.2.1.3. L'équilibre de la section d'investissement

La section d'investissement est équilibrée de la façon suivante :

Recettes d'équipement	2.575.000,00
Recette financières	39.161.084,31
Participation CA2M pour le Centre Pompidou-Metz	30.000.000,00
Epargne brute	25.641.662,00

TOTAL	97.377.746,31

L'épargne brute est de :	14.625.528,31
	10.656.133,69
+	360.000,00

	25.641.662,00

Soit + 35,24 % par rapport à 2008.

4.2.2. Les dépenses

Les Dépenses d'investissement

NATURE DES DEPENSES	BUDGET PRIMITIF 2008	BUDGET PRIMITIF 2009	EVOLUTION 2009/2008
Immobilisations incorporelles	748.240	1.557.000	+ 108,09 %
Subventions d'équipement versées	1.616.800	1.640.000	+ 1,43 %
Immobilisations corporelles	5.242.270	6.319.770	+ 20,55 %
Immobilisations en cours	45.084.103	36.251.448	- 19,59 %
Total des dépenses d'équipement	52.691.413	45.768.218	- 13,14 %
Emprunts et dettes assimilées	3.733.000	3.339.000	- 10,55 %
Autres immobilisations	-	3.285.000	-
Opérations pour compte de tiers dont Centre Pompidou Metz	31.000.000	30.000.000	- 3,23 %
Total des dépenses réelles d'investissement	87.424.413	82.392.218	- 5,76 %
Opérations d'ordre	360.000	360.000	-
Total des dépenses d'investissement	87.784.413	82.752.218	- 5,73 %

4.2.2.1. Les dépenses d'équipement brut

Ce poste comporte les investissements réalisés directement par la Ville (immobilisations corporelles et incorporelles et travaux divers), ainsi que les subventions d'équipement versées à d'autres organismes.

Le montant total est de 45,8 M € (52,7 M € en 2008).

4.2.2.2. Les autres dépenses

Ces dépenses concernent surtout :

- la tranche 2009 affectée à la poursuite de l'opération Centre Pompidou-Metz, réalisée dans le cadre d'une convention de mandat entre la Ville et la CA2M. Ce programme est donc équilibré à l'euro près en dépenses et en recettes. Le montant 2009 est de 30 M € ;
- le remboursement du capital de la dette (3,7 M € en 2008 et 3,3 M € en 2009). Cette dépense est analysée en détail dans la partie concernant la gestion de la dette ;
- une écriture d'ordre de 360.000 €, relative à la reprise en investissement des travaux réalisés en régie par les services techniques de la Ville, reprise qui permet le remboursement de la TVA sur ces travaux.

5. Les budgets annexes

5.1. Le Budget Annexe des Eaux

Le budget d'exploitation s'équilibre à hauteur de 1.567.333 €.

Les dépenses d'investissement proposées s'élèvent à 1.108.883 €.

Les dépenses s'équilibrent par l'autofinancement et il n'est donc pas nécessaire d'inscrire une prévision d'emprunt pour 2009.

	BP 2008	BP 2009
<u>Exploitation</u>		
<u>DEPENSES</u>		
* Dépenses de gestion courante	417.875	452.710
* Charges financières	16.635	5.740
* Dépenses d'ordre	2.088.281	1.108.883
TOTAL	2.522.791	1.567.333
<u>RECETTES</u>		
* Redevance du fermier	1.560.000	1.300.000
* Autres recettes réelles	203.605	225.790
* Recettes d'ordre	759.186	41.543
TOTAL	2.522.791	1.567.333
<u>Investissement</u>		
<u>DEPENSES</u>		
* Dépenses d'équipement (20,21, 23)	1.041.995	941.340
* Dépenses financières (emprunts)	297.100	126.000
* Dépenses d'ordre	759.186	41.543
TOTAL	2.098.281	1.108.883
<u>RECETTES</u>		
* Recettes d'équipement	10.000	-
* Recettes d'ordre	2.088.281	1.108.883
TOTAL	2.098.281	1.108.883

5.2. Le Budget Annexe du camping

Comme en 2008, le budget d'exploitation s'équilibre à 291.200 € et les dépenses d'investissement s'élèvent à 104.120 €.

	BP 2008	BP 2009
<u>Exploitation</u>		
<u>DEPENSES</u>		
* Dépenses de gestion courante	185.890	185.890
* Charges financières	1.070	1.190
* Dépenses d'ordre	104.240	104.120
TOTAL	291.200	291.200
<u>RECETTES</u>		
* Recettes de gestion courante	141.200	141.200
* Autres recettes réelles	150.000	150.000
TOTAL	291.200	291.200
<u>Investissement</u>		
<u>DEPENSES</u>		
* Dépenses d'équipement	95.980	95.420
* Charges d'emprunt	8.260	8.700
TOTAL	104.240	104.120
<u>RECETTES</u>		
* Recettes d'ordre	104.240	104.120
TOTAL	104.240	104.120

5.3. Le Budget Annexe des Zones

Le budget des zones d'aménagement immobilier est établi selon la méthode de l'inventaire simplifié permanent. Le volume des dépenses et des recettes correspond en grande partie à des écritures techniques de gestion de stock.

Les principales dépenses opérationnelles font l'objet chaque année de délibérations spécifiques de suivi des diverses zones.

	BP 2008	BP 2009
<u>Fonctionnement</u>		
<u>DEPENSES</u>		
* Dépenses de gestion courante	876.250	10.109.773
* Charges financières	-	249.846
TOTAL	876.250	10.359.619
<u>RECETTES</u>		
* Produit des ventes	876.250	10.359.619
TOTAL	876.250	10.359.619

6. Annexe 3 : Ratios

RATIOS

RATIO 1	$\frac{\text{Dépenses réelles de fonctionnement}}{\text{population}}$	1 057
RATIO 2	$\frac{\text{Produit des impositions directes}}{\text{population}}$	376
RATIO 3	$\frac{\text{Recettes réelles de fonctionnement}}{\text{population}}$	1 586
RATIO 4	$\frac{\text{Dépenses d'équipement brutes}}{\text{Population}}$	993
RATIO 5	$\frac{\text{Encours de la dette}}{\text{population}}$	98
RATIO 6	$\frac{\text{Dotation globale de fonctionnement}}{\text{Population}}$	232
RATIO 7	$\frac{\text{Dépenses de personnel}}{\text{Dépenses réelles de fonctionnement}}$	51,23%
RATIO 8	$\frac{\text{Coefficient de mobilisation du}}{\text{potentiel fiscal}}$	103,47%
RATIO 9	$\frac{\text{Dép. réelles fonct + dette en Capital}}{\text{Recettes réelles de fonctionnement}}$	68,31%
RATIO 10	$\frac{\text{Dépenses d'équipement brutes}}{\text{Recettes réelles de fonctionnement}}$	62,62%
RATIO 11	$\frac{\text{Encours de la dette}}{\text{Recettes réelles de fonctionnement}}$	0,06

MOTION 1**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2009 - RECETTES**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22,

Vu les instructions comptables M14, M4 et M49

Vu sa délibération du 29 Novembre 1996 décidant le vote par nature et les durées d'amortissement,

Vu les délibérations des 26 Octobre 2001, 31 Mars 2005 et 30 Mars 2006 complétant les durées d'amortissement,

Vu la délibération du 30 Mars 2006 fixant le régime des provisions

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire du 28 Janvier 2009,

Vu le projet de budget présenté par Monsieur le Maire pour l'exercice 2009,

Vu la fiche de calcul des résultats prévisionnels visés par le maire et le comptable,

Vu le tableau des résultats d'exécution du Budget 2008, établi par le maire, visé par le comptable, accompagné d'une balance établie par le comptable après prise en charge du dernier bordereau de titres et de mandats,

Vu l'état des restes à réaliser, arrêté au 31 Décembre 2008,

La Commission des Finances et des Affaires Economiques entendue,

DECIDE de voter le budget par chapitre conformément à l'article L.2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DECIDE la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2008 pour le Budget Principal, conformément à la fiche de calcul annexée à la présente délibération,

ARRETE le montant du Budget Primitif 2009 en recettes comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT**- Budget Principal**

. Mouvements réels	71 736 084,31
. Mouvements d'ordre	25 641 662,00
. Mouvements budgétaires (propositions nouvelles)	<u>97 377 746,31</u>
. Restes à réaliser	44 867 786,65
. Solde anticipé	<u>5 776 021,35</u>
Total	<u>148 021 554,31</u>

- Budget Annexe des Eaux

. Mouvements réels	0,00
. Mouvements d'ordre	1 108 883,00
. Mouvements budgétaires	<u>1 108 883,00</u>

- Budget Annexe du Camping

. Mouvements réels	0,00
. Mouvements d'ordre	104 240,00
. Mouvements budgétaires	<u>104 240,00</u>

- Budget Annexe des Zones

. Mouvements réels	0,00
. Mouvements d'ordre	0,00
. Mouvements budgétaires	<u>0,00</u>

TOTAL **149 234 677,31**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- <u>Budget Principal</u>	
. Mouvements réels	146 643 643,00
. Mouvements d'ordre	360 000,00
. Mouvements budgétaires	<u>147 003 643,00</u>
. Résultat anticipé	54 264 869,76
Total	<u>201 268 512,76</u>
- <u>Budget Annexe des Eaux</u>	
. Mouvements réels	1 525 790,00
. Mouvements d'ordre	41 543,00
. Mouvements budgétaires	<u>1 567 333,00</u>
- <u>Budget Annexe du Camping</u>	
. Mouvements réels	291 200,00
. Mouvements d'ordre	0,00
. Mouvements budgétaires	<u>291 200,00</u>
- <u>Budget Annexe des Zones</u>	
. Mouvements réels	10 359 619,00
. Mouvements d'ordre	0,00
. Mouvements budgétaires	<u>10 359 619,00</u>
TOTAL	213 486 664,76
TOTAL GENERAL	362 721 342,07
Rappel des dépenses générales	<u>321 001 342,07</u>
Suréquilibre de	41 720 000

DECIDE pour 2009 de fixer les taux des 3 impôts locaux, soit :

- 17,74 % pour la Taxe d'Habitation
 - 16,71 % pour la Taxe Foncière sur les propriétés bâties
 - 70,35 % pour la Taxe Foncière sur les propriétés non bâties
- représentant un produit global de 47.600.000 Euros.

Le Maire,



Dominique GROS.

MOTION 2**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2009 - DEPENSES**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22,

Vu les instructions comptables M14, M4 et M49,

Vu sa délibération du 29 Novembre 1996 décidant le vote par nature et les durées d'amortissement,

Vu les délibérations des 26 Octobre 2001, 31 Mars 2005 et 30 Mars 2006 complétant les durées d'amortissement,

Vu la délibération du 30 Mars 2006 fixant le régime des provisions

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire du 28 Janvier 2009,

Vu le projet de budget présenté par Monsieur le Maire pour l'exercice 2009,

Vu la fiche de calcul des résultats prévisionnels visés par le maire et le comptable,

Vu le tableau des résultats d'exécution du Budget 2008, établi par le maire, visé par le comptable, accompagné d'une balance établie par le comptable après prise en charge du dernier bordereau de titres et de mandats,

Vu l'état des restes à réaliser, arrêté au 31 Décembre 2008,

La Commission des Finances et des Affaires Economiques entendue,

DECIDE de voter le budget par chapitre conformément à l'article L.2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DECIDE la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2008 pour le Budget Principal, conformément à la fiche de calcul annexée à la présente délibération,

ARRETE le montant du Budget Primitif 2009 en dépenses comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT**- Budget Principal**

. Mouvements réels	82 392 218,00
. Mouvements d'ordre	360 000,00
. Mouvements budgétaires (propositions nouvelles)	82 752 218,00
. Restes à réaliser	65 269 336,31
Total	148 021 554,31

- Budget Annexe des Eaux

. Mouvements réels	1 067 340,00
. Mouvements d'ordre	41 543,00
. Mouvements budgétaires	1 108 883,00

- Budget Annexe du Camping

. Mouvements réels	104 240,00
. Mouvements d'ordre	0,00
. Mouvements budgétaires	104 240,00

- Budget Annexe des Zones

. Mouvements réels	0,00
. Mouvements d'ordre	0,00
. Mouvements budgétaires	0,00

TOTAL**149 234 677,31**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- <u>Budget Principal</u>	
. Mouvements réels	133 906 850,76
. Mouvements d'ordre	25 641 662,00
. Mouvements budgétaires	<u>159 548 512,76</u>
- <u>Budget Annexe des Eaux</u>	
. Mouvements réels	458 450,00
. Mouvements d'ordre	1 108 883,00
. Mouvements budgétaires	<u>1 567 333,00</u>
- <u>Budget Annexe du Camping</u>	
. Mouvements réels	187 080,00
. Mouvements d'ordre	104 120,00
. Mouvements budgétaires	<u>291 200,00</u>
- <u>Budget Annexe des Zones</u>	
. Mouvements réels	10 109 773,00
. Mouvements d'ordre	249 846,00
. Mouvements budgétaires	<u>10 359 619,00</u>
TOTAL	171 766 664,76
TOTAL GENERAL	321 001 342,07

Le Maire,



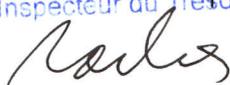
Dominique GROS.

ANNEXE A LA DELIBERATION DU BUDGET PRIMITIF 2009

Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2008

Reprise anticipée ⁽³⁾ (si le compte administratif n'a pas été voté)	
Résultat de fonctionnement 2008	
A Résultat estimé de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 65.123.838,81
B Résultats antérieurs reportés (par délibération du 03/07/2008 sur l'affectation du résultat 2007 précédé du signe + (excédent) ou - (déficit))	+ 3.766.559,26
C Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) (si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	+ 68.890.398,07
Investissement	
D Solde d'exécution 2008 estimé précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	- 581.481,30
D 001 (besoin de financement)	
R 001 (Excédent de financement)	+ 6.357.502,65
E Solde des restes à réaliser d'investissement 2008 ⁽⁴⁾	20.401.549,66
Besoin de financement	20.401.549,66
Excédent de financement ⁽¹⁾	
Besoin de financement F (= D + E)	14.625.528,31
Reprise anticipée C = G + H	68.890.398,07
1) Prévision d'affectation en réserves R 1068 en investissement	14.625.528,31
G = au moins la couverture du besoin de Financement F	
2) H Report en fonctionnement R 002 ⁽²⁾	54.264.869,76
Déficit reporté D 002 ⁽⁵⁾	
1) Indiquer l'origine : Emprunt : ... F, subvention : ... F, ou autofinancement : ... F. 2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement. 3) Joindre les documents prévus par l'arrêté du 24 Juillet 2000 - cf. paragraphe 15 de l'article premier. 4) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de la section de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise après le vote du compte administratif. 5) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.	

Le Trésorier Principal Municipal,
Pour le Trésorier Principal
L'Inspecteur du Trésor Public



Marie Laure MARLIER

Alain GERARD.

Le Maire,



Dominique GROS.

00200 –VILLE DE METZ –BUDGET PRINCIPAL

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

Le Comptable du Trésor,
Pour le Trésorier Principal
L'Inspecteur du Trésor Public
Marie-Laure
Marie-Laure MARLIER

	<i>SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	<i>SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	<i>TOTAL DES SECTIONS</i>
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	205 501 712,37	201 296 256,38	406 797 968,75
Titres de recettes émis (b)	77 773 876,70	201 530 204,40	279 304 081,10
Réductions de titres (c)	14 428 507,37	288 506,12	14 717 013,49
Recettes nettes (d = b - c)	63 345 369,33	201 241 698,28	264 587 067,61
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	205 501 712,37	201 296 256,38	406 797 968,75
Mandats émis (f)	63 960 674,45	136 326 832,17	200 287 506,62
Annulations de mandats (g)	33 823,82	208 972,70	242 796,52
Dépenses nettes (h = f - g)	63 926 850,63	136 117 859,47	200 044 710,10
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		65 123 838,81	64 542 357,51
(h - d) Déficit	581 481,30		

00200 -VILLE DE METZ -BUDGET PRINCIPAL



Marie Laure
Marie Laure MARLIER

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2007	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2008	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2008	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2008
I - Budget principal				
Investissement	6 357 502,65	0,00	-581 481,30	5 776 021,35
Fonctionnement	17 505 148,97	13 738 589,71	65 123 838,81	68 890 398,07
TOTAL I	23 862 651,62	13 738 589,71	64 542 357,51	74 666 419,42
II - Budgets des services à caractère administratif				
VILLE DE METZ - ZONES D'AMENAG				
Investissement	1 630 635,38	0,00	-114 050,93	1 516 584,45
Fonctionnement	353 203,32	0,00	632 070,28	985 273,60
Sous-Total	1 983 838,70	0,00	518 019,35	2 501 858,05
TOTAL II	1 983 838,70	0,00	518 019,35	2 501 858,05
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial				
VILLE DE METZ - SERVICE DES EA				
Investissement	3 030 284,60	0,00	286 091,10	3 316 375,70
Fonctionnement	1 444 756,59	1 256 928,28	1 562 716,23	1 750 544,54
Sous-Total	4 475 041,19	1 256 928,28	1 848 807,33	5 066 920,24

00200 -VILLE DE METZ -BUDGET PRINCIPAL

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2007	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2008	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2008	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2008
VILLE DE METZ - CAMPING METZ				
Investissement	136 865,01	0,00	139 009,80	275 874,81
Fonctionnement	145 339,81	120 481,08	113 557,80	138 416,53
Sous-Total	282 204,82	120 481,08	252 567,60	414 291,34
VILLE DE METZ - GOLF DE METZ T				
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-Total	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL III	4 757 246,01	1 377 409,36	2 101 374,93	5 481 211,58
TOTAL I + II + III	30 603 736,33	15 115 999,07	67 161 751,79	82 649 489,05

00200 VILLE DE METZ - BUDGET PRINCIPAL
 Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
 arrêtée à la date du 31/12/2008

Numero de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotation		124 625 572,73		0,39				124 625 573,12		124 625 573,12
10222	F.C.T.V.A.		78 677 061,78				4 476 071,62		83 153 133,40		83 153 133,40
10223	TLE		5 649 131,08				309 457,00		5 958 588,08		5 958 588,08
10224	Verst pour dépassement PLD		1 550 357,83						1 550 357,83		1 550 357,83
10225	Participations dépassement du COS		478 709,25						478 709,25		478 709,25
10251	Dons et legs en capital		494 491,85						494 491,85		494 491,85
Sous Total compte 102			211 475 324,52		0,39		4 785 528,62		216 260 853,53		216 260 853,53
1068	Excédents de fonct capitalisés		414 927 252,73				13 738 589,71		428 665 842,44		428 665 842,44
Sous Total compte 106			414 927 252,73				13 738 589,71		428 665 842,44		428 665 842,44
Sous Total compte 10			626 402 577,25		0,39		18 524 118,33		644 926 695,97		644 926 695,97
110	Report à nouveau (solde créditeur)		308 856,36	13 738 589,71	17 196 292,61			13 738 589,71	17 505 148,97		3 766 559,26
Sous Total compte 11			308 856,36	13 738 589,71	17 196 292,61			13 738 589,71	17 505 148,97		3 766 559,26
12	Résultat de l'exercice		17 196 292,61	17 196 292,61				17 196 292,61	17 196 292,61		0,00
Sous Total compte 12			17 196 292,61	17 196 292,61				17 196 292,61	17 196 292,61		0,00

00200 VILLE DE METZ - BUDGET PRINCIPAL
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2008

Numero de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1311	États et établissements nationaux		13 656,35						13 656,35		13 656,35
1312	Régions		8 779,26						8 779,26		8 779,26
1318	Autres		3 509 092,86						3 509 092,86		3 509 092,86
Sous Total compte 131			3 531 528,47						3 531 528,47		3 531 528,47
1321	Etat et établissements nationaux		3 788 874,04						3 788 874,04		3 788 874,04
1322	Régions		3 163 317,11						3 163 317,11		3 163 317,11
1324	Communes		87 753,82						87 753,82		87 753,82
1327	Budget communaut et fonds structurels		81 826,89						81 826,89		81 826,89
1328	Autres		3 252 696,14				40 000,00		3 292 696,14		3 292 696,14
Sous Total compte 132			10 374 468,00				40 000,00		10 414 468,00		10 414 468,00
1342	Fonds affectes a l'equipement non transf		28 987 558,06				2 316 494,00		31 304 052,06		31 304 052,06
1343	PAE (Programme d'Aménagement d'ensemble)		241 530,26				21 738,00		263 268,26		263 268,26
1345	Fonds affectes non transf.-Partic. non r		893 583,84				289 254,78		1 182 838,62		1 182 838,62
1346	Participations pour voirie et réseaux		625 409,14				2 505,30		627 914,44		627 914,44

00200 VILLE DE METZ - BUDGET PRINCIPAL
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2008

Numero de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Sous Total compte 134			30 748 081,30				2 629 992,08		33 378 073,38		33 378 073,38
1381	Autres subv. invest. non transférables-E		7 030 498,55				2 089 256,61		9 119 755,16		9 119 755,16
1382	Autres subv. invest. non transférables-R		11 277 563,38				649 988,72		11 927 552,10		11 927 552,10
1383	Autres subv. invest. non transférables-D		25 102 913,98				2 233 384,85		27 336 298,83		27 336 298,83
1384	Autres subv. invest. non transférables-C		51 925,84						51 925,84		51 925,84
1385	Autres subv. invest. non transférables-G		2 366 569,35						2 366 569,35		2 366 569,35
1386	Autres subv. invest. non transférables-A		1 502 181,29						1 502 181,29		1 502 181,29
1387	Autres subv.invest.non transférables-Bud		115 290,00				30 774,09		146 064,09		146 064,09
1388	Autres subv. invest.non transférables-Au		1 933 785,26						1 933 785,26		1 933 785,26
Sous Total compte 138			49 380 727,65				5 003 404,27		54 384 131,92		54 384 131,92
13911	Subv. equipmt transferees c resultat-Eta		3 661,01				1 032,82		4 693,83		4 693,83
13912	Subv. equipmt transferees c resultat-Reg						877,98		877,98		877,98
13918	Subv. equipmt transferees c resultat-Aut		1 475 992,06				120 370,99		1 596 363,05		1 596 363,05
Sous Total compte 139			1 479 653,07				122 281,79		1 601 934,86		1 601 934,86

00200 VILLE DE METZ - BUDGET PRINCIPAL
 Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
 arrêtée à la date du 31/12/2008

Numero de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Sous Total compte 13		1 479 653,07				122 281,79		1 601 934,86		1 601 934,86	
		94 034 805,42				7 673 396,35		101 708 201,77		101 708 201,77	
1641	Emprunts en euros	16 148 161,85				3 704 139,61		3 704 139,61		16 148 161,85	12 444 022,24
Sous Total compte 164		16 148 161,85				3 704 139,61		3 704 139,61		16 148 161,85	12 444 022,24
165	Depots et cautionnements recus	42 273,87				4 508,31		4 508,31		48 868,87	44 360,56
						6 595,00					
16884	Intérêts sur empr établissts de crédit	151 088,79		151 088,79				151 088,79			
								304 025,41			152 936,62
Sous Total compte 168		151 088,79		151 088,79				151 088,79			
								304 025,41			152 936,62
Sous Total compte 16		16 341 524,51		151 088,79		3 708 647,92		3 859 736,71			
								6 595,00		16 501 056,13	12 641 319,42
181	Compte de liaison : affectation	2 880 631,72								2 880 631,72	2 880 631,72
Sous Total compte 18		2 880 631,72								2 880 631,72	2 880 631,72
192	Plus ou moins-values sur cess d'immo	9 080 340,01				862 885,95		862 885,95			
						1 931 197,77		11 011 537,78			10 148 651,83
Sous Total compte 19		9 080 340,01				862 885,95		862 885,95			
						1 931 197,77		11 011 537,78			10 148 651,83
Total classe 1		1 479 653,07		31 085 971,11		4 693 815,66		37 259 439,84		1 601 934,86	
		766 245 027,88		17 349 229,62		28 135 307,45		811 729 564,95		776 072 059,97	
202	Frais d'études documents urbanisme	159 677,60				12 643,88		172 321,48			172 321,48
2031	Frais d'études	3 661 836,72		6 172,51		1 265 391,12		4 933 400,35			4 915 684,07
						17 716,28		17 716,28			

00200 VILLE DE METZ - BUDGET PRINCIPAL
 Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
 arrêtée à la date du 31/12/2008

Numero de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Sous Total compte 203		3 661 836,72		6 172,51		1 265 391,12 17 716,28		4 933 400,35 17 716,28		4 915 684,07	
20414	Communes	16 887,43				20 384,66		37 272,09		37 272,09	
20415	Groupements de collectivités	1 117 600,00				24 970,00		1 142 570,00		1 142 570,00	
204162	CCAS	382 344,34						382 344,34		382 344,34	
20418	Autres organismes publics	1 353 329,01				703 093,00		2 056 422,01		2 056 422,01	
2042	Subv équipt aux personnes de droit privé	1 797 983,73				242 215,75 132,46		2 040 199,48 132,46		2 040 067,02	
Sous Total compte 204		4 668 144,51				990 663,41 132,46		5 658 807,92 132,46		5 658 675,46	
205	Concessions, droits similaires, brevets	2 786 105,33				301 936,45		3 088 041,78		3 088 041,78	
Sous Total compte 20		11 275 764,16		6 172,51		2 570 634,86 17 848,74		13 852 571,53 17 848,74		13 834 722,79	
2111	Terrains nus	5 558 400,96				204 264,18		5 762 665,14		5 762 665,14	
2112	Terrains de voirie	3 612 214,71		5 649,05		57 493,10		3 612 214,71 63 142,15		3 549 072,56	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	31 129 880,84				3 161,20		31 129 880,84 3 161,20		31 126 719,64	
2115	Terrains bâtis	39 618 778,85		5 649,05		10 069,81 1 648 732,52		39 634 497,71 1 648 732,52		37 985 765,19	
2116	Cimetières	1 717 296,37		18 627,70				1 735 924,07		1 735 924,07	

00200 VILLE DE METZ - BUDGET PRINCIPAL
 Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
 arrêtée à la date du 31/12/2008

Numero de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2118	Autres terrains	3 273 819,57				395 524,00		3 669 343,57		3 669 343,57	
Sous Total compte 211		84 910 391,30		24 276,75		609 857,99		85 544 526,04		83 829 490,17	
				5 649,05		1 709 386,82		1 715 035,87			
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	155 308,80						155 308,80		155 308,80	
2128	Autres agencements, aménagements terrains	17 889 677,51		454 198,02		1 215 888,42		19 559 763,95		19 559 763,95	
Sous Total compte 212		18 044 986,31		454 198,02		1 215 888,42		19 715 072,75		19 715 072,75	
21311	Hôtel de ville	5 843 417,67		299 681,75				6 143 099,42		6 143 099,42	
21312	Bâtiments scolaires	71 510 337,64		1 709 282,60				73 219 620,24		73 219 620,24	
21316	Construct-Bâtiments publics-Equipt cimet	1 741 466,21		15 783,10				1 757 249,31		1 757 249,31	
21318	Autres bâtiments publics	170 062 353,19		480 965,25		525 458,58		170 543 318,44	525 458,58	170 017 859,86	
2132	Immeubles de rapport	18 802 311,54		14 256,32		160 569,39		18 816 567,86	160 569,39	18 655 998,47	
2135	Install gales, agencemts, aménagts const	7 853 701,45		3 188 871,05		20 970,07		11 063 542,57		11 063 542,57	
2138	Autres constructions	6 019 468,57		22 325,73				6 041 794,30		6 041 794,30	
Sous Total compte 213		281 833 056,27		5 731 165,80		20 970,07		287 585 192,14		286 899 164,17	
						686 027,97		686 027,97			
2145	Constr sol autrui Instal gales agenct am	355 216,30		947 979,09				1 303 195,39		1 303 195,39	

00200 VILLE DE METZ - BUDGET PRINCIPAL
 Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
 arrêtée à la date du 31/12/2008

Numero de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Sous Total compte 214		355 216,30		947 979,09				1 303 195,39		1 303 195,39	
2151	Réseaux de voirie	130 663 910,61		3 774 924,53				134 438 835,14		134 438 835,14	
2152	Installations de voirie	78 691 515,48		4 655 752,03				83 347 267,51		83 347 267,51	
21531	Réseaux d'adduction d'eau	28 828,18						28 828,18		28 828,18	
21534	Réseaux d'électrification	1 611 282,75						1 611 282,75		1 611 282,75	
21538	Autres réseaux	19 863 267,04				72 559,80		19 935 826,84		19 935 826,84	
21571	Matériel et outillage de voirie-Mat roul	2 483 793,74				497 736,91		2 981 530,65		2 981 530,65	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	494 346,54						494 346,54		494 346,54	
2158	Autres installations, matériel et outill	2 737 790,82				345 891,92		3 083 682,74		3 079 385,74	
Sous Total compte 215		236 574 735,16		8 430 676,56		916 188,63		245 921 600,35		245 917 303,35	
				4 297,00				4 297,00			
2161	Oeuvres et objets d'art	990 133,70				404 187,20		1 394 320,90		1 394 320,90	
2162	Fonds anciens des bibliothèques et musée	1 229 517,97				41 500,00		1 271 017,97		1 271 017,97	
2168	Autres collections et oeuvres d'art	234 046,57		58 682,54				292 729,11		292 729,11	
Sous Total compte 216		2 453 698,24		58 682,54		445 687,20		2 958 067,98		2 958 067,98	

00200 VILLE DE METZ - BUDGET PRINCIPAL
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2008

Numero de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2181	Installat génér,agencet et aménagt divers	280 150,70						280 150,70		280 150,70	
2182	Matériel de transport	11 554 108,53			156 350,70	404 373,87		11 958 482,40		11 392 082,88	
						410 048,82		566 399,52			
2183	Matériel bureau et matériel informatique	9 402 351,07				715 519,92		10 117 870,99		10 117 870,99	
2184	Mobilier	2 607 904,05				307 444,64		2 915 348,69		2 915 348,69	
2188	Autres immobilisations corporelles	8 288 647,41				1 028 193,23		9 316 840,64		9 316 840,64	
Sous Total compte 218		32 133 161,76			156 350,70	2 455 531,66		34 588 693,42		34 022 293,90	
Sous Total compte 21		656 305 245,34		15 646 978,76		5 664 123,97		677 616 348,07		674 644 587,71	
				166 296,75		2 805 463,61		2 971 760,36			
2312	Terrains	1 720 927,22			560 177,96	567 735,89		2 288 663,11		1 728 485,15	
								560 177,96			
2313	Constructions	21 019 177,73			4 240 763,10	11 727 155,34		32 746 333,07		28 504 567,33	
						1 002,64		4 241 765,74			
2315	Install matériel et outillage techniques	31 511 917,91			10 782 289,28	14 968 401,08		46 480 318,99		35 373 318,21	
						324 711,50		11 107 000,78			
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	65 613,54			58 682,54	22 526,64		88 140,18		29 457,64	
								58 682,54			
2318	Autres immobilisat corporelles en cours	38 649,78			5 589,34	42 164,12		80 813,90		75 224,56	
								5 589,34			
Sous Total compte 231		54 356 286,18		15 647 502,22		27 327 983,07		81 684 269,25		65 711 052,89	
						325 714,14		15 973 216,36			
237	Avances versées sur command immo incorpo	334 119,47						334 119,47		334 119,47	

00200 VILLE DE METZ - BUDGET PRINCIPAL
 Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
 arrêtée à la date du 31/12/2008

Numero de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
238	Avances versées sur commande immo corpor	2 507 677,19				24 000,73		2 531 677,92		1 952 712,74	
						578 965,18		578 965,18			
	Sous Total compte 23	57 198 082,84				27 351 983,80		84 550 066,64		67 997 885,10	
				15 647 502,22		904 679,32		16 552 181,54			
241	Immo mises en concession ou en affermage	6 562 467,35						6 562 467,35		6 562 467,35	
2421	Immobil mises à disposition de la région	2 745 168,89						2 745 168,89		2 745 168,89	
2422	Immob mises à disposition du département	5 652 452,71						5 652 452,71		5 652 452,71	
2423	Immob.mises à disposition d' E. P. C. I	23 301 675,63						23 301 675,63		23 301 675,63	
	Sous Total compte 242	31 699 297,23						31 699 297,23		31 699 297,23	
	Sous Total compte 24	38 261 764,58						38 261 764,58		38 261 764,58	
261	Titres de participation	83 873,87						83 873,87		83 509,90	
						363,97		363,97			
266	Autres formes de participation	480 750,05						480 750,05		480 750,05	
	Sous Total compte 26	564 623,92						564 623,92		564 259,95	
						363,97		363,97			
272	Titres immobilisés (droits de créance)	62 912,69						62 912,69		55 934,37	
						6 978,32		6 978,32			
274	Prêts	50 816,34				624,74		51 441,08			
						51 441,08		51 441,08			0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 425 984,63				950,00		1 426 934,63		1 426 934,63	

00200 VILLE DE METZ - BUDGET PRINCIPAL
 Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
 arrêtée à la date du 31/12/2008

Numero de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
27638	Créances sur les autres établis publics	1 972 852,46				8 258,02		1 972 852,46	8 258,02	1 964 594,44	
2764	Créanc partiel et autr pers droit privé	0,05				0,05		0,05	0,05		0,00
27688	Intérêts courus sur créances diverses			40 719,62				40 719,62		40 719,62	
Sous Total compte 276		1 972 852,51		40 719,62		8 258,07		2 013 572,13	8 258,07	2 005 314,06	
Sous Total compte 27		3 512 566,17		40 719,62		1 574,74		3 554 860,53	66 677,47	3 488 183,06	
2802	Frais études,élabo,modif,révis doc urban	51 159,45				17 287,65		68 447,10		68 447,10	
28031	Frais d'études	179 302,10				117 125,64		296 427,74		296 427,74	
280414	Communes					16 887,43		16 887,43		16 887,43	
280415	Groupements de collectivités	111 760,00				111 760,00		223 520,00		223 520,00	
2804162	CCAS	323 866,97				54 654,29		378 521,26		378 521,26	
280418	Autres organismes publics	153 749,22		273 800,00		14 834,00		14 834,00		674 929,88	
28042	Subvent équipt personnes de droit privé	119 055,45				322 801,45		441 856,90		441 856,90	
2805	Concessions,droits et valeurs similaires	2 232 887,57				299 507,03		2 532 394,60		2 532 394,60	
Sous Total compte 280		3 171 780,76		273 800,00		14 834,00		14 834,00		4 632 984,91	
						1 202 238,15		4 647 818,91			

00200 VILLE DE METZ - BUDGET PRINCIPAL
 Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
 arrêtée à la date du 31/12/2008

Numero de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
281571	Matériel roulant		856 676,62	0,02		255 352,92		0,02	1 112 029,54		1 112 029,52
281578	Autre matériel et outillage de voirie		383 493,27			29 903,41		413 396,68			413 396,68
28158	Autres install, matériel et outill techn		1 582 018,16	4 297,00		1 307,00		5 604,00			1 876 773,92
28181	Instal général, agenct et aménagt divers		41 992,16			2 388,86		44 381,02			44 381,02
28182	Matériel de transport		5 163 769,96	156 350,72		5 451,00		161 801,72			5 644 552,93
28183	Matériel de bureau et matériel informati		7 299 534,13	0,35		2 683,13		2 683,48			8 363 195,17
28184	Mobilier		1 414 790,23			362 161,44		1 776 951,67			1 776 951,67
28188	Autres immobilisations corporelles		4 546 940,72			3 607,50		3 607,50			5 805 034,81
	Sous Total compte 281		21 289 215,25	160 648,09		13 048,63		173 696,72			25 036 315,72
	Sous Total compte 28		24 460 996,01	160 648,09		27 882,63		188 530,72			29 669 300,63
	Total classe 2	767 118 047,01		15 854 518,98		35 616 200,00		818 588 765,99			798 791 403,19
			24 460 996,01		16 087 598,97		8 918 068,45		49 466 663,43		29 669 300,63
4011	Fournisseurs		2 855 124,23	30 008 104,38				30 008 104,38			2 865 873,88
40171	Fournisseurs - Retenues de garantie		16 919,77	1 583,49				1 583,49			41 881,20
40172	Fournisseurs - Oppositions		264,00					264,00			264,00

00200 VILLE DE METZ - BUDGET PRINCIPAL
 Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
 arrêtée à la date du 31/12/2008

Numero de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Sous Total compte 401				30 009 687,87				30 009 687,87			
		2 872 308,00		30 045 398,95				32 917 706,95			2 908 019,08
4041	Fournisseurs d'immobilisations	6 646 146,55		60 124 278,03				60 124 278,03			
40471	Fourniss d'immob - Retenues de garantie			15 025,61				15 025,61			
40472	Fournisseurs d'immobilis - Oppositions	43 022,32		40 355,92				83 378,24			68 352,63
				299,00				299,00			
				299,00				299,00			0,00
Sous Total compte 404				60 139 602,64				60 139 602,64			
		6 689 168,87		57 466 051,13				64 155 220,00			4 015 617,36
Sous Total compte 40				90 149 290,51				90 149 290,51			
		9 561 476,87		87 511 450,08				97 072 926,95			6 923 636,44
4111	Redevables - Amiable	1 102 863,42		51 550 942,11				52 653 805,53			1 061 733,54
				51 592 071,99				51 592 071,99			
4116	Redevables - Contentieux	202 755,74		2 931,22				205 686,96			107 828,31
				97 858,65				97 858,65			
Sous Total compte 411				51 553 873,33				52 859 492,49			1 169 561,85
		1 305 619,16		51 689 930,64				51 689 930,64			
4141	Locataires-Acquéreurs locat - Amiable	173 819,94		2 610 094,37				2 783 914,31			172 553,16
				2 611 361,15				2 611 361,15			
4146	Locataires-Acquéreurs locat -Contentieux	6 940,69		30 932,51				37 873,20			28 282,82
				9 590,38				9 590,38			
Sous Total compte 414				2 641 026,88				2 821 787,51			200 835,98
		180 760,63		2 620 951,53				2 620 951,53			
Sous Total compte 41				54 194 900,21				55 681 280,00			1 370 397,83
		1 486 379,79		54 310 882,17				54 310 882,17			
421	Personnel - Rémunérations dues		52,21	49 161 852,83				49 161 852,83			
				49 178 957,23				49 179 009,44			17 156,61

00200 VILLE DE METZ - BUDGET PRINCIPAL
 Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
 arrêtée à la date du 31/12/2008

Numero de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
427	Personnel - Oppositions			152 486,45				152 486,45			
					152 486,45				152 486,45		0,00
	Sous Total compte 42		52,21	49 314 339,28				49 314 339,28			17 156,61
					49 331 443,68				49 331 495,89		
431	Sécurité Sociale		21,00	2 654 662,51				2 654 662,51			248,00
					2 654 889,51				2 654 910,51		
437	Autres organismes sociaux		369,60	11 862 543,94				11 862 543,94			554,38
					11 862 728,72				11 863 098,32		
	Sous Total compte 43		390,60	14 517 206,45				14 517 206,45			802,38
					14 517 618,23				14 518 008,83		
4411	Etat aut coll publ-Subv à recev Amiable	255 469,06		1 247 125,84				1 502 594,90			149 958,47
					1 352 636,43				1 352 636,43		
4416	Etat aut coll publ-Subv à recev Content	87 916,44		101 250,40				189 166,84			172 103,73
					17 063,11				17 063,11		
	Sous Total compte 441	343 385,50		1 348 376,24				1 691 761,74			322 062,20
					1 369 699,54				1 369 699,54		
44311	Op particul avec Etat Dépenses			11 307,52				11 307,52			0,00
					11 307,52				11 307,52		
44312	Op particul avec Etat Rec Amiable	102 035,74		114 024 444,07				114 126 479,81			328 185,01
					113 798 294,80				113 798 294,80		
44316	Op particul avec Etat Rec Contentieux	22 113,35		1 706 515,00				1 728 628,35			5 179,60
					1 723 448,75				1 723 448,75		
44322	Op particul avec Région Rec Amiable			13 751,30				13 751,30			3 648,03
					10 103,27				10 103,27		
44341	Op particul avec Cnes Dépenses			20 384,66				20 384,66			0,00
					20 384,66				20 384,66		
44342	Op particul avec Cnes Rec Amiable			29 811 877,88				29 811 877,88			2 484 006,00
					27 327 871,88				27 327 871,88		

00200 VILLE DE METZ - BUDGET PRINCIPAL
 Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
 arrêtée à la date du 31/12/2008

Numero de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44351	Op partiel avec Group Dépenses		23 815,22	1 936 796,35	1 912 981,13			1 936 796,35			0,00
44352	Op partiel avec Group Rec Amiable			4 293 785,24	4 206 776,24			4 293 785,24			87 009,00
44371	Op partiel avec C C A S Dépenses		16 947,33	11 322 048,57	11 317 581,24			11 322 048,57			12 480,00
44372	Op partiel avec C C A S Rec Amiable			156 148,70	156 148,70			156 148,70			0,00
44381	Autr services, organ publics - Dépenses		214 328,00	933 149,13	718 821,13			933 149,13			0,00
44382	Autr services, organ publics-Recettes Am		149 492,96	12 149 746,56	12 297 245,56			12 299 239,52			1 993,96
44386	Autr servic, organ publics-Recettes cont		830,00		98,96			830,00			731,04
Sous Total compte 443			274 472,05	176 379 954,98	173 501 063,84			176 654 427,03			2 910 752,64
			255 090,55					173 756 154,39			12 480,00
4452	Etat - TVA intra-communautaire due		234,00	15 071,02	39 025,81			15 071,02			24 188,79
44551	Etat - TVA à décaisser		7 445,00	117 731,00	117 795,00			117 731,00			7 509,00
44566	TVA déduct sur autres biens et services		1,15	73 854,38	73 854,00			73 855,53			1,53
44567	Etat - Crédit de TVA à reporter			40 820,00	40 820,00			40 820,00			0,00
44571	Etat - TVA collectée		381,14	187 517,95	187 542,15			187 517,95			405,34
Sous Total compte 445			1,15	434 994,35	459 036,96			434 995,50			1,53
			8 060,14					467 097,10			32 103,13

00200 VILLE DE METZ - BUDGET PRINCIPAL
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2008

Numero de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
447	Autres impots taxes versements assimilés		2 793,00	1 396 091,53	1 394 705,53			1 396 091,53	1 397 498,53		1 407,00
Sous Total compte 44		617 858,70	265 943,69	179 559 417,10	176 724 505,87			180 177 275,80	176 990 449,56	3 232 816,37	45 990,13
451001	ville de metz - service des eaux		4 559 377,47	1 090 350,41	1 526 266,44			1 090 350,41	6 085 643,91		4 995 293,50
451002	ville de metz - camping metz		138 429,72	204 878,18	483 904,11			204 878,18	622 333,83		417 455,65
451003	ville de metz - zones d'amenagem		1 983 838,70	1 384,13	875 840,00			1 384,13	2 859 678,70		2 858 294,57
Sous Total compte 451		6 681 645,89		1 296 612,72	2 886 010,55			1 296 612,72	9 567 656,44	8 271 043,72	
454103	Travaux effectués d'office(dépenses)	10 691,16						10 691,16		10 691,16	
454203	Travaux effectués d'office(recettes)		10 594,41						10 594,41		10 594,41
Sous Total compte 454		10 691,16	10 594,41					10 691,16	10 594,41	10 691,16	10 594,41
458108	Op inv sous mandat Dépenses	11 182 069,30				22 906 975,12	87 009,00	34 089 044,42	87 009,00	34 002 035,42	
458109	Op inv sous mandat Dépenses	4 263 243,39				171 540,06		4 434 783,45		4 434 783,45	
458114	Op inv sous mandat Dépenses	1 428 799,92				106 630,38	9 439,55	1 535 430,30	9 439,55	1 525 990,75	
458115	Op inv sous mandat Dépenses					244 028,72	794,55	244 028,72	794,55	243 234,17	
458116	Op inv sous mandat Dépenses					249 991,88		249 991,88		249 991,88	

00200 VILLE DE METZ - BUDGET PRINCIPAL
 Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
 arrêtée à la date du 31/12/2008

Numero de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
458208	Op inv sous mandat Recettes		15 640 111,47			14 400 000,00		14 400 000,00			
						39 900 000,00		55 540 111,47			41 140 111,47
458209	Op inv sous mandat Recettes		1 811 007,82					1 811 007,82			1 811 007,82
458211	Op inv sous mandat Recettes		321 603,41			19 225,40		340 828,81			340 828,81
458212	Op inv sous mandat Recettes		327 512,98			304 770,79		632 283,77			632 283,77
458213	Op inv sous mandat Recettes		171 303,28			6 711,45		178 014,73			178 014,73
458214	Op inv sous mandat Recettes		508 087,00			176 382,00		684 469,00			684 469,00
458216	Op inv sous mandat Recettes					249 991,88		249 991,88			249 991,88
Sous Total compte 458			16 874 112,61			38 079 166,16		54 953 278,77			40 456 035,67
			18 779 625,96			40 754 324,62		59 533 950,58			45 036 707,48
Sous Total compte 45			16 884 803,77	1 296 612,72		38 079 166,16		56 260 582,65			40 466 726,83
			25 471 866,26	2 886 010,55		40 754 324,62		69 112 201,43			53 318 345,61
4621	Créances cess d'immobilisation - amiable			3 881 117,72				3 881 117,72			485 000,00
				3 396 117,72				3 396 117,72			
4626	Créances cess d'immobilisations content			1,00				1,00			1,00
Sous Total compte 462				3 881 118,72				3 881 118,72			485 001,00
				3 396 117,72				3 396 117,72			
4632	Empt publics - Intérêts à payer			135 703,96				135 703,96			
				135 703,96				135 703,96			0,00
Sous Total compte 463				135 703,96				135 703,96			
				135 703,96				135 703,96			0,00

00200 VILLE DE METZ - BUDGET PRINCIPAL
 Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
 arrêtée à la date du 31/12/2008

Numero de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4643	Vacations encaissées à reverser		166,40	84 292,75	88 737,55			84 292,75	88 903,95		4 611,20
4648	Autres encaissement pour compte de tiers			3 026,10	3 026,10			3 026,10	3 026,10		0,00
Sous Total compte 464			166,40	87 318,85	91 763,65			87 318,85	91 930,05		4 611,20
466	Excédents de versement		1 123,86	6 566,44	5 442,58			6 566,44	6 566,44		0,00
4671	Autr cptes créditeurs-Créditeurs divers		491 571,05	20 653 838,07	21 122 290,70			20 653 838,07	21 613 861,75		960 023,68
46721	Débiteurs divers - amiable	1 675 849,80		8 875 098,39	7 840 518,86			10 550 948,19	7 840 518,86	2 710 429,33	
46726	Débiteurs divers - contentieux	284 573,50		5 775,04	139 739,00			290 348,54	139 739,00	150 609,54	
Sous Total compte 467		1 960 423,30		29 534 711,50	29 102 548,56			31 495 134,80	29 594 119,61	2 861 038,87	960 023,68
Sous Total compte 46		1 960 423,30		33 645 419,47	32 731 576,47			35 605 842,77	33 224 437,78	3 346 039,87	964 634,88
4711	Versements des régisseurs		111 956,38	4 842 696,02	5 047 482,05			4 842 696,02	5 159 438,43		316 742,41
4712	Virements réimputés		15 871,32	148 993,15	154 039,63			148 993,15	169 910,95		20 917,80
47131	RAET : Verst contrib directes		129 923,00	1 075 638,00	945 715,00			1 075 638,00	1 075 638,00		0,00
47132	RAET : Verst DGF			4 651 779,00	4 651 779,00			4 651 779,00	4 651 779,00		0,00
47133	RAET : Fonds d'emprunt			2,00	2,00			2,00	2,00		0,00

00200 VILLE DE METZ - BUDGET PRINCIPAL
 Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
 arrêtée à la date du 31/12/2008

Numero de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
47134	RAET : Subventions			4 736 289,65				4 736 289,65			
		481 055,00		4 255 234,65				4 736 289,65			0,00
47138	RAET : Autres			21 686 557,84				21 686 557,84			
		44 497,00		21 642 060,84				21 686 557,84			0,00
47141	Recettes perçues en excédent à réimputer			54 021,84				54 021,84			
		14 419,96		40 476,39				54 896,35			874,51
4718	Autres recettes à régulariser			96 068 317,67				96 068 317,67			
		45 841 247,52		51 621 684,37				97 462 931,89			1 394 614,22
	Sous Total compte 471			133 264 295,17				133 264 295,17			
		46 638 970,18		88 358 473,93				134 997 444,11			1 733 148,94
47211	DACR-Rembourst annuit emprunts			730 502,44				730 502,44			
				730 502,44				730 502,44			0,00
47218	DACR - Autres dépenses	360 462,93		3 037 649,87				3 398 112,80			280 785,65
				3 117 327,15				3 117 327,15			
4722	DACR Commission carte bancaire	27,00		266,98				293,98			25,94
				268,04				268,04			
4728	DACR-Autres dépenses à régular			25 372,51				25 372,51			37,86
				25 334,65				25 334,65			
	Sous Total compte 472	360 489,93		3 793 791,80				4 154 281,73			280 849,45
				3 873 432,28				3 873 432,28			
4757	Produits sur rôle			1 633 839,38				1 633 839,38			
				1 633 839,38				1 633 839,38			0,00
	Sous Total compte 475			1 633 839,38				1 633 839,38			0,00
				1 633 839,38				1 633 839,38			
4781	Frais de poursuites rattachés			40 044,91				40 044,91			
				40 044,91				40 044,91			0,00
4784	Arrondis sur déclaration de TVA			8,00				8,00			
		7,10		0,90				8,00			0,00

00200 VILLE DE METZ - BUDGET PRINCIPAL
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2008

Numero de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 478		7,10	40 052,91	40 045,81			40 052,91	40 052,91		0,00
	Sous Total compte 47	360 489,93		138 731 979,26				139 092 469,19		280 849,45	
		46 638 977,28		93 905 791,40				140 544 768,68		1 733 148,94	
	Total classe 4	21 309 955,49		561 409 165,00		38 079 166,16		620 798 286,65		48 696 830,35	
		82 431 568,22		511 919 278,45		40 754 324,62		635 105 171,29		63 003 714,99	
51172	Chèques impayés			6 342,61				6 342,61			0,00
				6 342,61				6 342,61			0,00
51178	Autres valeurs impayées			6 009,54				6 009,54		252,57	
				5 756,97				5 756,97		5 756,97	
	Sous Total compte 511			12 352,15				12 352,15		252,57	
				12 099,58				12 099,58		12 099,58	
515	Compte au Trésor	80 685 712,42		303 537 263,45				384 222 975,87		22 891 093,60	
				361 331 882,27				361 331 882,27		361 331 882,27	
5162	Comptes à terme			170 746 000,00				170 746 000,00		59 346 000,00	
				111 400 000,00				111 400 000,00		111 400 000,00	
	Sous Total compte 516			170 746 000,00				170 746 000,00		59 346 000,00	
				111 400 000,00				111 400 000,00		111 400 000,00	
	Sous Total compte 51	80 685 712,42		474 295 615,60				554 981 328,02		82 237 346,17	
				472 743 981,85				472 743 981,85		472 743 981,85	
5411	Disponibilités des régisseurs d'avances	34 739,12		16 895,66				51 634,78		30 078,18	
				21 556,60				21 556,60		21 556,60	
5412	Disponibilités régisseurs de recettes	9 485,00						9 485,00		9 485,00	
	Sous Total compte 541	44 224,12		16 895,66				61 119,78		39 563,18	
				21 556,60				21 556,60		21 556,60	
	Sous Total compte 54	44 224,12		16 895,66				61 119,78		39 563,18	
				21 556,60				21 556,60		21 556,60	

00200 VILLE DE METZ - BUDGET PRINCIPAL
 Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
 arrêtée à la date du 31/12/2008

Numero de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
552	Avances aux sociétés d'économie mixte	2 500 000,00						2 500 000,00		2 500 000,00	
	Sous Total compte 55	2 500 000,00						2 500 000,00		2 500 000,00	
580	Opérations d'ordre budgétaires			13 350 360,64				13 350 360,64			
				13 350 360,64				13 350 360,64			0,00
584	Encaissements par lecture optique			611 694,75				611 694,75			1 836,65
				609 858,10				609 858,10			
588	Autres virements internes			1 368 723,57				1 368 723,57			
				1 368 723,57				1 368 723,57			0,00
	Sous Total compte 58			15 330 778,96				15 330 778,96			1 836,65
				15 328 942,31				15 328 942,31			
	Total classe 5	83 229 936,54		489 643 290,22				572 873 226,76		84 778 746,00	
				488 094 480,76				488 094 480,76			0,00
6042	Achats de prestations de services (autre					778 456,52		778 456,52			778 456,52
	Sous Total compte 604					778 456,52		778 456,52			778 456,52
60611	Achats non stockés de fournitures non st					753 420,31		753 420,31			753 420,31
60612	Achats non stockés de fournitures non st					3 357 843,42		3 357 843,42			3 354 575,43
						3 267,99		3 267,99			
60613	Achats non stockés de fournitures non st					1 101 293,02		1 101 293,02			1 074 587,85
						26 705,17		26 705,17			
60621	Achats non stockés de combustibles			1 307,10		185 045,00		186 352,10			185 045,00
				1 307,10				1 307,10			
60622	Achats non stockés de carburants					807 322,44		807 322,44			807 322,44

00200 VILLE DE METZ - BUDGET PRINCIPAL
 Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
 arrêtée à la date du 31/12/2008

Numero de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60623	Achats non stockés d'alimentation					18 158,84		18 158,84		18 158,84	
60628	Achats d'autres fournitures non stockées					1 844 918,87		1 844 918,87		1 844 918,87	
60631	Achats non stockés de fournitures d'entr					144 265,67		144 265,67		144 265,67	
60632	Achats non stockés de fournitures de pet			929,97		640 555,41		641 485,38		640 555,41	
					929,97			929,97			
60633	Achats non stockés de fournitures de voi					780 727,82		780 727,82		780 727,82	
60636	Achats non stockés de vêtements de trava			2 167,93		363 760,33		365 928,26		363 760,13	
					2 167,93		0,20	2 168,13			
6064	Achats non stockés de fournitures admini			804,07		161 948,26		162 752,33		161 942,63	
					804,07		5,63	809,70			
6065	Achats non stockés de livres, disques, c					79 393,28		79 393,28		79 393,28	
6067	Achats non stockés de fournitures scolai					274 304,53		274 304,53		274 300,53	
							4,00	4,00			
6068	Achats non stockés d'autres matières et					66 889,73		66 889,73		66 889,73	
Sous Total compte 606				5 209,07		10 579 846,93		10 585 056,00		10 549 863,94	
					5 209,07		29 982,99	35 192,06			
Sous Total compte 60				5 209,07		11 358 303,45		11 363 512,52		11 328 320,46	
					5 209,07		29 982,99	35 192,06			
611	Services extérieurs-Contrats prestations					431 868,41		431 868,41		431 868,41	
6122	Services extérieurs-Redevance de credit-					2 238,90		2 238,90		2 238,90	

00200 VILLE DE METZ - BUDGET PRINCIPAL
 Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
 arrêtée à la date du 31/12/2008

Numero de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Sous Total compte 612						2 238,90		2 238,90		2 238,90	
6132	Services extérieurs-Locations immobilier					717 023,93		717 023,93		717 023,93	
6135	Services extérieurs-Locations mobilières			1 401,04		489 914,90		491 315,94		488 038,34	
					1 401,04	1 876,56		3 277,60			
Sous Total compte 613				1 401,04		1 206 938,83		1 208 339,87		1 205 062,27	
					1 401,04	1 876,56		3 277,60			
614	Services extérieurs-Charges locatives et					112 141,45		112 141,45		112 141,45	
61521	Services extérieurs-Entretien et repara					658 775,15		658 775,15		658 775,15	
61522	Services extérieurs-Entretien et repara			1 913,60		535 581,72		537 495,32		535 581,72	
					1 913,60			1 913,60			
61523	Services extérieurs-Entretien et repara					470 130,81		470 130,81		470 130,81	
61551	Services extérieurs-Entretien et repara					104 904,78		104 904,78		104 904,78	
61558	Services extérieurs-Entretien - repara					439 043,56		439 043,56		439 043,56	
6156	Services extérieurs-Maintenance			8 897,02		967 189,93		976 086,95		967 189,93	
					8 897,02			8 897,02			
Sous Total compte 615				10 810,62		3 175 625,95		3 186 436,57		3 175 625,95	
					10 810,62			10 810,62			
616	Primes d'assurance					1 118 819,62		1 118 819,62		1 118 683,11	
							136,51	136,51			
617	Services extérieurs-Etudes et recherches					223 424,23		223 424,23		223 424,23	

00200 VILLE DE METZ - BUDGET PRINCIPAL
 Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
 arrêtée à la date du 31/12/2008

Numero de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6182	Services extérieurs-Divers-Documentation			1 160,54		125 509,27		126 669,81		125 050,20	
				1 160,54		459,07		1 619,61			
6184	Services extérieurs-Divers-Versements a					167 432,95		167 432,95		158 036,87	
						9 396,08		9 396,08			
6185	Services extérieurs-Divers-Frais de coll					3 861,41		3 861,41		3 861,41	
6188	Services extérieurs-Autres frais divers					17 148,19		17 148,19		17 148,19	
	Sous Total compte 618			1 160,54		313 951,82		315 112,36		304 096,67	
				1 160,54		9 855,15		11 015,69			
	Sous Total compte 61			13 372,20		6 585 009,21		6 598 381,41		6 573 140,99	
				13 372,20		11 868,22		25 240,42			
6218	Autre personnel extérieur au service					75 482,51		75 482,51		75 482,51	
	Sous Total compte 621					75 482,51		75 482,51		75 482,51	
6225	Indemnités au comptable et régisseurs					18 171,00		18 171,00		18 171,00	
6226	Remun. d'intermediaires et honoraires-Ho					298 126,13		298 126,13		298 126,13	
6227	Remun. d'intermediaires et honoraires-Fr					170 055,30		170 055,30		170 055,30	
6228	Remun. d'intermediaires et honoraires-Di					699 439,56		699 439,56		699 439,56	
	Sous Total compte 622					1 185 791,99		1 185 791,99		1 185 791,99	
6231	Publicite, publications, relations publi					200 285,78		200 285,78		200 285,78	

00200 VILLE DE METZ - BUDGET PRINCIPAL
 Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
 arrêtée à la date du 31/12/2008

Numero de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6232	Publicite, publications, relations publi			156,94		2 765 652,32		2 765 809,26		2 765 314,63	
					156,94		337,69		494,63		
6233	Publicite, publications, relations publi					39 910,46		39 910,46		39 910,46	
6236	Publicite, publications, relations publi					46 665,14		46 665,14		46 665,14	
6237	Publicite, publications, relations publi					53 686,17		53 686,17		53 686,17	
6238	Publicite, publications, relations publi					843 234,65		843 234,65		843 234,65	
Sous Total compte 623				156,94		3 949 434,52		3 949 591,46		3 949 096,83	
					156,94		337,69		494,63		
6241	Transports-Transports de biens					989,51		989,51		989,51	
6247	Transports-Transports collectifs					358 914,16		358 914,16		358 914,16	
6248	Transports-Divers					34 296,71		34 296,71		34 296,71	
Sous Total compte 624						394 200,38		394 200,38		394 200,38	
6251	Deplacements, missions - receptions - Vo					15 769,13		15 769,13		15 769,13	
6255	Deplacements, missions - receptions - Fr					3 301,58		3 301,58		3 301,58	
6256	Deplacements, missions - receptions - Mi					57 702,75		57 702,75		57 702,75	
Sous Total compte 625						76 773,46		76 773,46		76 773,46	

00200 VILLE DE METZ - BUDGET PRINCIPAL
 Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
 arrêtée à la date du 31/12/2008

Numero de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6261	Frais d'affranchissement					255 644,26		255 644,26		255 644,26	
6262	Frais de telecommunications					549 534,93		549 534,93		549 526,42	
	Sous Total compte 626					805 179,19		805 179,19		805 170,68	
							8,51		8,51		
627	Autres services extérieurs-Services banc					335,73		335,73		335,73	
6281	Autres services extérieurs-Concours dive					121 015,38		121 015,38		121 015,38	
6282	Autres services ext.-Frais gard.(eglise,					141 819,20		141 819,20		141 819,20	
6283	Autres services extérieurs - Frais de ne					1 875 432,08		1 875 432,08		1 875 432,08	
62878	Remboursement de frais a d'autres organi					15 000,00		15 000,00		15 000,00	
6288	Autres services extérieurs			760,58		2 263 650,18		2 264 410,76		2 263 650,18	
					760,58				760,58		
	Sous Total compte 628			760,58		4 416 916,84		4 417 677,42		4 416 916,84	
					760,58				760,58		
	Sous Total compte 62			917,52		10 904 114,62		10 905 032,14		10 903 768,42	
					917,52		346,20		1 263,72		
6331	Versement de transport					521 409,89		521 409,89		521 409,89	
6332	Cotisations versees au F.N.A.L.					177 705,19		177 705,19		177 705,19	
6336	Cotis. centre national - centres gestion					356 969,70		356 969,70		356 969,70	

00200 VILLE DE METZ - BUDGET PRINCIPAL
 Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
 arrêtée à la date du 31/12/2008

Numero de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Sous Total compte 633						1 056 084,78		1 056 084,78		1 056 084,78	
63512	Impots directs-Taxes foncieres					608 987,21		608 987,21		608 987,21	
63513	Impots directs-Autres impots locaux					3 021,00		3 021,00		3 021,00	
6355	Taxes et impots sur les vehicules					17 140,96		17 140,96		17 140,96	
6358	Autres droits (administration des impots)					3 061,60		3 061,60		3 061,60	
Sous Total compte 635						632 210,77		632 210,77		632 210,77	
637	Autres impots, taxes et versements assim					18 010,88		18 010,88		18 010,88	
Sous Total compte 63						1 706 306,43		1 706 306,43		1 706 306,43	
64111	Personnel titulaire-Remuneration princip					31 258 510,81		31 258 510,81		31 258 510,81	
64112	Personnel titulaire-NBI, supplement fami					1 239 366,76		1 239 366,76		1 239 366,76	
64116	Personnel titulaire-Indemnites de preavi					393,51		393,51		393,51	
64118	Personnel titulaire-Autres indemnites					8 247 266,78		8 247 266,78		8 247 266,78	
64131	Personnel non titulaire-Remuneration					5 050 456,36		5 050 456,36		5 050 456,36	
64161	Emplois d'insertion - Emplois jeunes					2 193,80		2 193,80		2 193,80	

00200 VILLE DE METZ - BUDGET PRINCIPAL
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2008

Numero de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6417	Personnel non titulaire - Remuneration d					198 367,31		198 367,31		198 367,31	
6419	Remboursements sur remunerations du pers					454 580,87		454 580,87		454 580,87	
Sous Total compte 641						45 996 555,33		45 996 555,33		45 996 555,33	
						454 580,87		454 580,87		454 580,87	
6451	Charges securite sociale - prevoyance-Co					6 687 461,17		6 687 461,17		6 687 461,17	
6453	Cotisations aux caisses de retraites					9 325 950,63		9 325 950,63		9 325 950,63	
6457	Charges securite sociale-Cotisations soc					7 638,49		7 638,49		7 638,49	
Sous Total compte 645						16 021 050,29		16 021 050,29		16 021 050,29	
6471	Autres charges sociales-Prestations vers			26 250,00				26 250,00			0,00
					26 250,00			26 250,00			
6472	Autres charges sociales-Prestations fami					10 462,64		10 462,64		10 462,64	
64731	Autres charges sociales-Allocations chom					172 913,40		172 913,40		172 913,40	
Sous Total compte 647				26 250,00		183 376,04		209 626,04		183 376,04	
					26 250,00			26 250,00			
64831	Cessation progressive d'activite-Indemni					15 238,94		15 238,94		15 238,94	
64832	Contributions au Fonds de compensation c					157 116,71		157 116,71		157 116,71	
6488	Autres charges de personnel					2 946 909,05		2 946 909,05		2 946 909,05	

00200 VILLE DE METZ - BUDGET PRINCIPAL
 Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
 arrêtée à la date du 31/12/2008

Numero de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 648					3 119 264,70		3 119 264,70		3 119 264,70	
	Sous Total compte 64			26 250,00		65 320 246,36		65 346 496,36		65 320 246,36	
					26 250,00		454 580,87		480 830,87		454 580,87
651	Redevances pour concessions, brevets					587 259,04		587 259,04		587 259,04	
6531	Indemnités des maires, adjoints et conse					750 667,10		750 667,10		750 667,10	
6532	Frais de mission des maires, adjoints et					35 574,02		35 574,02		35 514,02	
							60,00		60,00		
6533	Cotisations de retraite des maires, adjo					61 895,98		61 895,98		61 895,98	
6535	Frais de formation des maires, adjoints					3 540,00		3 540,00		3 540,00	
65372	Cotis fonds finan alloc fin de mandat					1 275,47		1 275,47		1 275,47	
	Sous Total compte 653					852 952,57		852 952,57		852 892,57	
							60,00		60,00		
654	Pertes sur creances irrecouvrables					167 105,72		167 105,72		167 105,72	
6554	Contingents - participations obligatoire					24 011,13		24 011,13		24 011,13	
6555	Contingents - participations obligatoire					34 015,95		34 015,95		34 015,95	
6558	Contingents - participations obligatoire					153 524,50		153 524,50		153 524,50	
	Sous Total compte 655					211 551,58		211 551,58		211 551,58	

00200 VILLE DE METZ - BUDGET PRINCIPAL
 Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
 arrêtée à la date du 31/12/2008

Numero de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6561	Frais de personnel -grpe élus					43 173,45		43 173,45		43 173,45	
6562	Mat équipt fournitures grpes élus					9 838,47		9 838,47		9 838,47	
Sous Total compte 656						53 011,92		53 011,92		53 011,92	
65733	Subventions de fonctionnement aux organi					24 892,00		24 892,00		24 892,00	
65735	Subventions fonctmt aux organismes publi					1 864 000,00		1 864 000,00		1 864 000,00	
657362	CCAS					11 305 000,00		11 305 000,00		11 305 000,00	
65738	Autres organismes publics					120 575,37		120 575,37		120 575,37	
6574	Subventions fonct. aux associations					13 564 907,73		13 564 907,73		13 558 339,73	
Sous Total compte 657						26 879 375,10		26 879 375,10		26 872 807,10	
658	Charges diverses de la gestion courante					54 141,00		54 141,00		54 141,00	
Sous Total compte 65						28 805 396,93		28 805 396,93		28 798 768,93	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					722 205,35		722 205,35		722 205,35	
66112	Intérêts-Rattachement des ICNE					152 936,62		152 936,62		1 847,83	
Sous Total compte 661						875 141,97		875 141,97		724 053,18	
						151 088,79		151 088,79			

00200 VILLE DE METZ - BUDGET PRINCIPAL
 Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
 arrêtée à la date du 31/12/2008

Numero de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
668	Autres charges financieres					22 999,92		22 999,92		22 999,92	
Sous Total compte 66						898 141,89		898 141,89		747 053,10	
						151 088,79		151 088,79			
6711	Charges exceptionnelles-Interets moratoi					15,00		15,00		15,00	
6714	Charges exceptionnelles-Bourses - prix					15 602,62		15 602,62		15 602,62	
6718	Charges exceptionnelles-Autres charges e					10 412,05		10 412,05		10 412,05	
Sous Total compte 671						26 029,67		26 029,67		26 029,67	
673	Charges exceptionnelles-Titres annules (729 838,59		729 838,59		729 838,59	
6743	Subventions exceptionnelles de fonctionn			111 250,00				111 250,00			0,00
				111 250,00				111 250,00			
67441	Aux budgets annexes et aux régies					132 750,14		132 750,14		132 750,14	
Sous Total compte 674				111 250,00		132 750,14		244 000,14		132 750,14	
				111 250,00				111 250,00			
675	Charges exceptionnelles-Valeurs comptabl					2 812 805,90		2 812 805,90		2 812 805,90	
676	Differences sur realisations (positives)					1 931 197,77		1 931 197,77		1 931 197,77	
Sous Total compte 67				111 250,00		5 632 622,07		5 743 872,07		5 632 622,07	
				111 250,00				111 250,00			
6811	Dotations amortissements immobilisations					5 104 211,21		5 104 211,21		5 095 152,71	
						9 058,50		9 058,50			

00200 VILLE DE METZ - BUDGET PRINCIPAL
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2008

Numero de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 681					5 104 211,21		5 104 211,21		5 095 152,71	
						9 058,50		9 058,50			
	Sous Total compte 68					5 104 211,21		5 104 211,21		5 095 152,71	
						9 058,50		9 058,50			
	Total classe 6			156 998,79		136 314 352,17		136 471 350,96		136 105 379,47	
				156 998,79		663 553,57		820 552,36		454 580,87	
70311	Concession dans les cimetières							86 490,84		86 490,84	
70321	Droits stationnement							2 315 769,50		2 315 769,50	
70323	Redevance d'occupation					58 126,93		58 126,93			
						1 114 888,42		1 114 888,42		1 056 761,49	
7035	Locations droits de chasse et de pêche							6 896,72		6 896,72	
	Sous Total compte 703					58 126,93		58 126,93			
						3 524 045,48		3 524 045,48		3 465 918,55	
704	Travaux					30 397,85		30 397,85			
						246 190,81		246 190,81		215 792,96	
705	Etudes							116 407,18		116 407,18	
7062	Prestation services-Redevances - droits					69,00		69,00			
						183 727,00		183 727,00		183 658,00	
70631	Redevances et droits des services a cara					25,00		25,00			
						729 022,86		729 022,86		728 997,86	
7064	Prestation services-Taxes de desinfectio							70,00		70,00	
7067	Prest.services-Redevances - droits serv.					176,95		176,95			
						1 565 892,85		1 565 892,85		1 565 715,90	

00200 VILLE DE METZ - BUDGET PRINCIPAL
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2008

Numero de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
70688	Autres prestations de service						18 144,38		18 144,38		18 144,38
Sous Total compte 706							270,95		270,95		
							2 496 857,09		2 496 857,09		2 496 586,14
7083	Autres produits-Locations diverses (autr						31 697,11		31 697,11		31 697,11
70841	Aux budgets annexes, régies municipales						255 510,14		255 510,14		255 510,14
70878	Autres produits - Remboursement de frais						278 999,31		278 999,31		278 999,31
7088	Autres produits d'activites annexes (abo						71,00		71,00		
							43 888,77		43 888,77		43 817,77
Sous Total compte 708							71,00		71,00		
							610 095,33		610 095,33		610 024,33
Sous Total compte 70							88 866,73		88 866,73		
							6 993 595,89		6 993 595,89		6 904 729,16
722	Travaux en regie - Immobilisations corpo						764 292,40		764 292,40		764 292,40
Sous Total compte 72							764 292,40		764 292,40		764 292,40
7311	Impots locaux-Contributions directes						43 969 290,00		43 969 290,00		43 969 290,00
Sous Total compte 731							43 969 290,00		43 969 290,00		43 969 290,00
7321	Attribution de compensation						29 808 116,00		29 808 116,00		29 808 116,00
7322	Dotation de solidarite communautaire						3 220 032,00		3 220 032,00		3 220 032,00

00200 VILLE DE METZ - BUDGET PRINCIPAL
 Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
 arrêtée à la date du 31/12/2008

Numero de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Sous Total compte 732							33 028 148,00		33 028 148,00		33 028 148,00
7363	Impots - taxes activites services-Impt						37 440,76		37 440,76		37 440,76
73681	Impots - taxes activites services-Taxes						99 527,90		99 527,90		99 527,90
Sous Total compte 736							136 968,66		136 968,66		136 968,66
7381	Taxes additionnelles aux droits de mutut						3 735 273,95		3 735 273,95		3 735 273,95
7388	Autres taxes diverses						34 421,00		34 421,00		34 421,00
Sous Total compte 738							3 769 694,95		3 769 694,95		3 769 694,95
7391	Reversement - restitution sur impots sur						12 480,00		12 480,00		12 480,00
Sous Total compte 739							12 480,00		12 480,00		12 480,00
Sous Total compte 73							12 480,00		12 480,00		12 480,00
Sous Total compte 73							80 904 101,61		80 904 101,61		80 904 101,61
7411	D.G.F. - Dotation forfaitaire						29 577 822,00		29 577 822,00		29 577 822,00
74123	D.G.F.- Dotation de solidarite urbaine						4 651 779,00		4 651 779,00		4 651 779,00
Sous Total compte 741							34 229 601,00		34 229 601,00		34 229 601,00
745	Dotation speciale au titre des institute						46 767,00		46 767,00		46 767,00

00200 VILLE DE METZ - BUDGET PRINCIPAL
 Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
 arrêtée à la date du 31/12/2008

Numero de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
746	Dotation generale de decentralisation					611 206,25		611 206,25		611 206,25	
74718	Autres participations de l'Etat					194 879,86		194 879,86		194 879,86	
7473	Participations - Departements					124 488,33		124 488,33		124 488,33	
7474	Participations - Communes					300,00 95 300,00		300,00 95 300,00		95 000,00	
7478	Participations - Autres organismes					115 159,22		115 159,22		115 159,22	
	Sous Total compte 747					300,00 529 827,41		300,00 529 827,41		529 527,41	
7482	Compensation pour perte taxe additionnel					10 801,00		10 801,00		10 801,00	
74832	Attribution du fonds dptal de la TP					520 475,80		520 475,80		520 475,80	
74833	Etat - Compensation au titre de la taxe					2 399 118,00		2 399 118,00		2 399 118,00	
74834	Etat - Compensation au titre des exonera					483 099,00		483 099,00		483 099,00	
74835	Etat - Compensation au titre des exonera					2 083 421,00		2 083 421,00		2 083 421,00	
7488	Autres attributions - participations					53 022,40		53 022,40		53 022,40	
	Sous Total compte 748					5 549 937,20		5 549 937,20		5 549 937,20	
	Sous Total compte 74					300,00 40 967 338,86		300,00 40 967 338,86		40 967 038,86	

00200 VILLE DE METZ - BUDGET PRINCIPAL
 Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
 arrêtée à la date du 31/12/2008

Numero de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
751	Redevances pour concessions, brevets					154 185,87		154 185,87			
						320 417,51		320 417,51			166 231,64
752	Autres prod. gestion-Revenus des immeubl					18 948,55		18 948,55			
						2 084 398,94		2 084 398,94			2 065 450,39
7562	Autres prod. gestion-Exc. reversees regi					12 000 000,00		12 000 000,00			12 000 000,00
	Sous Total compte 756					12 000 000,00		12 000 000,00			12 000 000,00
757	Autres prod. gestion-Redevances versees					16 757,57		16 757,57			
						2 901 578,92		2 901 578,92			2 884 821,35
758	Produits divers de gestion courante					8 921,16		8 921,16			
						1 728 692,27		1 728 692,27			1 719 771,11
	Sous Total compte 75					198 813,15		198 813,15			
						19 035 087,64		19 035 087,64			18 836 274,49
761	Produits financiers-Produits des partici					18 748,80		18 748,80			18 748,80
7621	Prod autres immob fin- encaissés à éch					2 704,88		2 704,88			2 704,88
7622	Prod autres imm fin-rattachement ICNE					40 719,62		40 719,62			40 719,62
	Sous Total compte 762					43 424,50		43 424,50			43 424,50
764	Produits financiers-Revenus des valeurs					21 018,91		21 018,91			21 018,91
768	Autres produits financiers					2 286 494,73		2 286 494,73			2 286 494,73
	Sous Total compte 76					2 369 686,94		2 369 686,94			2 369 686,94



00200 VILLE DE METZ - BUDGET PRINCIPAL
Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre
arrêtée à la date du 31/12/2008

Numero de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7711	Produits except. sur operations gestion-						644,80		644,80		644,80
7714	Produits except. sur operations gestion-						1 244,83		1 244,83		1 244,83
7718	Autres produits exceptionnels sur operat						2 557,97		2 557,97		2 557,97
Sous Total compte 771							4 447,60		4 447,60		4 447,60
773	Produits except.-Mandats annules (ex.ant						151,27		151,27		151,27
775	Produits exceptionnels - Produits des ce						3 881 117,72		3 881 117,72		3 881 117,72
776	Différences sur realisations(negatives)						862 885,95		862 885,95		862 885,95
777	Produits except.-Quote-part subv. invest						122 281,79		122 281,79		122 281,79
7788	Produits exceptionnels divers						526,24		526,24		526,24
							45 170 635,86		45 170 635,86		45 170 109,62
Sous Total compte 778							526,24		526,24		526,24
Sous Total compte 77							45 170 635,86		45 170 635,86		45 170 109,62
Total classe 7							526,24		526,24		526,24
Total général							50 041 520,19		50 041 520,19		50 040 993,95
Total classe 7							300 986,12		300 986,12		12 480,00
Total général							201 075 623,53		201 075 623,53		200 787 117,41
Total général		873 137 592,11		1 098 149 944,10		215 004 520,11		2 186 292 056,32		1 069 986 773,87	
Total général			873 137 592,11		1 033 607 586,59	279 546 877,62		2 186 292 056,32		1 069 986 773,87	



Le Comptable du Trésor

Pour le Trésorier Principal
L'Inspecteur du Trésor Public

Marie Laure MARLIER

BUDGET PRINCIPAL

ETAT DES CREDITS REPORTEES SUR 2009

DEPENSES

Chapitre 16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		9 150 139,85
	16449 OPER.AFFER.OPTION TIRAGE S/LIGNE TRESOR.	9 146 941,00	
	165 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	3 198,85	
Chapitre 20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		2 864 537,45
	202 FRAIS D'ETUDES DOCUMENTS URBANISME	1 061,54	
	2031 FRAIS D'ETUDES	2 298 889,92	
	205 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES,BREVETS	564 585,99	
Chapitre 204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		4 754 531,17
	20411 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - ETAT	168 074,00	
	20414 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - COMMUNES	26 460,00	
	20418 AUTRES ORGANISMES PUBLICS	742 869,00	
	2042 SUBV.EQUIPT PERSONNES DROIT PRIVE	3 817 128,17	
Chapitre 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		4 178 818,44
	2111 TERRAINS NUS	738 487,10	
	2112 TERRAINS DE VOIRIE	3 268,85	
	2113 TERRAINS AMENAGES AUTRES QUE VOIRIE	1 372,35	
	2115 TERRAINS BATIS	92 700,00	
	2118 AUTRES TERRAINS	48,25	
	2128 AUTRES AGENCTS ET AMENAGTS DE TERRAINS	723 792,63	
	2135 INSTAL.GLES AGENCEMENTS AMENAGEMENTS	4 029,93	
	2138 AUTRES CONSTRUCTIONS	15 974,00	
	21538 AUTRES RESEAUX	55 310,87	
	21571 MATERIEL ROULANT	20 384,16	
	2158 AUTRES INSTALL. MATERIEL ET OUT.TECHN.	182 408,79	
	2162 FONDS ANCIENS DES BIBLIOTH. ET MUSEES	500	
	2182 MATERIEL DE TRANSPORT	377 038,83	
	2183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	453 949,82	
	2184 MOBILIER	65 117,69	
	2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 444 435,17	
Chapitre 23	IMMOBILISATIONS EN COURS		29 761 177,72
	2312 TERRAINS	2 202 160,69	
	2313 CONSTRUCTIONS	10 343 338,14	
	2315 INSTAL.MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	16 569 683,02	
	2316 RESTAURAT.COLLECTIONS ET OEUVRES D'ART	23 401,00	
	2318 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPOR.EN COURS	2 249,54	
	238 AVANCES VERSEES SUR CDES IMMOB.CORP.	620 345,33	
Chapitre 4541	TRAV. D'OFFICE POUR CPTÉ DE TIERS (DEP.)		44 830,00
	454105 111 RTE DE LORRY - ARRETE PERIL	20 930,00	
	454106 3 RUE DU PETIT CHAMPE - ARRETE PERIL	23 900,00	
Chapitre 458	OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SOUS MANDAT		8 270 699,43
	458108 CENTRE POMPIDOU-METZ - DEPENSES	8 180 033,88	
	458109 RN 3 CREATION GIRATOIRE - DEPENSES	90 665,55	
Chapitre 4581	OPERATIONS SOUS MANDAT (DEPENSES)		6 244 602,25
	458111 GPV/TRANSP.COMMUN SITE PROPRE-DEPENSES	352 667,41	
	458112 GPV/ EAUX PLUVIALES - DEPENSES	654 317,98	
	458113 GPV/ EAUX USEES - DEPENSES	193 719,13	
	458114 GPV - RESIDENTIALISATION MAINE-ANJOU	3 030,82	
	458115 GPV RESIDENTIALISATION NORMANDIE	300 946,91	
	458117 TCSP TRANCHE 2	3 933 920,00	
	458118 TCSP TRANCHE 3	800 000,00	
	458122 LIAISON PIETONNE PLAN D'EAU-LONGEVILLE	6 000,00	

TOTAL DEPENSES REPORTEES

65 269 336,31

BUDGET PRINCIPAL

ETAT DES CREDITS REPORTEES SUR 2009

RECETTES

Chapitre 024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS		7 976 800,00
	24 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	7 976 800,00	
Chapitre 13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		12 974 111,76
	1381 ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	6 155 153,88	
	1382 REGIONS	2 147 514,30	
	1383 DEPARTEMENTS	3 946 160,58	
	1387 BUDG.COMMUNAUT.ET FONDS STRUCTURELS	197 283,00	
	1388 AUTRES	528 000,00	
Chapitre 16	EMPRUNTS DETTES ET ASSIMILEES		9 146 941,00
	16449 OPER.AFFER.OPTION TIRAGE S/LIGNE TRESOR.	9 146 941,00	
Chapitre 23	IMMOBILISATIONS EN COURS		255 816,88
	2313 CONSTRUCTIONS	10 313,88	
	2315 INSTAL. MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	245 503,00	
Chapitre 4542	TRAV. D'OFFICE POUR CPTÉ DE TIERS (REC.)		44 830,00
	454205 111 RTE DE LORRY - ARRETE PERIL	20 930,00	
	454206 3 RUE DU PETIT CHAMPE - ARRETE PERIL	23 900,00	
Chapitre 458	OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SOUS MANDAT		8 214 441,18
	458208 CENTRE POMPIDOU-METZ - RECETTES	5 500 000,00	
	458209 RN 3 CREATION GIRATOIRE - RECETTES	2 714 441,18	
Chapitre 4582	OPERATIONS SOUS MANDAT (RECETTES)		6 254 845,83
	458211 GPV/TRANSP.COMMUN SITE PROPRE-RECETTES	11 838,60	
	458212 GPV/ EAUX PLUVIALES - RECETTES	22 034,21	
	458213 GPV/ EAUX USEES - RECETTES	15 704,40	
	458214 GPV - RESIDENTIALISATION MAINE-ANJOU	920 797,57	
	458215 GPV RESIDENTIALISATION NORMANDIE	544 551,05	
	458217 TCSP TRANCHE 2	3 933 920,00	
	458218 TCSP TRANCHE 3	800 000,00	
	458222 LIAISON PIETONNE PLAN D'EAU-LONGEVILLE	6 000,00	

TOTAL RECETTES REPORTEES

44 867 786,65

Fait à METZ le **30 JAN. 2009**

Pour le Maire,
L'Adjointe Déléguée



Anne FRITSCH-RENARD